



RAPPORT ANNUEL

2009

RAPPORT ANNUEL

2009

ONU  HABITAT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

AVERTISSEMENT

La teneur du présent ouvrage ne reflète pas nécessairement les points de vue ou politiques du Secrétariat des Nations Unies ou de ses organisations affiliées. Les appellations qui y sont employées et la présentation des éléments qui y figurent n'impliquent de la part d'ONU-HABITAT et de son Conseil d'administration aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié par le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

Copyright © 2009, Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

La présente publication ne peut être reproduite, en tout ou en partie, sous n'importe quelle forme, à des fins éducatives ou non-lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue, ni utilisée aucune fin commerciale, sans l'autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

ONU-HABITAT RAPPORT ANNUEL 2009

HS/127/10F

ISBN Number:(Volume) 978-92-1-132243-9

ISBN(Series): 987-92-113-1928-6

Tous droits réservés

Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains

P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tél +254 20 762 3120

Fax +254 20 762 34 77

www.unhabitat.org

Rédaction, traduction française: Thierry Naudin

Assistants: Tom Osanjo, Eric Orina

Mise en page: Victor Mgendi

Photo de couverture © Shutterstock

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
PLAIDOYER, PARTENARIATS ET SUIVI EFFICACES	5
PROMOTION DE LA PLANIFICATION URBAINE, DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVES	15
PROMOUVOIR DES RÉGIMES FONCIERS ET UN HABITAT PRO-PAUVRES	23
DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT	35
DES SYSTÈMES RENFORCÉS DE FINANCEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS	53
L'EXCELLENCE DANS LA GESTION	61
2009: LES MOMENTS MARQUANTS	67





Le changement climatique et la croissance démographique s'associent étroitement pour lancer aujourd'hui à nos villes un seul et même défi sans précédent. On peut comprendre que dans ces conditions, il faille un peu plus de temps aux principaux responsables des grandes régions du monde pour répartir les responsabilités et les obligations liées au changement climatique à l'échelle de la planète. En attendant, les collectivités locales et le système international continuent à promouvoir la cause de l'urbanisation « durable », et ONU-HABITAT se tient à l'avant-garde de ces démarches.

A cet égard, notre institution a bénéficié d'un soutien tout particulier de la part de ses Etats-membres lorsqu'au début de 2009, lors de sa 22e session, son Conseil d'Administration a réaffirmé et renforcé sa mission, lui manifestant ainsi sa confiance accrue, et notamment dans la capacité d'ONU-HABITAT de jouer le rôle de catalyseur des actions et ressources de ses divers partenaires. L'ensemble des services d'ONU-HABITAT a répondu en déployant une vaste gamme d'activités qui témoignent de sa détermination à atteindre les objectifs qui lui sont fixés par sa Stratégie à moyen terme ainsi que ceux, de nature plus générale, qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Pour toutes ces raisons, l'année 2009 pourrait bien marquer une étape majeure pour ONU-HABITAT, 30 ans après sa fondation. Les nouveaux documents de référence publiés ou préparés en 2009 fournissent aux divers responsables les statistiques, les éléments de fait et les grandes lignes des politiques publiques dont ils ont besoin s'ils doivent rendre nos villes plus « durables » du point de vue social. Deux de ces nouveaux rapports mettent l'accent sur les difficultés particulières auxquelles les femmes et les jeunes continuent de se heurter en milieu urbain.

La Campagne Mondiale pour la Ville, que nous allons lancer en partenariat avec des collectivités locales, les milieux d'affaires et le milieu associatif, va susciter une prise de conscience et entretenir une dynamique autour des grands thèmes auxquels sont consacrés ces documents biennaux et les rapports plus spécialisés.

D'un point de vue plus fonctionnel et à la demande de nos Etats-membres, nous avons aussi lancé en 2009 notre initiative « Villes et Changement Climatique ». En ce qui concerne ONU-HABITAT, cela veut dire que nous intégrons la lutte contre le changement climatique et ses effets à la totalité de nos programmes et activités, qu'il s'agisse du foncier ou du logement, de la gouvernance urbaine, de l'environnement, des infrastructures et services collectifs, du financement de l'habitat ou des dispositifs anti-catastrophes. L'initiative porte notamment sur le soutien institutionnel aux collectivités locales et aux réseaux et associations interurbains, entre autres, pour ce qui touche au changement climatique et ses effets aux échelles locale, régionale et mondiale. Des structures administratives améliorées doivent déboucher sur une meilleure maîtrise de l'urbanisation sauvage et de la pollution, ainsi que sur une consommation plus « durable » du foncier, de l'eau et des autres ressources naturelles. Nous avons tiré les leçons des tout premiers projets-pilotes déjà lancés dans ce sens dans quatre grandes villes de pays en développement.

Tout au long de l'année 2009, ONU-HABITAT aura aussi renforcé et diversifié ses partenariats avec une vaste gamme de groupements et autres organisations. Cela comprend notamment le système onusien, au sein duquel notre institution se trouve désormais mieux placée pour faire entendre sa voix. Ces liens stratégiques renforcent le rôle de catalyseur d'ONU-HABITAT, contribuant aussi au déploiement de projets à plus grande échelle lorsque cela s'impose.

Cette initiative supplémentaire montre que les attitudes des uns et des autres face à l'expansion urbaine et même la question du climat sont en train de changer, et dans le bon sens. Et de fait, nous ferions bien de prendre le phénomène de l'urbanisation pour la bonne occasion qu'il représente notamment pour tous ceux et celles qui, par millions, sont venus s'établir en milieu urbain à la recherche de conditions de vie plus favorables. D'un point de vue politique, il peut paraître plus difficile de voir dans le changement climatique une bonne occasion à saisir, tout au moins à l'échelle de la planète; en tout cas, à l'échelon local, il peut faciliter l'avènement de

villes plus saines et plus inclusives pour tous. Ce sont là des perspectives plus favorables dont des collectivités locales du monde entier ont désormais pris conscience, et notre institution se tient prête à les soutenir dans cette entreprise aussi complexe qu'inédite.

C'est d'ailleurs avec une confiance accrue que le personnel d'ONU-HABITAT fait face à ce redoutable et double défi que pose l'urbanisation « durable » et inclusive; au moment où je m'appête à terminer mon dernier mandat à la tête de cette institution, je tiens à faire part au personnel de ma satisfaction face à tout ce qu'il a accompli ces huit dernières années, et je le remercie de tout cœur pour son dévouement.



Anna K. Tibaijuka,
Undersecretary-General of the United Nations
Executive Director, UN-HABITAT

PLAIDOYER, PARTENARIATS ET SUIVI EFFICACES

“ Permettre à toutes toutes les principales parties prenantes dans les secteurs public, privé et associatif de jouer un rôle véritable – aux échelons national, régional-provincial, municipal et local – dans le développement des établissements humains et de l’habitat.”

--- Programme pour l’Habitat

ONU-HABITAT veut réduire la fracture entre riches et pauvres et donner à tous un abri décent. São Paulo (Brésil), 2009.
Photo © DANIELA SCHNEIDER

DES RÉSULTATS TANGIBLES DANS DE NOMBREUX DOMAINES

Alors que le défi de l'urbanisation prend une ampleur sans précédent, le manque de politiques et de données statistiques bien adaptées à l'échelon municipal constitue l'un des obstacles les plus sérieux à la mise en place de solutions efficaces. Si nos villes doivent pouvoir véritablement et durablement faire face aux défis souvent simultanés de l'expansion des taudis, de l'accès aux services de base, du changement climatique, de la pauvreté urbaine et du manque de logements, il leur faut des campagnes d'information, des partenariats et des activités de suivi qui reposent sur des données sûres et précises, accompagnés de dispositifs institutionnels et de politiques publiques innovants.

La diversité et la complexité de ces défis appellent à des partenariats élargis et plus poussés. Les activités de plaidoyer et de suivi comportent aussi l'évaluation et la prévision des tendances et des risques. Voilà pourquoi en 2009 ONU-HABITAT a accompli des progrès d'une ampleur sans précédent dans les domaines du plaidoyer, des partenariats et du suivi-observation.

L'année 2009 aura vu la préparation des tout premiers rapports consacrés spécialement aux villes d'Amérique Latine, d'Asie et d'Europe orientale, ainsi que de ceux qui portent sur la jeunesse et la condition féminine dans les villes. Ces documents de référence, qui viennent en sus du rapport sur *L'Etat des Villes dans le Monde 2010-2011*, devaient pour la plupart être rendus publics à la fin de mars 2010 à Rio de Janeiro (Brésil) lors du 5e Forum Urbain Mondial (voir Encadrés).

ONU-HABITAT aura aussi renforcé son activité de suivi avec l'adjonction de neuf nouveaux membres à son Observatoire urbain mondial, réseau qui désormais recueille et met au point des indicateurs urbains dans 135 villes à travers le monde.

Toujours soucieuse d'aider les responsables à faire face au défi de l'urbanisation à l'aide de décisions bien informées, ONU-HABITAT a aussi organisé des ateliers de renforcement des capacités, l'objectif étant d'utiliser les données des recensements pour mettre au point des indicateurs urbains (notamment sur les taudis), ainsi que pour l'évaluation des inégalités en milieu urbain. Outre ses contributions à divers rapports préparés en commun par des institutions onusiennes spécialisées, ONU-HABITAT s'est affirmée comme une source majeure de données sur les villes avec la publication d'un *Recueil statistique sur les établissements urbains (Statistical Book on Human Settlements)* et de *Taudis: Chiffres et tendances 1990-2010 (Slum levels and trends 1990-2010)*, outre le lancement d'une collection intitulée *Etat des inégalités en milieu urbain (Urban Inequities Surveys)* ainsi qu'une édition révisée du *Manuel de formation au programme sur les indicateurs urbains (Urban Indicators Programme Training Manual)*.

JEUNESSE ET CONDITION FÉMININE: DES AVANCÉES MAJEURES

A ce moment historique où la moitié de l'humanité est âgée de moins de 25 ans, vit souvent en milieu urbain et se trouve donc appelée à jouer un rôle décisif au cours des quelques dizaines d'années à venir, les perspectives pour la jeunesse ont, en 2009, fait l'objet d'une attention toute particulière, d'un point de vue tant normatif que fonctionnel. ONU-HABITAT a préparé son premier rapport mondial sur la jeunesse urbaine pour publication lors du Forum Urbain Mondial de 2010, tandis que pour sa première année d'activité le Fonds pour la Jeunesse Urbaine d'ONU-HABITAT octroyait près d'un million de dollars US à plus de 60 projets situés 33 pays (voir Encadré).

Dans le même temps, ONU-





Rio de Janeiro. Photo © Mauricio Hora

HABITAT donnait une dimension supplémentaire à cette reconnaissance du rôle majeur des jeunes générations, avec la création d'un Conseil consultatif permanent de la jeunesse. Grâce à cette nouvelle forme de gouvernance participative, les jeunes peuvent désormais participer en permanence et de manière officielle aux prises de décision d'ONU-HABITAT, dans l'intervalle des sessions du Forum Mondial de la Jeunesse qui se tiennent tous les deux ans lors du Forum Urbain Mondial.

L'approbation définitive du Programme d'Action pour l'Égalité des Femmes aura été l'un des moments forts de la réunion du Conseil d'Administration en mars-avril 2009. Le programme promeut l'égalité hommes-femmes pour un développement urbain plus durable et un habitat amélioré, tout en fixant une stratégie qui vise à produire des résultats mesurables, d'ici 2013, en rapport avec le troisième des Objectifs du Millénaire pour le développement (égalité hommes-femmes et émancipation féminine) (*voir Encadré*).

UN LARGE PARTENARIAT POUR LA CAMPAGNE MONDIALE POUR LA VILLE

A Barcelone (Espagne) à la mi-octobre s'est réuni pour la première fois le Comité directeur de la Campagne Mondiale pour la Ville, où siège toute la gamme des partenaires d'ONU-HABITAT.

A six mois du lancement officiel de la campagne au Forum de Rio de Janeiro, plus d'une quarantaine de représentants de gouvernements, de collectivités locales, de la société civile (y compris des associations féminines et de jeunes, et des fondations) ainsi que divers professionnels, universitaires et cadres d'entreprises, se sont réunis pour créer des groupes de travail et mettre la dernière main aux modalités de ce partenariat. Les groupes de travail ont pour vocation de mettre au point et de

diffuser des documents expliquant la campagne, d'organiser divers événements, d'inventorier les bonnes pratiques, de lever des fonds et d'échanger des informations. La campagne porte sur l'urbanisation durable et le changement climatique, le rôle d'ONU-HABITAT se limitant à la mobilisation et la coordination.

DES PARTENARIATS RENFORCÉS

Les partenariats occupent une place centrale dans le Projet stratégique et institutionnel à moyen terme d'ONU-HABITAT, et au cours de l'année 2009 notre institution a accompli dans ce domaine des progrès majeurs.

Une approche stratégique élargie et plus structurée doit permettre à ONU-HABITAT de jouer à plein son rôle de catalyseur en faveur de l'urbanisation durable. Tel est l'objectif qu'ont en commun les liens mutuellement bénéfiques que notre institution entend entretenir avec les partenaires les plus divers.

Dans le courant de l'année 2009, le rôle des partenariats aura dont été mis en valeur tant en ce qui concerne nos politiques que notre structure institutionnelle. Pour renforcer la cohérence et le suivi des résultats parmi divers partenariats et les objectifs particuliers qui les motivent, ONU-HABITAT a mis au point tout spécialement une *Stratégie de Partenariat*, qui repose largement sur les acquis de l'expérience, les problèmes rencontrés par le passé et des consultations avec divers partenaires. Ce document détaille les critères de partenariat, tout en fixant une vision stratégique et les moyens de la réaliser.

Du point de vue institutionnel, ONU-HABITAT a promu sa Section Partenariats et Jeunesse au rang de « Service » à part entière. Ce nouveau service a aussitôt mis à profit ce statut fonctionnel et institutionnel pour renforcer et élargir les partenariats dans un esprit de coopération renouvelé.

Cet esprit s'est aussi manifesté dans le domaine de la gouvernance institutionnelle lorsque, à la fin de mars 2009, des représentants de la société civile organisée ont assisté à une séance de haut niveau du Conseil d'Administration consacrée au thème choisi par ce dernier, « Un financement abordable pour l'habitat ».

PROFESSIONNELS, PARLEMENTAIRES ET UNIVERSITÉS

L'année 2009 aura aussi vu certains partenaires importants renforcer leurs propres structures afin d'améliorer leur collaboration avec ONU-HABITAT. Ce fut notamment le cas du Forum des professionnels de l'habitat (*Habitat Professionals Forum*). Prenant à nouveau pleinement conscience du rôle déterminant qu'ils jouent en matière d'habitat, d'infrastructures, de foncier et d'urbanisme, les professions concernées – architectes, ingénieurs, géomètres et urbanistes – ont organisé une réunion stratégique au cours de laquelle elles se sont mises d'accord sur un nouveau mode de fonctionnement afin de mieux coordonner leurs contributions respectives au débat en cours et à mieux les faire connaître. Un autre pas a été franchi dans la même direction lorsque ces professionnels sont convenus de formaliser dans une « Charte des professionnels » leur engagement partagé en faveur de l'amélioration du milieu urbain.

Dans un même esprit et à travers plusieurs continents, les parlementaires, dont le rôle dans les démocraties n'est plus à souligner, sont convenus de privilégier davantage ce qui touche à l'habitat et au milieu urbain dans leurs programmes de travail respectifs. Tel a été le cas de l'Association des Parlementaires Européens pour l'Afrique (AWEPA), ainsi que d'une conférence de Parlementaires du monde pour l'habitat qui s'est tenue à Washington (Etats-Unis), haut lieu de la Journée mondiale de

l'habitat. 2009. A une échelle encore plus large, ONU-HABITAT a mis en place un réseau avec *Parlementaires pour l'action mondiale (Parliamentarians for Global Action)*, qui s'est donné pour mission de soutenir le Programme pour l'Habitat et les

Objectifs du Millénaire pour le développement.

ONU-HABITAT a par ailleurs renforcé ses liens avec la *Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'habitat et le développement urbain*

(APMCHUD) en anticipation de sa troisième assemblée plénière à Solo (Indonésie) en juin 2010.

Notre institution aura aussi, en 2009, étendu son réseau dans l'enseignement supérieur, un certain nombre d'universités

ENCADRÉ 1.1: « RÉDUIRE LA FRACTURE URBAINE »: CINQ RECOMMANDATIONS D'ONU-HABITAT

L'expansion démographique en cours dans les zones urbaines prend au dépourvu bien des instances publiques, qu'il s'agisse de projets, de politiques ou de dispositifs réglementaires, d'où des modes de développement inégaux et d'importantes poches de pauvreté à côté de quartiers plus prospères. Ces modes d'exclusion plus ou moins visibles font l'objet d'un examen détaillé dans le rapport sur *L'état des villes dans le monde 2010/2011 – Réduire la fracture urbaine*.

La forme la plus visible et la mieux mesurable que prend cette fracture est de nature économique, et ce rapport de référence analyse cette dimension de l'inégalité urbaine à partir d'un ensemble statistique plus large et tout récent. D'autres facteurs d'inégalité, d'ordre social, politique et culturel, sont aussi à l'œuvre et font l'objet d'une étude détaillée dans le rapport, qui s'appuie pour cela sur les études, analyses et statistiques les plus récentes. On s'aperçoit ainsi que les pauvres et autres catégories défavorisées dans les villes – femmes et jeunes en particulier – se trouvent soumis à divers types d'inégalité, qu'il s'agisse des politiques foncières ou d'urbanisme (ou de leur absence), ou du manque de services de base, d'emploi digne, d'instruction, de bonne nutrition ou de soins médicaux mais aussi de libertés et de perspectives civique et politiques.

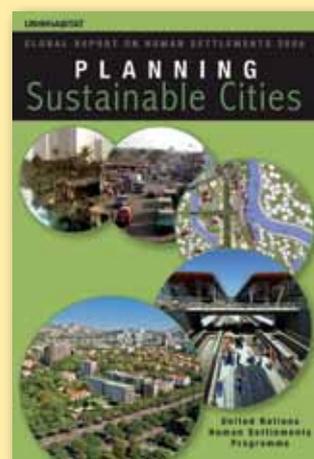
Tel qu'il est envisagé dans le rapport, le concept de « fracture urbaine » fournit le cadre théorique qui permet de comprendre les réalités des villes d'aujourd'hui, et en particulier dans les pays en développement. D'un point de vue plus pratique, le concept met en relief les quatre grandes dimensions de la fracture – sociale, économique, politique et culturelle – à l'œuvre aujourd'hui dans bon nombre de nos villes.

Les constats suggèrent que la croissance économique ne saurait, à elle seule, assurer la redistribution qui s'impose pour combattre le phénomène de l'exclusion en milieu urbain. Le rapport préconise des politiques fondées sur le respect des droits comme étant le meilleur moyen de réduire la fracture urbaine d'une manière durable. Les droits fondamentaux reflètent bien les quatre dimensions de l'intégration/exclusion et sont déjà entérinés, quoique parfois seulement pour la forme, par la plupart des constitutions nationales.

L'opinion d'experts présents dans 27 villes représentatives donne une idée de la façon dont les dynamiques d'intégration peuvent jouer dans trois grandes régions en développement, ainsi que des interférences parfois plus inattendues entre les facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels. Ces données ont une double conséquence pratique: les pouvoirs publics doivent aborder simultanément les quatre

dimensions de la fracture urbaine; et ils ne sauraient y parvenir sans une étroite coordination institutionnelle (définition et financement des politiques publiques) entre les échelons municipal, intermédiaire et national de l'autorité publique.

Le rapport définit cinq types de politiques propres à réduire la fracture urbaine et suggère les moyens de mieux intégrer les pauvres et autres défavorisés dans le courant normal de la vie urbaine. Le rapport montre de façon convaincante qu'une volonté politique bien affirmée met les pouvoirs publics en mesure de supprimer les lignes de fracture existantes, qu'elles soient visibles ou non, ouvrant ainsi la voie à plus de tolérance, de diversité et de justice sociale dans les villes du monde entier.



© UN-HABITAT



ONU-HABITAT s'attache à améliorer l'accès des femmes au crédit-logement. Kuruniyawatta (Sri Lanka), 2009.
Photo © ONU-HABITAT

décidant à leur tour de promouvoir l'urbanisation durable y compris par la recherche et la diffusion des savoirs. Ainsi par exemple, un étroit partenariat a été noué en 2009 avec l'Université Seinan Gakuin de Fukuoka (Japon) pour la création d'une chaire de « coopération internationale ». Toujours à Fukuoka, ONU-HABITAT collabore aussi avec la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Nationale de Kyushu pour la mise au point d'un cursus d'urbanisme asiatique. A la fin 2009, l'Initiative ONU-HABITAT pour les partenariats universitaires regroupait 10 institutions membres de plein droit, avec six autres en attente. Nombreuses sont les autres universités qui ont aussi manifesté leur intérêt pour cette initiative.

LIENS AVEC LE SYSTÈME DE L'ONU

Les catégories vulnérables – Les taudis aujourd'hui accueillent non seulement les citoyens pauvres, mais aussi et de plus en plus des réfugiés, des personnes

déplacées, apatrides ou de retour. Au milieu de ces zones déjà fortement peuplées et mal desservies situées en bordure de villes de dimensions restreintes ou moyennes, ces catégories se retrouvent davantage exposées aux crises d'origine naturelle ou humaine. C'est pourquoi, en 2009, le « Comité permanent inter-institutions de l'ONU pour la coordination de l'assistance humanitaire » (IASC) a demandé à ONU-HABITAT de prendre la tête d'un groupe de travail spécial sur les interventions humanitaires en milieu urbain. Les 26 membres du Comité comptent des institutions spécialisées de l'ONU, des organismes non-gouvernementaux et le mouvement international de la Croix Rouge. Ils ont ensemble pris la mesure des grands enjeux stratégiques et fonctionnels ainsi que des carences institutionnelles liés à l'assistance humanitaire en milieu urbain. En novembre 2009, le groupe de travail a décidé de procéder à une évaluation d'ensemble des instruments et méthodes dont dispose le Comité pour l'assistance humanitaire

en milieu urbain, ainsi qu'à un examen comparatif des capacités, méthodes et pratiques actuelles. Ces travaux vont se poursuivre en 2010 sous la direction d'ONU-HABITAT.

Notre institution œuvre aussi, aux côtés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à la mise au point et au déploiement de programmes post-conflit de renforcement des capacités.

Changement climatique et éducation – ONU-HABITAT et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont, en août-septembre 2009, présidé de droit et accueilli à Nairobi (Kenya) la quatrième réunion annuelle du « Comité permanent inter-institutions de l'ONU pour la Décennie de l'éducation et du développement durable ». L'événement a comporté un symposium d'une journée sur le thème *Éducation, changement climatique et villes durables*, qui a examiné les programmes et méthodes pédagogiques propres à diffuser les valeurs, connaissances

et savoir-faire en rapport avec le développement durable. La stratégie à suivre a aussi figuré à l'ordre du jour de la réunion du Comité, ainsi que les projets et activités conjointes pour 2010.

La condition féminine – En juin 2009, ONU-HABITAT et le Fonds des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) ont signé un protocole d'accord destiné à renforcer leurs liens fonctionnels. Il s'agit notamment de coopérer avec le programme mondial d'UNIFEM pour l'élimination de la violence contre les femmes et les jeunes filles en milieu urbain. Un peu plus tôt, en avril 2009 et au titre d'un nouveau cadre de coopération entre institutions spécialisées, ONU-HABITAT avait rejoint 13 autres de celles-ci pour promouvoir au Kenya une meilleure prise en compte des questions relatives à la condition et à l'émancipation féminines.

En décembre 2009, ONU-HABITAT et le réseau inter-institutionnel de l'ONU sur les femmes et l'égalité hommes-femmes ont lancé sur la Toile une page sur l'égalité hommes-femmes et l'urbanisation durable. Cette page recueille des études et informations provenant de sources les plus diverses au sein du système onusien. Elle est accessible à travers le portail onusien *Womenwatch* (<http://www.un.org/womenwatch/>), où elle traite des problèmes urbains à l'intention d'un public qui jusqu'à présent évoquait surtout la condition féminine en rapport avec les milieux ruraux.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

La 22e session du Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT aura donné à certains groupements l'occasion de consultations avec notre unité spécialisée dans les relations avec la société civile. Ils auront ainsi pu prendre connaissance des nouvelles grandes lignes de fonctionnement définies par notre Stratégie à moyen terme, y compris nos nouvelles modalités

ENCADRÉ 1.2: LANCEMENT DU PREMIER RAPPORT SUR LA JEUNESSE URBAINE

La moitié au moins de l'humanité est âgée de moins de 25 ans et nos villes ont rarement offert autant de possibilités d'épanouissement individuel et collectif, mais celles-ci échappent encore trop souvent aux jeunes, notamment dans les pays en développement. Tel est le constat fondamental du tout premier rapport d'ONU-HABITAT sur la jeunesse urbaine, lancé en complément du rapport de référence sur *L'Etat des villes dans le monde* dont l'édition 2010-2011 a pour thème *Réduire la fracture urbaine*.

Le rapport consacré à la jeunesse a été préparé à la demande du Conseil d'Administration qui, en avril 2009, s'est fait l'écho de celle formulée plus tôt par le Forum de la jeunesse d'ONU-HABITAT. Le rapport se fonde sur les derniers travaux de recherche et de statistique ainsi que sur un sondage en profondeur réalisé auprès de jeunes de cinq grandes villes représentatives: Kingston (Jamaïque); Lagos (Nigeria); Mumbai (Inde); Nairobi (Kenya); et Rio de Janeiro (Brésil.)

d'engagement avec la société civile. Ces groupements auront ainsi eu l'occasion de formuler commentaires et suggestions sur divers aspects de cette stratégie.

Certains développements à Nairobi (Kenya), où ONU-HABITAT a son siège, seront venus à point nommé pour illustrer les nouvelles formes que peuvent prendre les relations avec le secteur associatif local. Deux manifestations auront été organisées en 2009 au titre d'un « Cycle de débats » qui donne à ce secteur l'occasion d'exprimer ses vues et de formuler des suggestions en ce qui concerne l'urbanisation durable, et nous espérons qu'à partir de 2010 ces rencontres vont pouvoir continuer à un rythme trimestriel. Pour en faire partager la teneur aussi largement que possible, les compte-rendus des débats et les prises de position des partenaires internationaux sont diffusés par le canal de la banque de données en ligne de notre unité spécialisée dans les relations avec la société civile.

ONU-HABITAT profite aussi d'un développement qui a fait son apparition dans la capitale kenyanne au cours des deux années passées, à savoir le rôle de plus en plus central que joue désormais la téléphonie mobile

individuelle comme moyen *d'information*, et non plus seulement de communication, notamment chez les catégories les moins favorisées. Comme ONU-HABITAT milite en faveur de l'intégration sociale par les droits en milieu urbain, un accord a été passé avec une association locale, le (Mouvement populaire pour l'enseignement des droits humains). Les habitants des taudis vont donc, par le canal de leurs téléphones mobiles, avoir accès à divers renseignements concernant leurs droits fondamentaux, afin de susciter une meilleure prise de conscience, de les familiariser avec les principes d'une société plus juste, ainsi que de leur permettre de mieux se faire entendre dans le débat public.

L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME, LE FONCIER ET L'EAU

Les recherches sur la condition féminine et l'urbanisation fournissent aux responsables publics les informations pratiques dont ils ont besoin pour mettre au point des politiques bien adaptées aux conditions locales. A cet égard, l'année 2009 aura vu l'achèvement, par ONU-HABITAT, de son « évaluation de l'état de l'émancipation féminine et de son intégration

dans les politiques de collectivités locales à travers le monde » (*Global Assessment of the State of Women's Empowerment and Gender Mainstreaming in Local Governance*), qui va être diffusée en 2010 sous forme de fascicules portant sur 25 pays.

ONU-HABITAT a aussi, en 2009, multiplié les études et analyses consacrées à la condition féminine et au changement climatique dans nos villes. Ces travaux seront publiés dans l'édition 2010 du Rapport mondial sur les établissements humains.

S'agissant des activités de plaidoyer en matière de condition féminine, ONU-HABITAT poursuit la mise au point et la promotion des « Facilités d'accès des femmes au foncier » (*Women Land Access Trusts*) dans sept pays d'Afrique sub-saharienne. Ces dispositifs facilitent l'accès des femmes à des systèmes abordables de financement de l'habitat et qui débouchent sur une meilleure sécurité foncière.

L'amélioration des services sanitaires et d'adduction d'eau au bénéfice des catégories urbaines les plus pauvres se répercute de manière considérable sur la vie quotidienne des femmes de tous âges, qui se retrouvent trop souvent chargées de l'approvisionnement en eau et de la gestion des déchets ménagers.

En 2009 et sous l'égide du Programme conjoint pour l'environnement « Unis dans l'action » (One UN), en collaboration avec le Ministère de l'Environnement du *Pakistan* ainsi que des organisations non-gouvernementales et d'autres institutions des Nations Unies, ONU-HABITAT a organisé des ateliers sur l'intégration de la problématique féminine dans les politiques relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Y ont participé des représentants des autorités fédérales, provinciales et locales, des fournisseurs de services collectifs d'eau et d'assainissement ainsi que du milieu associatif local.

ENCADRÉ 1.3: LIENS RESSERRÉS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ: PREMIER FORUM ET RE MISE DE PRIX

Les liens entre notre institution et le secteur privé ont pris une dimension nouvelle en juillet 2009 lors du tout premier Forum international d'ONU-HABITAT (*UN-HABITAT Business Forum*) pour le secteur privé et l'amélioration du milieu urbain, organisé dans la capitale indienne, la Nouvelle Delhi. Les débats ont eu pour thème « Des villes innovantes – Défis et solutions pour nos villes. »

A un moment où les grandes entreprises à travers le monde témoignent d'un intérêt croissant pour les questions urbaines, le Forum a fourni, trois jours durant, une nouvelle occasion de passer en revue les enjeux, solutions, bonnes pratiques et innovations relatifs aux villes durables, y compris avec des représentants de gouvernements, de collectivités locales et d'organismes non-gouvernementaux.

Les 500 participants ont approuvé les modalités du Forum dans une « Déclaration de la Nouvelle Delhi » par laquelle ils s'engagent à continuer de partager idées, connaissances et bonnes pratiques pour améliorer le milieu urbain, y compris à travers la Campagne mondiale pour la Ville lancée par ONU-HABITAT en mars 2010.

Les participants au Forum ont aussi appelé à un dialogue plus étroit avec ONU-HABITAT, qu'ils ont invitée à mettre en place les conditions de véritables partenariats fonctionnels.

Pour mieux mettre en valeur leur contribution au Forum urbain mondial, un certain nombre de représentants du secteur privé ont formé un groupe de travail sur le thème « le secteur privé à la base de la ville durable » et un autre sur « la bonne gouvernance urbaine: pour un engagement véritable du secteur privé. » Les deux groupes doivent formuler des recommandations pour l'amélioration des pratiques du secteur privé ainsi que celle du milieu urbain.

L'importance de la contribution du secteur privé à l'habitat et aux infrastructures urbains a été reconnue aussi par l'attribution, pour la première fois, du *Prix ONU-HABITAT de l'entreprise et de l'urbanisation durable*. Cette distinction a pour objet de reconnaître et mieux faire connaître des contributions exceptionnelles à l'urbanisation durable à travers des pratiques responsables dans cinq domaines bien déterminés.

Les prix 2009 ont été décernés à Cemex (Mexique) au titre de *l'habitat à coût modéré*; WIPRO (Inde) pour les systèmes de *distribution, assainissement et infrastructures urbaines durables*; Adopt-a-Light (Kenya) pour son *système innovant d'éclairage public*; China Merchants Property pour ses systèmes «propres» de *distribution urbaine d'énergie*; et Safaricom (Kenya) pour ses innovations techniques en matière *d'information et de communication*. Les lauréats ont été félicités pour leurs pratiques responsables qui, dans ces cinq domaines d'activité, contribuent au mieux-être social, économique et

Des programmes de formation du même type ont aussi été mis en place dans plusieurs villes d'Afrique.

La capitale sud-coréenne, Séoul, aura en 2009 accueilli le 2e

Forum international des femmes métropolitaines, le représentant de l'Institut pour la condition féminine du Ghana ayant été parrainé par ONU-HABITAT.

Notre institution apporte son assistance à l'Autorité métropolitaine de Séoul pour la mise au point d'un programme d'action pour l'égalité hommes-femmes et pour la promotion d'un projet destiné à mieux adapter le milieu urbain aux besoins des femmes.

FORMATION: CONDITION FÉMININE ET JEUNESSE

ONU-HABITAT a aussi travaillé avec la Commission Huairou à des programmes régionaux de formation en *Afrique* (à Accra, Ghana) et en *Amérique Latine* (à Quito, Equateur). Ces programmes ont permis à des femmes des

catégories populaires, et grâce à l'approche du « Dialogue local-local », d'acquérir les savoir-faire leur permettant de traiter avec les élus et autorités locaux, renforçant ainsi la participation des femmes dans la gouvernance locale.

ONU-HABITAT a officialisé son partenariat avec la Commission Huairou afin de renforcer l'engagement des femmes des catégories populaires en faveur d'un habitat amélioré et d'un développement urbain durable. Les deux organisations ont signé un protocole d'accord lors de la Journée mondiale de l'Habitat en octobre.

En septembre 2009, notre

institution a décidé, avec le Centre international de formation Golda Meïr de Haïfa (Israël), d'organiser un cycle de formation d'instructeurs destiné aux fonctionnaires des collectivités locales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Le Ministère israélien des Affaires étrangères et le Centre pour la coopération internationale (MASHAV) se sont joints à ce partenariat.

En juillet 2009, les responsables des assemblées municipales et de district du Ghana ont bénéficié de formations aux problématiques féminines dans le gouvernement local, organisé par l'Institut ghanéen d'études sur les autorités locales avec le soutien d'ONU-

ENCADRÉ 1.4: LES URBANISTES PRÊTS POUR LE DÉFI DE LA VILLE « DURABLE »

L'expansion anarchique est devenue l'une des caractéristiques essentielles des zones urbaines dans le monde en développement, mais les professionnels sont prêts à relever le défi, comme l'ont affirmé les quelque 70 urbanistes qui ont contribué à l'édition 2009 du *Rapport mondial sur les établissements humains* publié par ONU-HABITAT et qui avait pour thème l'urbanisme durable.

Le rapport reconnaît que l'urbanisme du type « schéma directeur » ou « moderniste » tel que pratiqué à l'ère coloniale était issu de techniques en vigueur au 19^e siècle en Europe occidentale et se retrouvait donc largement inadapté aux objectifs ou aux besoins qui sont aujourd'hui ceux du monde en développement.

Dans le même temps, l'avènement de villes « durables » et socialement bien intégrées appelle des stratégies d'ensemble et de long terme dans lesquelles la « base » peut avoir un apport beaucoup plus important que le « sommet ». Cela comprend notamment la mise en place d'infrastructures élémentaires

comme l'adduction d'eau, l'assainissement, le courant électrique et les transports publics, dont l'absence constitue un important facteur de pauvreté dans les villes du monde en développement.

Pour que l'urbanisme soit à même de relever ce défi, gouvernements et collectivités locales doivent jouer un rôle renforcé, selon le rapport. « Des systèmes d'urbanisme réformés doivent s'attaquer directement (...) au changement climatique, à l'urbanisation rapide, à la pauvreté, aux structures informelles et aux questions de sécurité, » et d'une manière parfaitement adaptée aux conditions locales. Ces démarches doivent s'appuyer sur des politiques urbaines nationales bien articulées, ainsi que sur le renforcement des capacités en fonction des besoins, qui doivent se combiner pour surmonter la gouvernance fragmentaire qui a dominé les décennies précédentes.

Au lieu de se laisser manipuler par les élites locales, « les systèmes règlementaires doivent adhérer au principe

de l'égalité devant la loi. » Ces systèmes doivent aussi, dans leur nouveau rôle, veiller à « protéger tout en développant », devenir participatifs et contribuer à l'intégration sociale.

Ces exigences passent par la reconnaissance « sans équivoque aucune » du rôle important joué par le secteur informel. « Il faut adopter et mettre en œuvre des approches mieux adaptées, qu'elles soient innovantes ou éprouvées, afin que l'urbanisme puisse efficacement faire face aux structures informelles. » A cet égard, le rapport cite des problèmes tels que les expulsions d'habitants des taudis et le déplacement ou la fermeture forcés de commerces informels.

Dans son tour d'horizon complet de l'urbanisme au seuil de ce 21^e siècle, le rapport souligne aussi le besoin d'un bon suivi et d'une bonne évaluation des projets d'urbanisme, ainsi que d'une formation améliorée à la profession.

HABITAT. Vu la décentralisation administrative en cours dans le pays et son évolution vers une répartition plus équitable du pouvoir et des ressources à l'échelon local, ce programme revêtait une importance toute particulière.

Des formations à la condition féminine destinées au personnel de terrain ont aussi eu lieu en juin 2009 à Fukuoka (Japon). Il s'agissait de doter le personnel technique des capacités voulues dans divers domaines – y compris l'habitat, l'eau et l'assainissement – notamment pour l'analyse des besoins des femmes et la mise au point de programmes qui en tiennent compte. Ces formations ont bénéficié aux personnels locaux d'ONU-HABITAT ainsi qu'à des partenaires institutionnels dans la région Asie-Pacifique.

En *Afrique de l'Est*, la formation des jeunes a pris encore de l'ampleur en 2009. Les Centres pour la jeunesse ont organisé des cycles de formation pour les instructeurs dans les domaines de l'entreprise et de l'évaluation des ressources.. Il en est résulté trois manuels destinés à diffuser ces cycles dans tous les centres, où des structures logistiques adaptées vont être mises au point.

Au Centre *Moonbeam* de formation pour la jeunesse, à Nairobi (Kenya), 385 jeunes issus des établissements informels de la ville ont reçu des formations professionnelles dans les domaines les plus divers: plomberie, électricité, maçonnerie, menuiserie, ferronnerie, exercice de l'autorité, création et développement d'entreprises, arts paysagers, fabrication de blocs pour le bâtiment la construction de voies carrossables.

PROMOTION DE LA PLANIFICATION URBAINE, DE LA GESTION ET DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVES

“ Permettre à toutes les principales parties prenantes dans les secteurs public, privé et associatif en mesure de jouer un rôle efficace – aux échelons national, provincial/régional, municipal et local – dans le développement des établissements humains et de l’habitat.”

--- Programme pour l’Habitat

ONU-HABITAT a lancé son Initiative Villes et Changement Climatique pour préserver aussi les paysages, comme celui-ci dans le district d’Anji (Chine), 2009.

Photo © BETHANY CARLSON

L'INITIATIVE « VILLES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE » EST LANCÉE

En demandant à ONU-HABITAT, lors de sa 22e session en 2009, de mettre au point une « Initiative pour les villes et le changement climatique » et de l'intégrer à travers ses dispositifs et programmes fonctionnels et normatifs, son Conseil

d'Administration a réaffirmé et renforcé la mission unique qui est celle de notre institution, à savoir l'avènement de villes « durables » du point de vue social et de l'environnement. Dans le domaine de l'urbanisme et de l'administration urbaine durables, ONU-HABITAT a donné suite avec la mise en place d'un nouveau partenariat technique local et le lancement de quatre programmes

pilotes, à commencer par l'Afrique de l'Est, entre autres.

ONU-HABITAT est parfaitement consciente du fait que pour faire face au défi du changement climatique, les villes à travers le monde ont besoin de toute une nouvelle gamme de méthodes et d'instruments. Telle est la raison d'être du partenariat technique spécial noué avec la Banque

ENCADRÉ 2.1: ONU-HABITAT PREND UNE PART ACTIVE AU SOMMET DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT

C'est une délégation importante qu'en décembre 2009 ONU-HABITAT a envoyée à Copenhague (Danemark), sous la conduite de sa Directrice Générale, Mme Anna Tibajuka, à la 15e Conférence des parties (« COP-15 ») à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changements climatique. Nombreux sont les événements auxquels, à cette occasion, notre institution a participé ou qu'elle a organisés, et notamment ceux concernant les villes et le changement climatique.

Le débat parallèle organisé par l'ONU sur le thème « *Villes, dynamique démographique et changement climatique* » a mis en relief le soutien du système onusien au développement urbain durable et à faibles émissions de gaz carbonique, ainsi que l'importance de la dynamique démographique pour l'adaptation au changement climatique ou sa réduction. Organisé et animé par ONU-HABITAT avec la participation de six autres institutions spécialisées, ce débat a donné lieu aux interventions d'une vaste gamme de gouvernants et de praticiens. Les orateurs ont mis en avant le caractère complémentaire des initiatives de l'ONU concernant les villes et le changement climatique, qu'il s'agisse de l'urbanisation, des populations vulnérables des taudis, du développement des capacités des autorités locales ou des techniques de construction « vertes ».

La conférence de Copenhague a donné l'occasion d'un effort de mobilisation de grande ampleur parmi les collectivités locales. Plus de 1,200 officiels territoriaux se sont joints à 115 chefs d'Etat ou de gouvernement pour s'engager à trouver une solution mondiale au problème du climat. Des représentants des gouvernements et autres grandes parties prenantes ont été invités à débattre avec des responsables territoriaux. Diverses instances territoriales ont diffusé des publications sur le sujet.

Il ressort notamment de ces publications qu'à ce jour 2 800 villes se sont fixé d'elles-mêmes des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Cela souligne à quel point il est urgent pour les gouvernements de doter les administrations urbaines des compétences et capacités voulues. Les collectivités locales vont continuer leurs démarches de réduction des émissions et de solutions innovantes jusqu'à la conclusion définitive d'un accord entre Etats. Aux côtés d'autres instances locales et, de plus en plus, le secteur privé, elles semblent bien déterminées à montrer la voie.

Les résultats de la conférence de Copenhague sur le climat rendent d'ailleurs ce rôle moteur des collectivités locales plus impératif que jamais. Toutefois, le besoin d'un accord contraignant pour toutes les parties reste entier puisque, en posant les fondements d'une « révolution de l'énergie propre », il transformerait le modèle économique dominant. On attend des gouvernements qu'ils fassent des collectivités locales leurs partenaires, qu'ils donnent aux maires voix au chapitre et qu'ils partagent les responsabilités. Quant aux collectivités locales, il leur appartient de se faire mieux entendre et d'intensifier les initiatives à l'échelon qui est le leur.

En marge de la conférence de Copenhague, M. Marcelo Ebrard, Maire de Mexico, a été élu président du Conseil mondial des maires sur le changement climatique, tandis que M. Juergen Nimptsch, Bourgmestre de Bonn (Allemagne) était porté à la vice-présidence. Les deux villes doivent jouer un rôle important dans les travaux en cours sur le changement climatique, puisque Bonn va accueillir les négociations préparatoires à la conférence internationale prévue dans la capitale mexicaine en décembre 2010

mondiale, l'Alliance des villes (Cities Alliance) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Dans ce domaine aussi, le partage des bonnes pratiques a un rôle crucial à jouer, et un réseau spécialisé dénommé "SUD-Net" a été lancé à cet effet (voir *Encadré*). Les instruments en cours de mise au point comprennent un répertoire des émissions urbaines de gaz à effet de serre, une méthodologie pour la mesure de la vulnérabilité, une panoplie d'instruments pour les maires (un guide pratique pour l'élaboration de programmes d'action concernant le climat) et une bourse d'échange des bonnes pratiques.

En reconnaissance de la nature urbaine de son mandat et afin de renforcer sa fonction normative, ONU-HABITAT s'est vu accorder le statut d'observateur officiel au sein du Groupe inter-gouvernemental sur le climat (GIEC), accroissant par là-même son propre champ d'influence. C'est à ce titre qu'ONU-HABITAT a pris part à la 31^e session du groupe, dont les grandes lignes du 5^e Rapport d'évaluation prévoient l'adjonction de chapitres consacrés aux questions urbaines et aux établissements humains.

L'INITIATIVE «VILLES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE»

D'un point de vue plus fonctionnel, ONU-HABITAT a lancé dès mars 2009 à Oslo (Norvège) son Initiative « Villes et changement climatique » (voir *Encadré*), et a aussitôt déployé des programmes-pilotes en collaboration avec quatre autorités locales dans trois continents. Il s'agit des villes d'Esmeraldas (Equateur), Kampala (Ouganda), Maputo (Mozambique) et Sorsogon (Philippines). Pour bien faire ressortir la méthodologie particulière mise au point par ONU-HABITAT, ces quatre villes ont commencé par évaluer leur degré de vulnérabilité à certaines menaces, et notre institution a consigné leurs observations

dans une brochure intitulée *Villes et changement climatique – Premières leçons tirées par ONU-HABITAT (Cities and Climate Change – Initial lessons from UN-HABITAT)*. Ce document souligne à quel point certaines autorités locales ont compris et intégré la problématique du changement climatique, et le besoin qu'elles ressentent d'être mieux informées sur le sujet. Les problèmes particuliers qui ont été inventoriés font ressortir le besoin de renforcer les systèmes de gouvernance, en y faisant participer gouvernements et collectivités locales, milieu associatif et secteur privé, pour mieux mettre les villes en mesure de relever le défi du changement climatique.

La dynamique de l'initiative « Villes et changement climatique » a pris de l'ampleur en Afrique du Sud lors du *Sommet pré-Copenhague des collectivités locales africaines pour une feuille de route sur le climat*. C'est à cette occasion que cinq autres villes d'Afrique ont officiellement annoncé leur participation; il s'agit de Bobo Dioulasso (Burkina Faso), Kigali (Rwanda), Mombasa (Kenya), Saint-Louis (Sénégal) et Walvis Bay (Namibie). En Asie, des villes de neuf pays s'apprêtent à leur emboîter le pas. En outre, comme les zones urbaines des petits pays insulaires en développement du Pacifique et des Caraïbes se trouvent tout particulièrement menacées, elles vont elles aussi se joindre ultérieurement à l'initiative d'ONU-HABITAT.

Entretemps, ONU-HABITAT a continué à encourager la bonne gouvernance environnementale des villes et la planification stratégique dans la région du lac Victoria, en Afrique de l'Est, afin d'y concilier l'expansion urbaine avec un écosystème unique au monde. Les Stratégies de développement urbain du lac Victoria sont mises en œuvre dans huit villes de cette zone; elles ont combiné leurs efforts à travers les frontières pour mettre

en place un cadre institutionnel commun, et sont engagées dans un programme spécial de renforcement de leurs capacités. C'est à leur demande qu'ONU-HABITAT a mis au point une panoplie d'outils qui doit aider les collectivités locales à lever des fonds (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs frontières) pour financer les projets et programmes prioritaires.

Quant aux perspectives d'avenir, 2010 est à la fois « l'Année internationale de la biodiversité » et celle à laquelle « une réduction importante du taux de destruction de la biodiversité » doit avoir été enregistrée, et ONU-HABITAT a un rôle particulier à jouer dans ce contexte. Notre institution est membre du Partenariat mondial pour les villes et la biodiversité et soutient le programme "Action locale pour la biodiversité" parrainé par le Conseil international pour les initiatives locales relatives à l'environnement (*International Council for Local Environmental Initiatives*), dont le comité consultatif compte la directrice générale d'ONU-HABITAT parmi ses membres. ONU-HABITAT met aussi au point des directives pour la bonne administration des zones humides urbaines en collaboration avec le secrétariat de la Convention de Ramsar, suite à un atelier d'experts sur le sujet. Par ailleurs, des consultations se poursuivent avec le Programme des Nations Unies pour le développement par le canal du groupe « Opérations conjointes et coordination », et trois nouveaux domaines d'intervention ont été retenus pour les deux années à venir: le changement climatique, les constructions et les transports.

Enfin, ONU-HABITAT a porté le thème « villes et changement climatique » à l'occasion de plusieurs grandes manifestations internationales, y compris le 5^e Symposium de recherche urbaine à Marseille (France); le « Sommet des dirigeants de collectivités locales sur le changement climatique » à Copenhague

(Danemark); et la 3e Conférence mondiale sur le climat à Genève (Suisse).

L'ACTION RÉGIONALE

En Amérique Latine et aux Caraïbes en 2009, ONU-HABITAT a déployé d'importantes actions de suivi en matière de décentralisation. Une rencontre régionale d'experts et deux ateliers nationaux ont été organisés, et l'idée de créer en 2010 une association des ministres de la décentralisation a suscité de l'intérêt, l'objectif étant de renforcer les pouvoirs locaux.

ONU-HABITAT a aussi soutenu une série d'ateliers sur la réduction des risques urbains, la préparation de programmes d'action locaux, l'habitat et la condition féminine, la participation et le développement local, ainsi que l'environnement en milieu urbain.

En Colombie, certaines villes mettent actuellement en place des politiques de grande ampleur en matière de sécurité publique (« Plans municipaux 2008-2010 ») avec le soutien d'ONU-HABITAT, et le gouvernement a imposé une nouvelle règle contraignante sur « l'habitat social et la gestion de l'utilisation des sols » qui inclut aussi l'urbanisme. A Cuba, l'Institut national pour la planification physique est convenu de répliquer les procédures et instruments de l'Agenda 21 Local à travers tout le pays, au titre de l'initiative « Villes et changement climatique. »

Au Costa Rica, la Stratégie nationale de décentralisation fournit des directives générales qui sont maintenant en cours d'adaptation aux besoins et contraintes des autorités provinciales et locales. ONU-HABITAT a apporté au « Comité des Forces Locales » son appui technique pour la mise en place de l'Agenda 21 Local, la planification locale et les instruments d'amélioration de la condition féminine, ainsi que

des formations pour les parties prenantes locales en rapport avec les politiques d'égalité hommes-femmes.

En Equateur, ONU-HABITAT a appuyé l'organisation d'ateliers

sur l'habitat pour les populations indigènes. Des délégués de Bolivie, du Brésil, du Chili, du Mexique, du Nicaragua et du Pérou y ont participé et ont manifesté de l'intérêt pour la mise au point de projets urbains. Le Mexique a mis

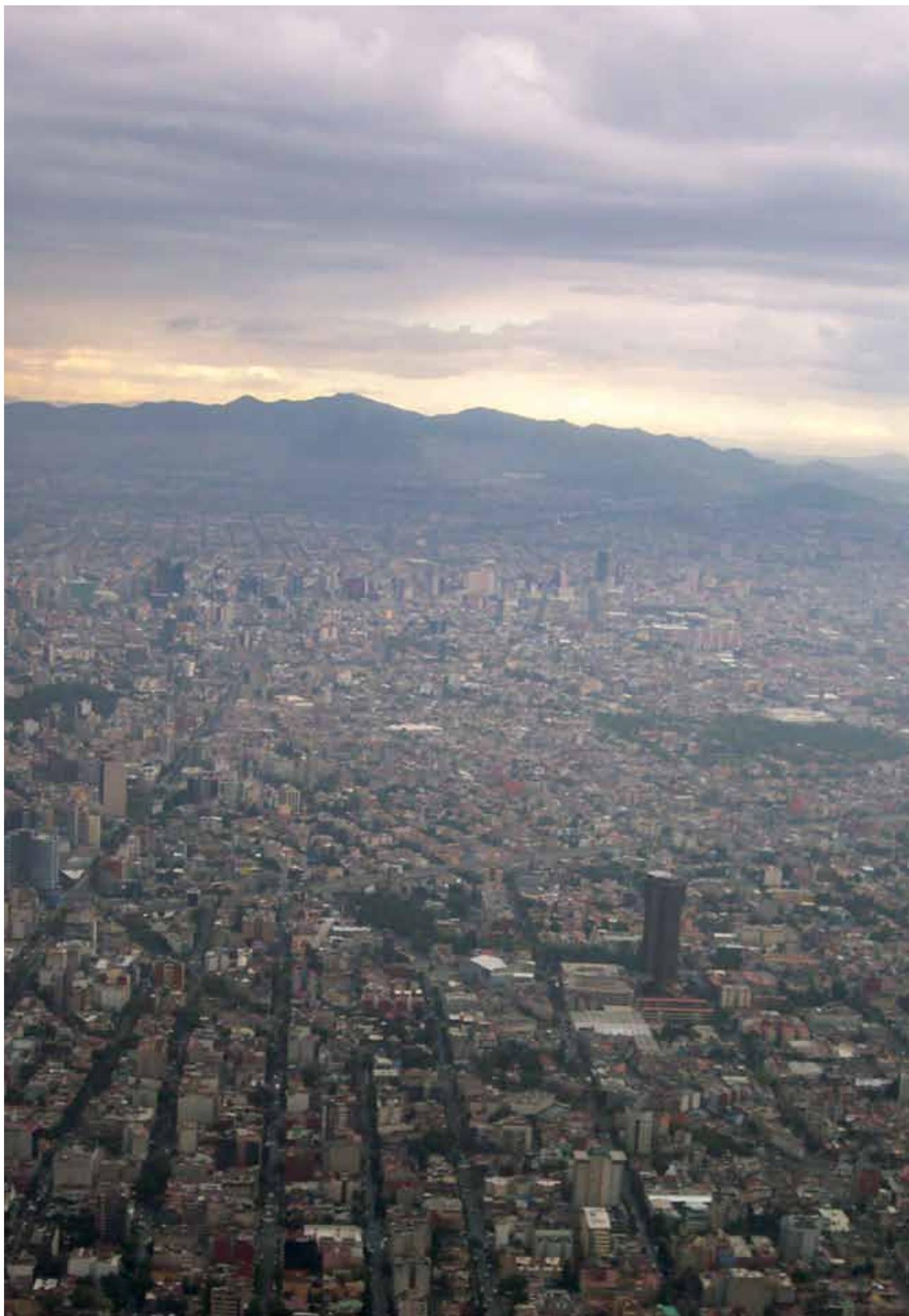
ENCADRÉ 2.2: VILLES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE: LE RÔLE STRATÉGIQUE DE PREMIER PLAN D'ONU-HABITAT

Réduire le changement climatique tout en luttant contre la fracture urbaine: il s'agit là d'un double défi qu'ONU-HABITAT est particulièrement bien placée pour relever. Elle le doit à sa solide expertise dans de nombreux domaines, à sa bonne connaissance du terrain et à sa vaste gamme de partenariats. Les Etats-membres lui en ont d'ailleurs donné acte lors de la 22e session de son Conseil d'Administration, fin mars et début avril 2009, en demandant à notre institution de lancer l'initiative « Villes et changement climatique ».

La résolution du Conseil montre que le lien entre urbanisation et changement climatique est de mieux en mieux pris en compte. Elle reconnaît aussi que des mesures bien étudiées d'adaptation et de réduction prises à l'échelon local mais intégrées à des politiques nationales vont avoir un rôle important à jouer face au défi planétaire que constitue le changement climatique. La résolution du Conseil jette aussi les bases des travaux ultérieurs d'ONU-HABITAT dans ce domaine et appelle, entre autres, les gouvernements à élargir la portée géographique de leurs politiques en cours concernant les villes et le changement climatique, ainsi que les dimensions de leurs dispositifs de renforcement des capacités, afin d'appuyer les efforts des pouvoirs locaux face au défi climatique.

A partir de là et au titre de son projet stratégique à moyen terme, ONU-HABITAT s'attache désormais à intégrer le changement climatique à la totalité de ses activités. Cela comprend le soutien institutionnalisé aux autorités locales, réseaux et associations de villes, entre autres, qui se trouvent aux prises avec le changement climatique et ses conséquences aux échelles locale, nationale et mondiale. Notre institution doit aussi mettre en avant une meilleure gestion de l'expansion urbaine afin de prévenir la consommation non-durable des sols, de l'eau et autres ressources naturelles, qui accélère la dégradation de l'environnement et les effets néfastes du changement climatique.

L'initiative « Villes et changement climatique » bénéficie de synergies et partenariats stratégiques avec une dizaine d'autres institutions spécialisées de l'ONU, y compris le Groupe inter-gouvernemental (GIEC) et la Convention-cadre sur le changement climatique (UNFCCC). En dehors du système onusien, des partenariats, qu'ils soient de fraîche date ou qu'ils aient été relancés, lient notre institution à un certain nombre d'organisations non-gouvernementales, y compris le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, Cités unies (UCLG), Metropolis, l'Initiative Clinton sur le Climat, l'*International Institute for Environment and Development*, *Urbanisation and Global Environmental Change*, ainsi que la *Climate Change, Environment and Migration Alliance*.



L'environnement s'améliore à Mexico (Mexique). Photo © DENNIS POULETTE

en place des politiques de sécurité publique qui ont amélioré la situation dans la capitale.

En Afrique et dans les pays arabes, ONU-HABITAT veille à renforcer le fonctionnement des pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que d'autres parties prenantes, afin de rendre les villes plus vivables, plus productives et mieux intégrées socialement. Le Programme d'amélioration participative des taudis encourage l'urbanisme, la gestion et la gouvernance participatifs dans 30 pays de cette région.

Dans les pays d'Europe en transition, ONU-HABITAT fournit son appui technique à 10 autorités urbaines au Kosovo dans des domaines et des projets qui comprennent les politiques de mobilité, la conception et l'aménagement des espaces publics, la préservation du patrimoine culturel ainsi que l'évaluation et la gestion des risques en cas de catastrophe, avec la méthode d'« apprentissage par la pratique » comme instrument privilégié de renforcement des capacités. Des projets d'investissement issus des plans d'aménagement appuyés par ONU-HABITAT ont aussi été mis au point en collaboration avec les municipalités, et devraient entrer en application en 2010.

Le Programme pour les établissements humains et le développement local intégré a été lancé en 2009. Ce dispositif prend la suite du Programme triennal d'établissement et d'intégration des réfugiés qu'ONU-HABITAT vient de conduire à son terme en Serbie, où il s'est traduit par l'amélioration du logement social (670 unités, dont 570 nouveaux, pour 3 000 réfugiés et autres catégories vulnérables) et l'aménagement local intégré. Le nouveau programme doit élargir les bénéfices de cette expérience aux zones urbaines d'Albanie, de Bosnie et d'Herzégovine, outre la Serbie. Autre bénéfice du nouveau programme: il encourage

ENCADRÉ 2.3: UN RÉSEAU INNOVANT POUR LE GOUVERNEMENT URBAIN DURABLE

Le changement climatique représente un phénomène complexe et de grande ampleur. Si nos villes doivent devenir plus « durables », il faut que les pouvoirs publics, tous échelons confondus, aient accès à une vaste gamme de savoirs et d'expériences. Telle est la raison d'être du « Réseau du développement urbain durable » (SUD-Net), dispositif multidisciplinaire de dimension mondiale soutenu par ONU-HABITAT.

SUD-Net aide les villes de multiples manières: mobilisation de partenaires et de réseaux, mise en place de partenariats, déploiement de projets innovants favorables aux plus pauvres, accès aux connaissances et partage, diffusion des meilleures pratiques. Le réseau donne accès à des informations à jour (instruments et directives, panoplies de ressources et documents) ainsi qu'aux réactions suscitées par les débats, initiatives et activités en cours aux échelles mondiale, nationale et locale. SUD-Net appuie aussi le renforcement des capacités institutionnelles à travers l'amélioration de la gouvernance sur fond de décentralisation des pouvoirs publics. Au cours de l'année passée, des liens ont été noués avec les réseaux locaux d'informations urbaines, des conseils municipaux et des universités, ainsi qu'avec la Banque mondiale.

la mise en réseau à l'échelle régionale ainsi que les liens entre pays voisins, afin de renforcer les complémentarités avec les principales formes d'assistance fournies par l'Union européenne.

Toujours en 2009 et en collaboration avec le Réseau d'associations des collectivités locales d'Europe du Sud-Est et l'Université technologique d'Helsinki, 15 praticiens des affaires urbaines venus de huit pays ont été formés à l'organisation de projets participatifs dans les établissements informels; à cette occasion, les bases d'un réseau de villes et d'institutions engagées dans la régularisation et l'amélioration de ce type d'établissement humain ont aussi été établies. Cette réunion, qui s'est tenue à Ohrid (Macédoine), a ouvert la voie à la mise au point d'un programme à moyen et long terme de renforcement des capacités en matière de bonne administration des villes.

ENCADRÉ 2.4: LES URBANISTES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE:
« FAISONS PREUVE DE VISION! »

Comme pour faire écho à la mission que son Conseil d'Administration venait d'assigner à ONU-HABITAT, les professionnels de l'urbanisme se sont déclarés prêts à faire face, eux aussi, au double défi du changement climatique et de l'urbanisation.

Réunis en congrès à Porto (Portugal) autour du thème « *Des villes à faibles émissions de carbone* », les orateurs qui se sont succédé à la tribune de la Société internationale des urbanistes (ISOCARP) ont reconnu que le milieu urbain constituait une source majeure de gaz à effets de serre, mais aussi un facteur capital pour tout programme d'action mondial contre le changement climatique, tout en ménageant les différences qui s'imposent d'une agglomération à une autre.

Les participants ont souligné le rôle qui devait être celui d'un aménagement de l'espace à la fois intégré et (socialement) intégrateur. L'aménagement de l'espace porte sur la distribution (et l'investissement qui y est lié) de l'habitat, des transports et des services de base, entre autres, et se prête donc bien à l'avènement de villes et de bâtiments « neutres » en matière de climat et d'émissions nocives.

Les travaux du congrès ont souligné le besoin d'allier sens de l'urgence, *leadership* et vision, du haut en bas de la hiérarchie des pouvoirs publics; et puisque les stratégies liées au changement climatique s'inscrivent dans une perspective à long terme, au lieu de produire leurs effets du jour au lendemain, cet engagement politique doit être reconduit d'une génération à l'autre.

Les urbanistes du monde entier sont aussi convenus que les stratégies urbaines relatives au changement climatique doivent nécessairement s'adapter aux besoins et responsabilités particulières qui sont celles du pays (développé ou en développement), et comporter un bon dosage de mesures de réduction et d'adaptation.

C'est sur cet aspect particulier de l'urbanisme que va se pencher le prochain congrès de l'ISOCARP, prévu à Nairobi (Kenya) en septembre 2010 sur le thème « *Ville durable, monde en développement*. » Cette première réunion sur le continent africain devrait attirer l'attention sur le fait que l'urbanisation durable va largement dépendre de ce qui se passe dans les villes du monde en développement.

Dans ces pays, la surface bâtie en milieu urbain va tripler d'ici 2030, et cette évolution spectaculaire ne va pas manquer de mettre diverses ressources sous pression. D'après les dernières estimations, les nouvelles surfaces bâties dans les villes des pays en développement vont, au cours des trois décennies à venir, égaler la totalité de la surface bâtie qui était celle du monde entier au début du 21^e siècle. Orienter cette expansion sans précédent dans un sens « durable » figure parmi les priorités d'ONU-HABITAT, qui ne peut donc qu'accueillir favorablement l'appui des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement face à ce défi majeur.

Par ailleurs, ONU-HABITAT maintient son soutien aux associations professionnelles d'urbanisme en Afrique, l'un des objectifs étant d'organiser un congrès dans le courant 2010.

PROMOUVOIR DES RÉGIMES FONCIERS ET UN HABITAT POUR LES PAUVRES

“Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la réalisation progressive mais entière du droit à un logement décent, et à fournir la sécurité juridique des régimes fonciers ainsi que l'égalité d'accès au foncier pour tous.”

-- Programme pour l'Habitat

En Asie, des investissements s'imposent d'urgence pour améliorer les conditions de vie des pauvres dans les bidonvilles. 2009.

Photo © WEE LING SOH

LA RÉFORME FONCIÈRE ET LE DROIT AU LOGEMENT FONT DES PROGRÈS

L'offre de terrains joue un rôle central dans la celle de logements comme dans l'amélioration et la prévention de taudis. Le foncier comporte un certain nombre de dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques et financières qui sont liées aux droits de propriété, à la taxation foncière et à la législation nationale; celles-ci ont des conséquences directes sur le bon fonctionnement du secteur du logement comme pour le développement économique d'ensemble d'un pays, quel qu'il soit. Le manque d'instruments favorables aux pauvres et permettant des politiques foncières efficaces en milieu urbain est désormais bien reconnu. A défaut de tels instruments, la prévention des taudis restera marginale et l'offre de logements restera inférieure aux besoins. Autre réalité connexe et bien connue: le manque de personnel suffisamment formé pour aborder les problèmes de grande ampleur

auxquels l'urbanisation sauvage confronte les collectivités locales.

Ce double défi met en relief l'impérieuse nécessité de déployer un environnement, les connaissances et les capacités qui vont permettre aux gouvernements ainsi qu'aux partenaires du Programme pour l'Habitat de mettre au point et en œuvre des politiques et programmes d'amélioration et de prévention des taudis à l'échelle d'une ville entière. On peut aussi, face à ce double défi, encourager et appuyer la mise au point et en œuvre de réformes en matière foncière et de logement afin d'augmenter dans ces deux domaines une offre à la fois abordable et juridiquement sûre. Les approches fondées sur le respect des droits ont un rôle très important à jouer à cet égard.

LE FONCIER ET L'HABITAT PRO-PAUVRES

Le Réseau mondial d'outils fonciers d'ONU-HABITAT (GLTN) a participé à l'Initiative sur la politique foncière lancée conjointement par la Commission de l'Union africaine,

la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Des experts des quatre institutions ont mis au point une politique foncière d'ensemble ainsi que des directives qui ont reçu l'aval officiel des chefs d'Etat et de gouvernement africains lors de leur réunion à Syrte (Libye) en juillet 2009. Cette décision a démontré la détermination des dirigeants africains à faire en sorte que la législation foncière assure un accès équitable à la terre, et spécialement pour ceux qui en sont privés comme les femmes, les jeunes, personnes déplacées et autres catégories vulnérables. ONU-HABITAT maintient son soutien à cette ligne politique à travers la mise au point d'indicateurs fonciers et autres systèmes.

Les partenariats et le partage des savoirs forment les deux piliers du Réseau d'outils fonciers, qui rassemble des organisations non-gouvernementales internationales, des institutions financières, des organismes de recherche et de formation, des donateurs et des groupements professionnels. Le réseau regroupe actuellement 42



Un cours de calcul à Kaboul (Afghanistan), 2009. Photo © D. O'REILLY

ENCADRÉ 3.1: LA RÉFORME FONCIÈRE AU KENYA

La réforme foncière au Kenya illustre bien l'avantage comparatif qui est celui d'ONU-HABITAT lorsqu'il s'agit de soutenir des liens, synergies, processus ou interventions dans le secteur foncier. C'est à la fin de 2009 que le Kenya a définitivement adopté une nouvelle politique foncière nationale qui fournit un cadre bien adapté à la réforme. A cet égard, le Groupe « Foncier » des partenaires du développement, placé sous la présidence d'ONU-HABITAT, est aussi convenu avec le Ministère kenyan des terres d'une « feuille de route » et d'une liste de « résultats rapides ». Les parties prenantes non-gouvernementales sont déjà engagées et un système de récolte de fonds a été mis en place. Le groupe de partenaires du développement s'était déjà engagé à hauteur de quelque 13 millions USD en faveur de la réforme foncière, et des ressources supplémentaires sont attendues suite au vote de la législation par le parlement.

partenaires à travers le monde et compte au total 1 130 affiliés dans 132 pays. Il soutient la mise au point d'outils fonciers innovants qui contribuent à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement à travers la réforme foncière, la gestion améliorée des sols et la sécurité de la tenure.

En 2009 et en collaboration avec divers partenaires, le réseau a organisé une douzaine d'ateliers sur les critères d'évaluation en rapport avec la condition féminine, sur le droit foncier islamique et le soutien technique post-conflit, entre autres. Il a aussi produit 15 brochures de vulgarisation, dont notamment une intitulée « Condition féminine et outils fonciers à grande échelle: critères d'évaluation. »

L'APPUI AUX POLITIQUES NATIONALES

Le réseau appuie le déploiement, par les Etats-membres et d'autres partenaires, de politiques foncières susceptibles d'aboutir à une réforme complète favorable aux plus pauvres. Au Kenya, par exemple, des démarches de ce genre ont abouti à l'adoption par le parlement d'une législation foncière améliorée en décembre 2009 (voir Encadré).

Afrique

A Madagascar, un programme de régularisation des terres vise à donner un accès général à la sécurité de la tenure. En République démocratique du Congo, un programme foncier

post-conflit a été lancé. Parmi le groupe de pays concernés par le dispositif « Unis dans l'action », y compris le Cap-Vert, le Mozambique et le Rwanda, ONU-HABITAT appuie la mise au point et en œuvre de politiques bien adaptées et de cadres règlementaires améliorés.

Bénin

Le Bénin a lancé un programme innovant d'enregistrement au cadastre des terrains urbains qui est actuellement en cours d'élargissement. ONU-HABITAT recueille toutes les informations concernant ces projets, y compris les dispositifs institutionnels et juridiques, en partenariat avec des organisations locales et internationales. Notre institution va faire de même pour le « Plan Foncier Rural » d'inscription au cadastre.

Botswana

ONU-HABITAT a collationné toutes les données relatives au programme d'inventaire foncier, qui est considéré comme « bonne pratique » notamment en ce qui concerne le « Système de gestion intégrée des terres tribales ». La collation inclut les procédures, les différentes étapes et principales caractéristiques de l'inventaire, ainsi que le système d'information foncière qui lui est attaché. Ce projet a inspiré au Réseau d'outils fonciers un ensemble de « Directives pour la mise en œuvre d'un inventaire foncier. »

ENCADRÉ 3.2: LA SÉCURITÉ DE LA TENURE POUR DES MILLIONS D'ÉTHIOPiens

Ces cinq dernières années en Ethiopie, quelque 20 millions de certificats fonciers ont été délivrés à travers le pays. Ce type de document est l'une des nombreuses formules de tenure que recommande ONU-HABITAT par l'intermédiaire du Réseau mondial d'outils fonciers. Notre organisation a appuyé le gouvernement éthiopien et la Banque mondiale avec un financement initial et son aide technique ces trois dernières années, sans compter des travaux de recherche et l'évaluation prospective

de l'incidence du programme de certification foncière. Une évaluation récente *a posteriori* a montré qu'en dépit des contraintes pesant sur les politiques publiques, le programme a rendu plus sûrs non seulement la tenure (notamment pour les femmes) mais aussi l'investissement foncier et le marché locatif, avec des retombées d'ensemble très supérieures aux coûts de mise en œuvre. Cela a amené les autorités à élargir la portée du programme de 24 à plus de 60 millions de certificats, pour un coût de 1.3 milliard USD.

ENCADRÉ 3.3: FONCIER, LOGEMENT: UN DÉFI SANS PRÉCÉDENT

En dépit des avancées qu'ont pu faire un certain nombre de pays pour atteindre l'Objectif du Millénaire concernant les taudis, ceux-ci vont continuer à recevoir l'afflux de centaines de millions de nouveaux habitants si des mesures radicales et des efforts importants ne viennent pas leur offrir divers modes d'habitat à bon marché ainsi qu'un accès amélioré au foncier dans de bonnes conditions de sécurité juridique. La situation est critique et sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Aujourd'hui, quelque 1 150 millions de citoyens – soit un être humain sur six – vivent dans des taudis, et sans mesures sérieuses on prévoit que ce nombre pourrait atteindre les deux milliards dans les 30 ans à venir. Les dimensions régionales de ces estimations mondiales apparaissent clairement. C'est en Asie que vivent déjà plus de la moitié (581 millions) des habitants des taudis, suivie par l'Afrique sub-saharienne (199 millions) et l'Amérique Latine (120 millions, soit près de 30 pour cent de la population totale). L'extension et la prolifération des taudis varient aussi d'une région à l'autre, mais sont probablement plus marquées en Afrique où, dans nombre de pays, l'expansion des villes va aller de pair, ou peu s'en faut, avec ces deux phénomènes.

Le mauvais fonctionnement du secteur de l'habitat – avec le manque de logements adaptés et d'un coût abordable qui en découle – constitue, avec l'accès inéquitable au foncier urbain, l'une des causes principales de la croissance des taudis et de leur prolifération. D'ici à 2030, ils seront quelque trois milliards de plus à avoir besoin d'un logement convenable et de l'accès aux services sociaux et infrastructures de base. Cela veut dire qu'il faudrait d'ici là, chaque jour, mettre à disposition 96 150 unités d'habitation. Aujourd'hui à travers le monde, c'est dans les pays en développement que le manque de logements bon marché se fait sentir de la manière la plus aiguë. On estime ainsi qu'en Inde, il faudrait 40 millions d'unités supplémentaires; en Indonésie, 735 000; en Malaisie, 709 000; en Angola, 700 000; au Bangladesh, 659 000; en Afrique du Sud, 650 000; et 240 000 en République démocratique du Congo.

Quant à l'utilisation et à l'attribution des sols pour l'habitat et les autres fonctions urbaines, l'espace occupé par les villes augmente plus rapidement que leur nombre d'habitants. Entre l'an 2000 et 2030, on s'attend à voir la population urbaine mondiale s'accroître de 72 pour cent, contre 175 pour cent pour les zones urbaines aménagées. A l'origine de cet étalement des villes, on trouve divers facteurs, dont notamment l'accès inégal et inéquitable au foncier, l'insécurité de la tenure, le mauvais fonctionnement des marchés foncier et de l'habitat ainsi que, dans ces deux domaines, des politiques inadaptées. On estime à deux millions par an le nombre de victimes d'expulsions, dont la majorité en Afrique et en Asie.

En outre, on estime que, dans les pays en développement, seuls un peu moins de 30 pour cent des terrains sont enregistrés au cadastre ou ce qui en tient lieu. Les femmes détiennent moins de 10 pour cent des titres fonciers enregistrés dans le monde entier. Les régimes fonciers et leurs instruments de gestion foncière tendent à privilégier l'offre à destination des classes moyennes et du secteur privé. Cela va de pair avec une distribution inéquitable des terres dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Les élites politiques et économiques se trouvent souvent détenir de vastes domaines qu'elles utilisent habituellement à des fins spéculatives, qu'il s'agisse du foncier ou du logement, ce qui exclut encore davantage les ménages économiquement faibles. Dans certaines villes, ils sont jusqu'à 60 pour cent de citoyens pauvres à occuper moins de cinq pour cent des sols, dans des établissements souvent caractérisés par le surpeuplement, le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement et des conditions sanitaires déplorable.

L'absence de volonté politique, qui peut aller de pair avec la corruption et l'impunité, constitue l'une des causes dominantes de la persistance des taudis dans bon nombre de villes. Cela tend à déboucher sur une montée des tensions et conflits sociaux à propos du contrôle du foncier, d'où divers degrés de déstabilisation politique et sociale, des tensions au sein de la société et l'augmentation du nombre de personnes déplacées, de réfugiés et de pauvres. S'ajoutent à cela des conséquences néfastes pour l'économie et l'environnement, d'où une moindre qualité de vie pour l'ensemble de la population. L'incapacité des autorités municipales à faire face à ces problèmes majeurs se joint à l'expansion démographique urbaine pour aggraver la vulnérabilité du milieu urbain, et notamment des citoyens les plus pauvres.

La rapidité de leur expansion démographique expose les villes tant aux conflits qu'aux catastrophes naturelles. Les établissements informels se trouvent souvent sur des sites dangereux, avec un accès limité à l'eau et aux services de base; ils échappent aussi souvent au contrôle des pouvoirs publics et peuvent être enclins à la violence. Dans ces conditions, la capacité de réaction des villes est très réduite, y compris face à la moindre crise. Les catastrophes naturelles ou les conflits peuvent provoquer des déplacements massifs vers les zones urbaines de la part des populations affectées, suscitant souvent à leur tour des crises humanitaires comme par exemple à travers les maladies contagieuses. Le changement climatique va, lui aussi, accélérer migrations et déplacements, touchant tout particulièrement les quelque 634 millions d'humains vivant dans les zones côtières à risques. Les problèmes d'habitat, de sols et de propriété surviennent souvent en rapport avec des déplacements de populations, et peuvent constituer un obstacle important au retour ainsi qu'à des solutions durables.

Ethiopie

En collaboration avec la Banque mondiale et les pouvoirs publics éthiopiens (Région d'Amhara), ONU-HABITAT met actuellement à l'essai un système pro-pauvres capable d'enregistrer une large gamme de droits fonciers, y compris privés, publics, coutumiers ou traditionnels, individuels ou collectifs (voir Encadré).

Mozambique

ONU-HABITAT soutient le vaste processus de régularisation de l'utilisation des sols lancé dans la capitale, Maputo, au titre du Programme d'aménagement urbain. Le processus recourt à une méthode inclusive et participative d'aménagement de l'espace, en privilégiant les établissements péri-urbains traditionnels.

Colombie

ONU-HABITAT a aidé à la préparation d'une nouvelle directive obligatoire sur l'amélioration des taudis qui sert désormais de base à neuf nouveaux programmes municipaux. Le gouvernement a adopté une nouvelle politique concernant la restitution des logements et les droits fonciers pour les personnes déplacées.

Costa Rica

La Politique nationale du logement a été mise au point avec l'appui d'ONU-HABITAT.

Equateur

Des consultations ont eu lieu avec la Plateforme du contrat social pour le logement à propos du projet de législation sur le logement.

Albanie

Avec l'assistance technique et un prêt de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (pour la construction de 1 100 logements sociaux municipaux dans huit communes), ONU-HABITAT a en 2009 apporté son soutien à la préparation d'un

manuel de Gestion du logement social qui détaille un cadre institutionnel et fonctionnel pour l'habitat social dans le pays.

FONCIER: ACTIVITÉS NORMATIVES ET PROJETS

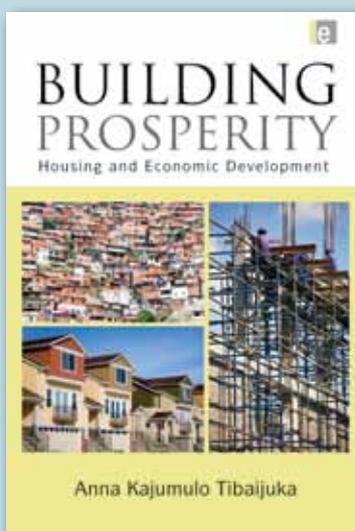
S'agissant du foncier, ONU-HABITAT allie aussi activités normatives et projets sur le terrain dans divers pays, cherchant à nouer des partenariats, à harmoniser les interventions et à mettre à profit toutes les capacités disponibles, conformément à sa stratégie de moyen terme. Cette approche est aussi conforme à la Déclaration de Paris sur l'amélioration de l'aide au développement par les activités de suivi; ce document a été signé en 2005 par plus d'une centaine de gouvernements sous l'égide de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

Expulsions: ONU-HABITAT et le Réseau mondial d'outils fonciers mettent au point ensemble des directives contre les expulsions (indemnisation et expropriation comprises), cette démarche associant d'importantes parties prenantes afin de bénéficier d'une large variété d'éclairages sur le sujet. Les éléments de fait recueillis lors de missions d'enquête par le Groupe consultatif sur les expulsions et ONU-HABITAT à Port-Harcourt (Nigeria), dans le Grand Londres (Royaume-Uni), à Istanbul (Turquie), la Nouvelle Orléans (Etats-Unis d'Amérique) et Buenos Aires (Argentine) vont servir aux partenaires concernés à élaborer des formules de remplacement bien adaptées.

L'habitat pour les pauvres:

Comme mentionné plus haut, la formation est un préalable

ENCADRÉ 3.4: PUBLICATION D'UN LIVRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Lors d'une cérémonie dans la capitale suédoise, Mme Tibaijuka a lancé son nouveau livre. Sous le titre *Bâtir la prospérité*, elle montre tous les avantages qu'il y a à investir dans le logement pour les pauvres. Devant un parterre de hauts responsables suédois et étrangers et d'experts en habitat réunis en novembre pour une séance de signature, elle a déclaré qu'il existait désormais des preuves empiriques mais claires des effets multiples que peut avoir le logement sur les mécanismes de croissance économique. Son ouvrage se présente comme

un catalyseur destiné à provoquer une prise de conscience du rôle central du logement dans le développement économique. Il défend l'idée que l'investissement dans le logement, à travers divers allers-retours dans les échanges, a des retombées directes et indirectes sur la croissance nationale ainsi que, dans une large mesure, sur le stock de capital d'un pays donné. "Il s'agit là d'une importante contribution au débat international sur le rôle du logement dans le développement économique. J'espère très sincèrement que ses conclusions et recommandations vont conduire à une plus grande prospérité à travers le monde et déboucher sur des conditions de vie améliorées pour les citoyens pauvres," déclare le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon dans sa préface à cet ouvrage.

essentiel à une meilleure efficacité des politiques foncières et de l'habitat. A la fin de 2009, ONU-HABITAT s'apprêtait à publier une série de *Petits guides pour l'habitat à bas coût dans les villes africaines* suite au succès de la série consacrée aux villes d'Asie en 2007 et à la demande de responsables politiques et de la société civile en Afrique. Une première version des huit brochures a été présentée à un groupe de spécialistes pour avis et suggestions; publiés dans le courant de 2010, les guides sont destinés à renforcer, en matière d'habitat bon marché, les capacités de la fonction publique nationale

et territoriale, des responsables des politiques publiques, de la société civile et du mouvement associatif populaire.

Amélioration participative des taudis: En 2009, ONU-HABITAT a organisé cinq ateliers régionaux au titre de programmes spécialisés bénéficiant à une cinquantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et d'Océanie. Il s'agissait d'améliorer les capacités des autorités municipales et nationales pour leur permettre de mettre à jour de manière autonome les Profils urbains rapides à l'aide d'instruments et de méthodes

de nature participative. Les participants aux ateliers ont aussi été formés à l'élaboration et à la promotion de politiques de réforme ainsi qu'au déploiement de projets « pelle en main » d'amélioration de l'habitat et des établissements humains, et ce dans des conditions qui prennent en compte les milieux locaux et leurs besoins.

Formation – foncier, gouvernance et condition féminine:

Un programme-pilote de formation sur « l'amélioration de l'égalité hommes-femmes par la participation populaire et la bonne gouvernance foncière » a

ENCADRÉ 3.5: UN AUDIT SALUE L'ACTION DU RÉSEAU D'OUTILS FONCIERS

Un audit indépendant de mi-mandat a émis un avis très favorable sur les deux premières années de fonctionnement du Réseau mondial d'outils fonciers, recommandant un renforcement des équipes et du financement afin qu'il puisse faire face aux défis à venir.

Le réseau n'a commencé à fonctionner que vers la fin de 2007 et son mandat actuel court jusqu'à la fin de 2011. Lors de leur audit de mi-mandat en 2009, les experts internationaux ont noté que le Réseau « regroupe bon nombre des professions et organismes qui comptent dans le secteur, avec une « image de marque » et un crédit certain auprès de tous ceux qui s'intéressent au foncier à travers le monde. Des acquis notables ont été engrangés dans les domaines du plaidoyer, de la recherche et de la mise au point d'outils et méthodes », et ce « avec un secrétariat peu étoffé, un budget limité, et en dépit des contraintes administratives. »

Le succès du Réseau tient pour une bonne part à sa capacité à passer à l'échelle supérieure en recourant aux ressources et contributions des partenaires, ce qui permet de tirer le meilleur parti de fonds très limités. Les partenaires ont fait la preuve de leur attachement à la vision et aux valeurs qui sont celles du réseau. Et les experts d'ajouter: « *Le personnel du secrétariat est lui aussi fortement motivé, capable et dévoué. ONU-HABITAT a apporté au Réseau un soutien enthousiaste, notamment sous la forme d'heures de travail en quantités considérables de la part de son propre personnel (y compris de direction) afin d'assurer son succès.* » Le Réseau est financé par l'Agence suédoise pour la coopération et le développement international (SIDA) et le

gouvernement norvégien.

« Avec moins de moyens financiers qu'il n'était prévu pour deux ans, le Réseau a accompli des progrès rapides dans la mise au point et l'inventaire d'instruments qui concernent la quasi-totalité de son domaine d'activité. Au 31 juillet 2009, 41 de ses documents et publications étaient disponibles sur son site Internet. Celui-ci avait déjà enregistré plus de 70 000 téléchargements, dont plus de 16, 00 portant sur des documents produits par le Réseau. »

Le Réseau est désormais actif au Kenya, en Ethiopie, au Liberia, en Haïti et au Botswana, et ses programmes de recherche, de mise au point d'instruments et de formation l'ont amené à œuvrer dans de nombreux autres pays.

Les experts ont noté qu'outre une insuffisance de personnel, le Réseau « doit faire face à un certain nombres de défis pour l'avenir », dont notamment les suivants:

- La fourniture de ressources et d'encadrement pour l'expansion dans des activités à l'échelle d'un pays.
- Des modalités contractuelles plus efficaces et de moindres contraintes pour les appels d'offres.
- Etoffer le personnel du secrétariat afin de tirer tout le parti des occasions qui se présentent.
- Mieux faire connaître les activités du Réseau auprès des donateurs, responsables de projets fonciers, organismes publics et consultants.

L'audit a fait l'objet d'un débat lors d'une réunion des partenaires du Réseau en septembre 2009 à Nairobi (Kenya).

été organisé à Naivasha (Kenya) en novembre 2009; il a rassemblé des participants de 18 pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes.

Droit foncier islamique: Après l'adhésion de l'Université islamique de Malaisie au Réseau d'outils fonciers, ONU-HABITAT a organisé avec elle à Kuala Lumpur un cours-pilote sur « les droits foncier et immobilier en milieu islamique » pour 20 participants issus de 10 pays. Avec le *Programme d'action de Kuala Lumpur* qui en est issu, partenaires et participants sont convenus en principe de faire avancer la cause du droit foncier islamique par le biais de quatre autres projets.

Foncier et conflits: A Nairobi (Kenya) à la mi-septembre, un atelier technique a été organisé avec le Groupe de travail spécial sur le relèvement rapide, et le Groupe spécial « protection » a passé en revue les progrès accomplis dans la mise au point par ONU-HABITAT et divers partenaires d'instruments concernant le foncier et les conflits, y compris des directives, un manuel, une fiche-type de contrôle et un document de politique générale.

PERSPECTIVES

Le Réseau mondial prévoit, pour son passage à une dimension supérieure, de mettre à l'essai une série d'outils fonciers dans diverses parties du monde; il va aussi évaluer l'incidence de divers projets fonciers, organiser des formations et poursuivre ses démarches de plaidoyer stratégique lors d'un certain nombre de manifestations internationales bien choisies.

Le Réseau cherche à élargir son assises financière afin de mieux remplir la mission qui est la sienne. Ainsi par exemple, des négociations sont en cours en vue d'un financement par la Fondation Gates, en rapport avec le déploiement d'outils fonciers dans trois pays d'Afrique sub-saharienne.

CATASTROPHES ET LENDEMAINS DE CONFLIT

En 2009, ONU-HABITAT a élargi deux de ses instruments à tous les problèmes touchant aux établissements humains en situation de crise: (1) la Politique stratégique sur les établissements humains et les

crises, et (2) le cadre de « Secours et reconstruction durables ». Des séminaires spécialisés ont été organisés à Genève (Suisse) et à Nairobi (Kenya), qui ont donné l'occasion d'affiner un ensemble de directives générales et d'instruments. ONU-HABITAT a produit quatre publications, dont notamment *Foncier, tenure et habitat - Problèmes pour les personnes déplacées par le conflits en Géorgie* et *Les blocs de terre stabilisée emboîtés: des techniques adaptées en Ouganda (Interlocking Stabilized Soil Blocks: Appropriate Earth Technologies in Uganda)*.

Colombie

ONU-HABITAT a effectué une mission d'enquête sur les droits fonciers et immobiliers, avec un Programme d'assistance préparatoire centré sur les personnes déplacées.

République démocratique du Congo

ONU-HABITAT a administré un dispositif de règlement des litiges fonciers dans la partie orientale du pays, tout en coordonnant, au Nord Kivu et en Ituri, des

ENCADRÉ 3.6: SUR LE TERRAIN EN AFGHANISTAN

En 2009, ONU-HABITAT et USAID ont uni leurs forces pour lancer une nouvelle campagne d'alphabétisation en Afghanistan, dont le niveau est l'un des plus faibles du monde suite à de longues années de conflit.

Le projet, qui se monte à 40 millions USD, vise à améliorer la situation en zones rurales où 90 pour cent des femmes et 63 pour cent des hommes ne savent ni lire ni écrire.

La population afghane n'a eu la possibilité d'accumuler ni le capital ni les ressources qui lui auraient permis de commencer à sortir de la pauvreté. Pour le moment, il lui manque une stratégie qui prenne en compte les interactions entre l'incapacité à lire ou à compter, l'aptitude au travail productif, et des moyens d'épargner et d'investir à l'échelle nationale.

Ces trois problèmes sont précisément ceux que privilégie le programme d'ONU-HABITAT

et USAID, qui les intègre dans une seule et même perspective puisqu'en plus de l'alphabétisation et des formations il veille aussi à développer les aptitudes économiques individuelles ainsi que les dispositifs d'épargne et d'investissement populaires.

Le projet doit être déployé dans plusieurs milliers de municipalités rurales et urbaines à travers tout le pays. ONU-HABITAT va, en particulier, apporter son appui au Centre national pour l'alphabétisation, qui dépend du ministère de l'éducation.

Il est prévu que le projet bénéficie à 312 000 Afghans jeunes et adultes, dont 60 pour cent de femmes. Il va comporter des formations pour le personnel du Centre national à tous les échelons administratifs, afin d'assurer son bon déroulement, ainsi que la mise au point de matériels pédagogiques adaptés aux besoins des populations.



Une maison du District 13 de Kaboul (Afghanistan) reconstruite avec le soutien d'ONU-HABITAT, 2009. Photo © D. O'REILLY

programmes au titre du cadre humanitaire mis en place par le Haut Commissariat pour les réfugiés.

Ouganda

En collaboration avec l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, ONU-HABITAT œuvre à faciliter le retour et la réintégration durables dans le Nord de l'Ouganda à l'aide de services de base, y compris des logements pour les professeurs et les services sanitaires (en recourant à des matériaux et techniques « alternatifs », voir ci-dessus), tout en injectant des fonds au bénéfice des populations locales par le recours aux entrepreneurs locaux. ONU-HABITAT a aussi supervisé la réalisation d'un programme d'habitat pour les personnes les plus vulnérables.

PERSPECTIVES

A la fin de l'année, les grands projets liés à des conflits privilégiaient la réduction des vulnérabilités et la prévention de violences à Antananarivo (Madagascar) et les municipalités avoisinantes suite aux événements socio-politiques de 2009, ainsi que sur l'île de Mindanao (Philippines) au bénéfice de personnes déplacées.

Au *Soudan*, des missions d'évaluation concernant l'habitat, le foncier et l'immobilier figurent au calendrier, ainsi que la mise au point de programmes de gestion foncière et de règlement des litiges la partie méridionale du pays.

Des directives et des instruments en matière de sécurité sont en préparation; ils privilégient la réduction des vulnérabilités à travers la prévention des conflits, ainsi que les moyens de subsistance, la tenure foncière, l'habitat et l'accès aux services de base, avec une attention toute particulière pour les jeunes et les femmes.

ONU-HABITAT prépare aussi un « Manuel des secours et de la reconstruction durables à l'usage du personnel de terrain », ainsi que des documents pour la formation en matière d'interventions foncières, d'évaluation de l'habitat et des besoins en matière d'établissement, parmi d'autres concernant aussi le foncier et les conflits.

DÉFIS À VENIR

Le manque de fonds pour le pré-investissement entrave l'action dans les situations d'après-conflit (premiers déploiements de personnel pour les abris, le relèvement rapide, la coordination foncière, les évaluations, la mise au point de projets, etc.). Manquent aussi des procédures techniques/administratives rationalisées et une stratégie de mobilisation des ressources disponibles à travers toute notre institution. Les rôles et responsabilités respectifs concernant les activités humanitaires et post-conflit devraient être clarifiés.

TAUDIS ET HABITAT: UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS

Les politiques et programmes d'amélioration de l'habitat comptent parmi les meilleurs moyens d'atteindre l'objectif « un habitat convenable pour tous ». Des systèmes efficaces et bon marché de fourniture de logements sont à cet égard essentiels.

C'est à ONU-HABITAT qu'il revient de coordonner le Programme de l'ONU pour les droits au logement, afin de mieux promouvoir l'approche fondée sur les droits que détaille notre *Rapport 2010-2011 sur l'état des villes dans le monde*. Ce programme, auquel collabore aussi le Haut

Commissaire pour les droits humains, cherche à intégrer les droits au logement dans les politiques et stratégies relatives à l'habitat.

Avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ONU-HABITAT co-préside le Groupe de soutien inter-institutions sur les questions autochtones (IASG), dont l'assemblée annuelle à Nairobi (Kenya) a donné aux membres de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones l'occasion de rendre visite à ONU-HABITAT. Cette visite officielle a souligné toute l'importance que revêt la problématique urbaine pour les populations autochtones, et notamment en ce qui concerne leur droit à un logement convenable.

En collaboration avec le réseau SUD-Net, ONU-HABITAT a veillé, tout au long de l'année 2009, à promouvoir des matériaux et techniques de construction « verts » et d'un coût abordable.

PRÉVENTION ET AMÉLIORATION DES TAUDIS

ONU-HABITAT a lancé en 2009 la seconde phase du Programme d'amélioration et de prévention participatives des taudis dans 12 pays d'Afrique. La première phase avait privilégié le Profilage urbain (évaluation des cadres et capacités institutionnels, juridiques, réglementaires et financiers des institutions urbaines, et sous divers angles) – de trois villes (grande, moyenne et petite) dans chaque pays, à partir de quoi avaient été extrapolés des profils nationaux. Dans sa seconde phase désormais en cours, le programme inventorie les diverses mesures qui s'imposent pour l'amélioration des taudis (et les ressources à mobiliser à cet effet); chaque fois que c'est possible, il trace aussi les grandes lignes d'une politique de prévention des taudis dans chaque pays.

Vu l'ampleur du problème que

représentent les taudis, ONU-HABITAT a conclu un accord avec la Banque mondiale sur le développement des capacités dans le secteur urbain; il a déjà donné lieu à un « Programme de travail conjoint sur les bonnes méthodes d'amélioration et de prévention des taudis à l'échelle nationale ». Administré en collaboration avec le *World Bank Institute*, la Banque inter-américaine de développement et la Coopération technique allemande (GTZ), ce programme examine et diffuse les dernières expériences et bonnes pratiques en matière d'amélioration et de prévention des taudis dans 15 pays choisis.

Pour compléter ces démarches quoiqu'à une autre échelle, ONU-HABITAT s'est lancée dans l'analyse et l'inventaire systématique des expériences d'amélioration des taudis, mettant au point un centre en ligne de documentation sur les techniques et politiques publiques, avec une banque de données dynamique accessible aux pouvoirs publics urbains à travers le monde entier.

LE PROFILAGE DU SECTEUR DU LOGEMENT

Le profilage du secteur du logement passe par une analyse de fond dans un pays donné. En particulier, le profilage répertorie le système d'offre de logement sous divers aspects, y compris les goulets d'étranglement et les pratiques en vigueur. Les connaissances et la compréhension en profondeur qui en résultent permettent à diverses parties prenantes, dont notamment les gouvernements, collectivités locales et autres, de mettre au point des politiques adaptées et bien informées pour améliorer l'offre de logements en milieu urbain.

Malawi, Ouganda, Sénégal, Népal et Vietnam

Au Malawi, le profilage a été officiellement lancé lors de la Journée mondiale de l'Habitat,

et le gouvernement met d'ores et déjà en application les recommandations qui ont suivi, y compris le renforcement du nouveau ministère des affaires foncières, du logement et de l'aménagement urbain. Le profilage est aussi en cours en Ouganda, au Sénégal, au Népal et au Vietnam.

Brésil

ONU-HABITAT a apporté une contribution très importante au programme *Ma maison, ma vie* lancé par le gouvernement en juin 2009, dont l'ambition est de financer un million d'unités d'habitat social avant la fin décembre 2010.

Chili

Au Chili, des plans intégrés pour l'amélioration de l'habitat (les « pactes d'amélioration ») ont été convenus dans 194 quartiers avec les leaders locaux, les autorités municipales et le ministère du logement, certains fonds étant déjà mis à disposition en 2009 et d'autres étant attribués pour 2010.

Territoires Palestiniens Occupés

Conformément aux recommandations de son Conseil d'Administration, ONU-HABITAT appuie la mise au point d'un cadre stratégique pour le secteur du logement dans les Territoires Palestiniens Occupés. Notre institution a aussi trouvé les financements voulus pour reconstruire 100 unités de logement à Gaza, outre la réhabilitation des infrastructures locales et l'établissement de centres de soutien technique de quartier. En partenariat avec la *Cooperative Housing Foundation (CHF International)* et l'Organisation internationale du travail (OIT), et avec le soutien de l'Autorité palestinienne, notre institution fournit un système d'indemnisation pour la réhabilitation ou la reconstruction de logements. Confrontés à des pénuries dues au blocus, ces

trois partenaires et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) apportent leur assistance en faisant la démonstration et l'utilisation de matériaux locaux traditionnels et améliorés. Les blocs de terre comprimée fournissent des logements transitoires à ceux qui vivent sous la tente et autres abris de fortune. Ces initiatives « durables » soutiennent les secteurs locaux du bâtiment.

Tanzanie

ONU-HABITAT a appuyé les autorités de Dar es Salaam pour l'achèvement d'un programme d'amélioration portant sur la moitié de tous les établissements spontanés et non-viabilisés dans la ville. Notre institution a désormais pris la tête des démarches de mobilisation des financements nécessaires.

PERSPECTIVES

S'appuyant sur les travaux du Groupe consultatif sur les expulsions depuis 2004, ONU-HABITAT s'apprête à mettre en place sous forme de réseau un observatoire mondial des expulsions.

La défense du droit à un logement convenable à travers le Programme des Nations Unies pour les droits au logement va se poursuivre en collaboration avec le Haut Commissariat pour les réfugiés. Des liens renforcés viennent à point nommé pour mobiliser ensemble les ressources en faveur d'un approfondissement des savoirs, de la mise au point d'instruments, du renforcement des capacités et du plaidoyer.

Vont notamment être soutenus le déploiement et la mise à l'essai aux échelons régional et national du *Guide des politiques publiques*

ENCADRÉ 3.7: VIVRE ET TRAVAILLER EN AFGHANISTAN: DANGER!

“Dès le début de 2008, aucun étranger n'a été admis à pénétrer dans le quartier de Safian, où vivaient 20 000 habitants de Lashkar Gah, ville principale de la province de Helmand, située dans cette partie méridionale de l'Afghanistan qui reste un foyer majeur de tension.

La ville reste un bastion des partisans des Talibans et des narcotrafiquants, dans l'une des régions les plus dangereuses et les plus explosives du pays. En juin 2008, peu après le meurtre d'un membre du personnel humanitaire qui vivait là, une équipe municipale qui devait prolonger une voie publique à Safian a été attaquée, et deux policiers ont été tués à cette occasion.

Dans ces conditions, il était difficile de croire que Safian pouvait se transformer en symbole d'un aménagement urbain exemplaire et tourné vers l'avenir. Pourtant, moins d'un an plus tard, le maire de la ville était en mesure de se déplacer librement dans le quartier, de débattre avec les riverains des avantages qu'apportait la chaussée prolongée, ou de la distribution attendue de titres fonciers.

Les conditions de sécurité demeurent néanmoins difficiles; le personnel humanitaire local reste discret mais le travail continue. ONU-HABITAT a mis en place dans le quartier six conseils populaires de développement local et aide les habitants à faire de leur milieu environnant un endroit dont ils puissent être fiers. ” *Extrait d'un reportage de Dominic O'Reilly sur les conditions de vie et de travail, le dévouement et le courage de l'équipe d'ONU-HABITAT sur le terrain en Afghanistan, publié dans notre magazine Urban World, (Vol. 1, No 4.)*

du logement pour les peuples indigènes, sur lequel devaient se pencher en 2010 le 5e Forum urbain mondial (en mars) et la 9e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (en avril). L'assemblée annuelle à Nairobi (Kenya), en 2009, du Groupe de soutien inter-institutions sur les questions autochtones (IASG) a été l'occasion de répertorier les interventions à mener en commun avec les autres institutions des Nations Unies au cours des deux ans à venir.

S'agissant des constructions « durables », de nouvelles avancées sont prévues. Une réunion d'experts en mars 2010

devait définir le rôle stratégique particulier devant revenir à notre institution dans la promotion de matériaux et techniques de construction « verts » et d'un coût abordable.

DÉFIS À VENIR

Le profilage du secteur du logement exige le renforcement des capacités institutionnelles ainsi que des financements internes et de donateurs, l'objectif ultime étant de mettre des logements bon marché à la disposition des citadins pauvres. Le Malawi, où le potentiel semble prometteur, en est un bon exemple.

La multiplication des expulsions fait peser une menace sur la sécurité de la tenure. Le manque de respect des législations nationales pour les droits humains reconnus fait obstacle à la réalisation de l'Objectif du Millénaire concernant les taudis et à la bonne application du Programme pour l'Habitat. La persistance des violations risque de compromettre les efforts normatifs et de plaidoyer déployés par ONU-HABITAT pour promouvoir des mesures pouvant ds substituer aux expulsions.



Des jeunes filles apprécient leurs cours de couture à Kaboul, District 13 (Afghanistan), 2009.
Photo © D. O'REILLY

DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SERVICES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

“Nous nous engageons en faveur d'établissements humains “durables” dans un monde en pleine urbanisation à travers un bon usage des ressources et en fournissant à tous l'égalité des chances, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux de développement durable.”

-- Programme pour l'Habitat

10 000 familles pauvres ont emménagé dans ces appartements neufs et “durables” à Chongwen (Chine), 2009.

Photo © NEW WORLD CHINA LAND

L'ACCÈS « DURABLE » S'EST ÉLARGI

L'accès élargi à tous aux services de base fait progresser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et contribue à la dignité et la qualité de vie, sans compter les moyens et conditions d'existence « durables » qui ont des effets tant visibles qu'invisibles sur la santé et l'éducation des générations actuelles et à venir.

La résolution sur *Les villes et le changement climatique* adoptée en 2009 par notre Conseil d'Administration reconnaît que les zones urbaines sont des facteurs majeurs d'émissions de gaz à effets de serre, mais aussi qu'elles ont un rôle majeur à jouer dans la promotion de l'efficacité énergétique à travers des pratiques de gestion et de construction mieux adaptées à un aménagement urbain « durable », ainsi que des politiques de mobilité plus compatibles avec l'environnement à travers le monde.

Ces missions se retrouvent dans le Projet stratégique à moyen terme d'ONU-HABITAT pour 2008-2013 qui vise un accès élargi à l'eau salubre, à un meilleur assainissement, à la gestion des déchets et à des technologies « vertes » de transport et d'énergie, en zones urbaine et péri-urbaine.

En 2009, les résultats d'ONU-HABITAT dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures ont été de nature normative et fonctionnelle,

appuyant les efforts déployés par les pays partenaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les projets ont porté sur l'accès élargi aux services urbains d'eau et d'assainissement ainsi que la promotion de moyens de transport urbain « durables », de l'efficacité énergétique et de technologies d'énergie renouvelables, la dimension du genre étant chaque fois pleinement prise en compte.

EAU ET ASSAINISSEMENT POUR LES CITADINS PAUVRES

En 2009 et avec le soutien du Fonds d'affectation spécial pour l'eau et l'assainissement, ONU-HABITAT a développé les capacités institutionnelles en rapport avec l'accès des plus pauvres à l'eau et à l'assainissement; Notre institution a, pour cela, renforcé les partenariats avec les banques de développement et autres parties prenantes, en améliorant les systèmes de suivi des Objectifs du Millénaire relatifs à ces deux domaines.

DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ACCRUES

Dans plusieurs pays en 2009, des formations et l'assistance technique au bénéfice des sociétés de distribution d'eau et d'assainissement sont venues améliorer la capacité de celles-ci à fournir des services efficaces de façon viable et durable. Il s'est

agi notamment de la mise au point de stratégies financières et commerciales, d'amélioration des résultats, de la gestion de la demande d'eau, de la facturation et du recouvrement des recettes, des services aux clients, d'organisation par îlots, ainsi de la prise en compte de la condition et de l'émancipation des femmes (voir *Tableau 4.1*).

Plus de 300 cadres d'entreprises de services aux collectivités originaires de Bolivie, Bulgarie, Jordanie, Mexique, Ouganda et des Iles Vierges américaines ont pu se familiariser avec les bonnes pratiques et recevoir des formations en matière de gestion de la demande d'eau, de traitement des eaux usées, de mesures de salubrité, d'eau distribuée sans recettes, d'efficacité énergétique et de pratiques avancées de gestion des services. En Afrique, huit entreprises de distribution d'eau dans trois pays ont renforcé leurs capacités grâce aux formations dispensées par ONU-HABITAT, y compris l'accompagnement individuel, l'assistance technique et la formation « sur le tas ». Un « programme d'amélioration des services urbains de base » a été lancé à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

En Asie, un logiciel améliorant la facturation a été mis au point pour neuf petites villes, et les comités d'usagers des services d'assainissement ont reçu des formations pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'offre. Le logiciel va bénéficier à 29 autres

Tableau 4.1: Capacités et gestion améliorées des services collectifs (trois pays africains)

Société de distribution d'eau	Eau non-facturée (%)		Ratio d'exploitation (produits/charges)		Augmentation des recettes (%)
	Référence	Actuel	Référence	Actuel	
Harar Water Company (Ethiopie)	46.00	45.00	2.59	1.11	27
Gusii Water Company (Kenya)	61.60	40.70	2.2	1.06	65
South Nyanza Water Company (Kenya)	65.00	45.00	2.58	1.35	48
Bukoba Urban Water and Sewerage Authority (Tanzanie)	58.90	51.20	1.25	1.05	94

petites villes supplémentaires. Des ébauches de plans directeurs pour la distribution d'eau et l'assainissement ont été mises au point dans trois municipalités et font depuis l'objet d'un processus de consultation avec les parties prenantes avant adoption définitive.

Les fournisseurs locaux commencent aussi de plus en plus à intégrer systématiquement à leur culture la gestion de la demande d'eau. En *Inde*, par exemple, la détection des fuites dans les municipalités de Gwalior et de Jabalpur (Madhya Pradesh) a réduit les pertes de 15 pour cent, ce qui a amélioré la distribution pour quelque 10 000 ménages. De même, en *Chine*, la diffusion de la culture de la conservation et de la gestion de la demande se poursuit auprès des fournisseurs d'eau.

La récupération des eaux de pluie suscite de plus en plus d'intérêt, mais comme source d'eau salubre elle se heurte au manque de connaissances sur le terrain et à l'absence de promotion de la part des pouvoirs publics. ONU-HABITAT privilégie ces deux aspects dans des projets de démonstration qui comportent des formations à l'échelon local pour le milieu associatif ainsi que les petits entrepreneurs et artisans. Au *Népal*, où notre institution a aidé à la mise au point de Directives pour la récupération des eaux de pluie, cette technique est désormais obligatoire pour tous les nouveaux bâtiments des pouvoirs publics; à Katmandou, elle bénéficie de certaines incitations qui figurent aussi au budget de l'Etat, avec de premiers résultats non-négligeables.

ASSAINISSEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

Pendant l'année sous revue et dans 10 villes africaines, un système de micro-crédit spécialisé a permis de renforcer très notablement les capacités des collectivités

locales, des organisations non-gouvernementales et du milieu associatif en ce qui concerne les besoins de services sanitaires des catégories défavorisées, dans le cadre du programme *De l'eau pour les villes d'Afrique* et du dispositif spécial visant la région du lac Victoria. Ces projets ont d'ores et déjà réussi à mobiliser l'épargne locale et à renforcer les partenariats entre pouvoirs locaux, société civile et institutions de micro-crédit, tout en formant le milieu associatif local et les artisans locaux aux techniques de construction de latrines à bas coût.

Un programme innovant fournit désormais des fonds auto-renouvelables à travers les institutions locales de micro-finance, pour permettre aux pauvres (des familles dirigées par des femmes, pour la plupart) d'accéder aux moyens financiers voulus pour améliorer l'assainissement. L'une des caractéristiques majeures de ce programme n'est autre que la mise en place de solidarités et de « banques de proximité » à l'échelon local, qui permettent aux ménages d'accéder au micro-crédit. Dans 10 villes africaines, plus de 1 300 familles ont déjà commencé à épargner auprès de « banques de proximité ».

Au titre de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement de la région du lac Victoria, un système-modèle de gestion des déchets solides pour petits centres urbains est en cours de déploiement dans sept villes. Au *Kenya*, le « *Projet de transport non-motorisé pour la gestion des déchets solides* » a fourni une solution de remplacement efficace, durable et d'un bon rapport qualité-coût, ce qui a de surcroît permis de créer des emplois et de l'activité pour les habitants pauvres des établissements informels.

En Asie, l'accent est mis sur une gestion plus efficace des eaux usées à travers des projets de démonstration. Au *Pakistan*, ONU-HABITAT apporte son assistance

technique à cinq systèmes décentralisés de gestion des eaux usées. Ce soutien peut aussi porter sur la conception de systèmes améliorés, comme à Kunming (*Chine*), où la présence de petites installations de traitement a permis de réduire de 10 pour cent le volume d'eaux usées. Des initiatives identiques ont été prises dans trois autres villes, avec la participation des entreprises de services aux collectivités et ces dernières elles-mêmes, avec des retombées très positives sur l'environnement. Au *Népal*, le cadre des politiques publiques pour la gestion des déchets solides a été renforcé avec l'assistance d'ONU-HABITAT, débouchant sur l'élaboration d'une nouvelle législation. Des *Directives pour la gestion des déchets solides* ont été adoptées, et dans neuf villes un système de micro-crédit a été lancé pour financer les services d'assainissement.

Quant aux systèmes de gestion populaire des déchets solides, leur renforcement se fait par l'intermédiaire de projets-pilotes dont certains font aussi la démonstration du recyclage des déchets en source d'énergie. Tel est le cas au *Laos*, en *Chine*, au *Cambodge* et au *Vietnam* au titre du programme en cours dans la région du Mékong. Ainsi au *Laos*, des systèmes de « digestion » des biogaz sont à l'essai dans des « groupements de villages ».

ONU-HABITAT fait la promotion de diverses formules de gestion urbaine des déchets solides. En Bolivie, une entreprise municipale a été créée pour améliorer la gestion des déchets solides et encourager les bonnes pratiques en matière d'évacuation. A Managua (*Nicaragua*), le programme d'amélioration des capacités pour la gestion des déchets solides appuie la municipalité, associé par une stratégie et de nouvelles directives pour les politiques publiques en matière de récupération et recyclage des déchets à l'échelle nationale.

DES LIENS RENFORCÉS AVEC LES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

L'augmentation des flux d'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement est un impératif qui a conduit ONU-HABITAT à renforcer les partenariats existants avec trois grandes banques régionales de développement (africaine, asiatique et inter-américaine). En s'appuyant sur ces liens bien coordonnés et sur les programmes régionaux, le Fonds d'affectation spécial pour l'eau et l'assainissement renforce les capacités au stade préalable à l'investissement là où des occasions majeures d'investissement se présentent dans les pays partenaires; notre intervention aboutit ainsi à raccourcir les phases de préparation et d'évaluation pour les banques de développement, tout en mettant davantage l'accent sur les pauvres et les défavorisés.

Tel a été le cas en *Afrique*, où le renforcement des moyens de pré-investissement a débouché non seulement sur l'accélération des processus, mais aussi sur une utilisation plus efficace des prêts ou subventions en faveur d'un accès élargi à l'adduction d'eau et à l'assainissement. Tel a été le cas (avec la Banque africaine de développement) en *Tanzanie* (Zanzibar), au *Kenya*, en *Ethiopie* et au *Mali*. Sous l'égide de l'initiative « Eau et assainissement dans la région du lac Victoria », l'*African Water Facility* vient de financer les études (bientôt terminées) pour l'extension du programme à 15 villes supplémentaires dans cinq pays. On s'attend à des apports financiers supérieurs à 150 millions USD, la Banque africaine de développement se chargeant de la majeure partie des investissements ultérieurs. L'Association japonaise pour l'habitat a contribué 105 000 USD à ce programme régional destiné à répondre aux besoins

ENCADRÉ 4.1: 22E CONSEIL D'ADMINISTRATION: NOMBREUSES DÉCISIONS

Les représentants de plus d'une centaine de pays se sont rassemblés au siège d'ONU-HABITAT à Nairobi (Kenya), du 30 mars au 3 avril, lors de la 22e session du Conseil d'Administration de l'institution, dont ils ont fixé le budget et le programme de travail.

La session de 2009 a eu pour thème *La promotion de systèmes de financement du logement bon marché dans un monde en pleine urbanisation en proie à la crise financière et au changement climatique*. Il avait été jugé important que le thème des débats reflète l'état d'esprit qui prévaut dans le monde sur fond de ralentissement économique.

«Il faut y voir le constat très clair que des systèmes de financement du logement bon marché ont un effet direct sur l'urbanisation durable, » a déclaré le Vice-Président kenyan Kalonzo Musyoka.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a averti les membres du Conseil que la crise financière risquait désormais d'annuler les progrès accomplis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

«Dans un monde en pleine urbanisation, confrontés comme nous le sommes à la crise économique mondiale et aux effets toujours plus marqués du changement climatique, il nous faut redoubler d'efforts pour nous assurer que les citoyens pauvres, et ils sont légions, ne restent pas à l'abandon. De fait, il nous reste beaucoup à faire pour atteindre l'objectif stratégique qui est celui d'ONU-HABITAT, à savoir, améliorer l'accès à un financement durable pour des logements et des infrastructures à bon marché, » a déclaré M. Ban.

Le Secrétaire Général a ajouté que les taudis abritent désormais un milliard d'humains dans le monde. C'est en Afrique sub-saharienne qu'ils sont le plus répandus, avec 62 pour cent de la population urbaine vivant dans des logements de fortune; l'Asie méridionale vient en deuxième position avec 43 pour cent, et l'Asie orientale avec 37 pour cent.

«La persistance de la pauvreté urbaine résulte en grande partie de la faiblesse des économies et des finances urbaines, ainsi que de l'absence des instruments et des institutions qui permettraient de soutenir le financement du logement et des infrastructures. La crise financière et du crédit ne fait qu'exacerber cette situation, » a encore déclaré M. Ban. «Le risque existe que les efforts déployés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que pour atténuer la crise du logement, se retrouvent réduits à néant.»

«J'ai insisté auprès des pays industrialisés pour qu'ils veillent à ce que leurs mesures de relance économique à l'échelon national tiennent bien compte des besoins des pays en développement, » a-t-il ajouté.

C'est dans le même esprit que Mme Tibajuka a déclaré: «Cette année, notre réunion se tient alors que le monde est en proie à la pire crise économique qu'il a connu depuis bien longtemps. Cette crise tient aux errements d'un système de crédit au logement. Nous devons avoir à l'esprit les leçons à tirer de cette expérience lorsque nous travaillons à nos politiques et stratégies en matière de logement. »

ENCADRÉ 4.2: LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les principales résolutions adoptées par le Conseil d'Administration lors de sa 22e session portent notamment sur de nouvelles Directives pour l'accès de tous aux services de base. Elle est le fruit de sept ans de consultations avec l'Institut de formation et de recherche de l'ONU (UNITAR), d'autres organes de l'ONU et divers experts avec pour objectif d'améliorer l'offre d'eau, d'assainissement, de transports,

d'électricité, de communications, de services de santé, d'éducation et autres au bénéfice des citoyens pauvres. Cette résolution complète les Directives internationales sur la décentralisation et le renforcement des collectivités locales adoptées en 2007. Elle presse les gouvernements de placer l'accès aux services de base au cœur de leurs politiques nationales de développement, et demande à ONU-HABITAT de publier les directives dans les six

langues officielles de l'ONU avant d'en assurer une large diffusion.

D'autres résolutions, sur Les villes et le changement climatique, Le financement de l'habitat bon marché et La coopération Sud-Sud en matière d'établissements humains, ont toutes été saluées comme des contributions décisives à la cause de la croissance économique durable, de l'égalité sociale et de la justice.

ENCADRÉ 4.3: LES MOMENTS FORTS DE LA 22E SESSION DU CONSEIL

- Les Etats-membres ont approuvé une nouvelle stratégie qui, en matière de condition féminine, est appelée à faire date; elle va permettre à notre institution de mieux promouvoir l'égalité des chances et des avantages des femmes en milieu urbain dans le monde en développement, et tout particulièrement sur fond de crise économique mondiale et de changement climatique.
 - La crise financière n'empêche pas de financer le logement des plus pauvres, ont déclaré plusieurs experts lors d'une réunion en marge de la 22e session du Conseil d'Administration. Il faut bien voir, ont-ils souligné, que le nombre de défaillances sur les prêts accordés aux pauvres reste faible, de sorte qu'ils représentent de « bons risques » pour les banques. Il appartient à la communauté internationale de fournir les financements permettant d'assumer une plus grande part du risque lorsque les pauvres négocient un prêt.
 - Le Groupe des parlementaires du monde pour l'habitat (Global Parliamentarians on Habitat - GPH) s'est réuni en marge de la 22e session pour convenir de jouer un rôle accru en faveur de l'habitat pour tous.
 - ONU-HABITAT a signé six accords avec divers partenaires en Argentine, au Bangladesh, au Kenya, au Népal, en Tanzanie et en Ouganda, l'objectif commun étant d'assurer des financements en faveur de logements et d'infrastructures bon marché.
 - La Fédération de Russie a annoncé le projet d'ouverture d'un bureau d'ONU-HABITAT à Moscou, qui desservirait aussi la région de la Communauté d'Etats indépendants. Un responsable pour l'habitat a déjà été désigné.
 - Les services de police urbaine sont désormais encouragés à collaborer plus étroitement avec les autorités et populations locales, grâce à une nouvelle initiative conjointe d'ONU-HABITAT et du Conseil national de la police suédoise.
- Des groupements de jeunesse ont rencontré des représentants de gouvernements pour les inviter à prêter plus grande attention à la voix des jeunes.
- Au Brésil, la ville de Rio de Janeiro a officiellement commencé les préparatifs en vue du 5e Forum urbain mondial, qui devait s'y tenir du 22 au 26 mars 2010 sur le thème Réduire la fracture urbaine.



Des membres de la Troupe Révolutionnaire de Danse des Albinos se produisent lors du Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT, Nairobi (Kenya), 2009.

Photo © ONU-HABITAT.



La 22e session du Conseil d'Administration, Nairobi (Kenya), 2009. Photo © ONU-HABITAT

des catégories vulnérables en eau et assainissement. Les investissements dans la région *du lac Victoria* devraient augmenter suite à un nouveau partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI), qui va financer une étude de projet supervisée par ONU-HABITAT et qui concerne trois villes: Kisumu (Kenya); Mwanza (Tanzanie) et Kampala (Ouganda).

En *Bolivie*, quatre schémas directeurs sont en préparation en collaboration avec la Banque inter-américaine de développement au titre de son programme « Eau et zones péri-urbaines ».

En *Asie*, la compagnie minière Oxiana/Lane Xang Minerals a contribué 208 000 USD au Fonds d'affectation spécial d'ONU-HABITAT pour l'eau et l'assainissement pour le financement d'un projet populaire local à Vilabouly (*Laos*), qui devrait bénéficier à quelque 10 000 habitants, les autorités provinciales et du district contribuant plus de 500 000 USD. Toujours au *Laos*, un projet de financement populaire pour l'investissement public et privé dans l'eau et l'assainissement (outre les infrastructures liées au logement) est en cours de préparation, et devrait pouvoir égaler l'apport de 550 000 USD consenti par ONU-HABITAT. Notre institution a par ailleurs reçu du Fonds centralisé pour l'aide d'urgence un montant de 114 000 USD pour des secours en matière d'eau et d'assainissement dans trois provinces laotiennes (Saravane, Sekong et Attapeu) touchées par le typhon Ketsana en octobre 2009. Dans la région du Mékong, le programme de grande ampleur concernant l'eau et l'assainissement commence à s'étendre aux petites villes au *Cambodge*, au *Vietnam* et au *Laos* (14 d'entre elles étant situées dans des corridors économiques) suite à la signature des accords officiels avec ONU-HABITAT.

En *Inde* et au *Népal*, deux de nos

principaux partenaires du secteur privé ont en 2009 collaboré encore un peu plus étroitement à nos interventions. Au Bengale occidental, Coca Cola India aide désormais les autorités à fournir de l'eau potable et un assainissement amélioré à quelque 100 000 élèves répartis dans 150 écoles situées en zones sèches ou contaminées. Au Népal, un système de récolte des eaux de pluie (le même que celui fonctionnant en Inde au Madhya Pradesh) attire de plus en plus de contributions d'origine locale. S'ajoutant à un projet post-tsunami concernant l'eau et l'assainissement, BASF, géant allemand de la chimie, a lancé un projet similaire dans les régions affectées par les inondations à la frontière de l'Inde et du Népal.

PLAIDOYER

Au cours de l'année sous revue, ONU-HABITAT a publié et diffusé deux publications majeures qui répertorient les bonnes pratiques: un *Atlas mondial de la gestion des excréments, boues d'eaux usées et bio-solides: Développer le recours « durable » à une ressource mondiale*; ainsi qu'une version mise à jour et allongée d'une autre publication, *La collecte des déchets solides dans les pays en développement*. En outre, la troisième édition du *Rapport mondial sur l'état de l'eau et de l'assainissement dans les villes du monde*, qui se concentre sur *Les déchets solides: Comprendre les tendances et pratiques mondiales*, a été achevée en 2009 pour publication lors du Forum urbain mondial en mars 2010.

Le Fonds d'affectation spécial a aussi soutenu les activités de plaidoyer en faveur des pauvres et l'engagement actif dans plusieurs dispositifs inter-gouvernementaux et événements en rapport avec l'eau et l'assainissement. Lors du 5e Forum mondial de l'eau à Istanbul (Turquie), ONU-HABITAT a coordonné les débats sur la gouvernance tout en organisant un certain nombre



de séminaires. Fin 2009, notre institution a reçu le statut de gouverneur du Conseil mondial de l'eau et siège désormais aussi au conseil consultatif de la Semaine mondiale de l'eau récemment créé. Notre institution a aussi participé à la *Semaine de l'eau de Singapour*, à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable, ainsi qu'à la *2e Semaine africaine de l'eau* sous l'égide du Conseil ministériel africain pour l'eau.

L'intégration de la dimension du genre se poursuit dans les projets relatifs à l'eau et à



Des services d'eau et d'assainissement améliorés. Photo © IRIN

l'assainissement, en privilégiant le plaidoyer, les ateliers de formation et les projets-pilotes. Des ateliers de formation spéciaux ont été organisés dans 11 villes africaines au bénéfice de plus de 400 participants des deux sexes.

En Asie, un inventaire des ressources concernant la condition féminines est en préparation, ainsi qu'un autre (avec la Banque mondiale) sur le potentiel que représente l'assainissement pour le secteur privé. En Inde, des démarches de longue haleine ont abouti à l'adoption d'une *Stratégie et programme d'action*

sur l'intégration du genre par quatre villes du Madhya Pradesh. Le programme, mis au point dès 2006 par ONU-HABITAT, devait entrer en application en 2010.

Toujours en Asie, dans la région du Mékong, la prise en compte de la dimension du genre dans tout ce qui touche à l'eau et à l'assainissement passe par l'amélioration des capacités à cet égard à l'échelon local au *Laos*, au *Cambodge* et au *Vietnam*, la formation privilégiant le personnel des compagnies de distribution d'eau qui devraient entrer en action en 2011.

Au Kenya a été lancé un projet concernant l'eau et l'assainissement en milieu scolaire urbain dans la région du lac Victoria.

UN SUIVI AMÉLIORÉ POUR LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

Au cours de l'année 2009 et toujours dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, ONU-HABITAT a mis en place un certain nombre de systèmes de suivi-observation des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire se rapportant

à ces matières, systèmes qui vont aussi, plus généralement, améliorer les modalités d'examen comparatif des fournisseurs de services de distribution d'eau et d'assainissement. Ces activités comprennent notamment l'initiative "h2.0 Monitoring to Inform and Empower" en partenariat avec Google.Org, dont la première phase est en bonne voie à Zanzibar (*Tanzanie*). Cette initiative a vu la mise au point et à l'essai d'un certain nombre de méthodologies innovantes en matière de suivi-observation. Diverses améliorations ont été apportées aux *Bilans des inégalités urbaines (Urban Inequities Surveys)* et aux compagnies africaines de distribution d'eau, tandis qu'un système d'évaluation par les usagers a été mis à l'essai à Zanzibar. Telle qu'améliorée par ONU-HABITAT, la méthodologie *MajiData* permet de dresser des bilans dans les « points chauds » en milieu urbain; au Kenya, elle a d'ores et déjà permis de recueillir des données concernant 2 300 000 habitants à travers le pays.

Zanzibar a mis à l'essai avec succès un réseau d'alerte sur Internet (*Human Sensor Web*) innovant qui permet aux fournisseurs de services de

réagir plus vite aux problèmes de distribution. De plus, un prototype (autre innovation) de la plateforme interactive en ligne qui va accueillir et présenter les données a été mis au point à l'aide de systèmes conçus par Google.

Les institutions nationales et locales ont aussi reçu les formations voulues pour suivre et utiliser les données de manière régulière avant de prendre des décisions. Les formations dispensées en 2009 ont permis à des statisticiens, des partenaires non-gouvernementaux et des distributeurs d'eau dans les zones-pilotes de Zanzibar et *du lac Victoria* d'effectuer des bilans des inégalités sociales et de mettre en application les évaluations citoyennes et comparatives tout en récoltant les données au titre du programme-pilote h2.0. En ce qui concerne *MajiData*, des cycles de formation pour les équipes nationales ont, avec la rédaction de manuels spécialisés, facilité la préparation de bilans par des partenaires locaux.

En Asie, les Objectifs du Millénaire font actuellement l'objet d'un suivi au Laos, au Vietnam, au Cambodge et au Népal.

Au *Mexique*, ONU-HABITAT soutient les démarches en cours visant à institutionnaliser les "Observatoires Citoyens" dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, comme il en a déjà été établi à Ecatepec de Morelos (Mexico) et, avec le gouvernement espagnol, à Xalapa (Veracruz) et Tuxtla Gutierrez (Chiapas). L'objectif est d'améliorer les services d'eau et d'assainissement, tout en promouvant des solutions non-conventionnelles comme l'éco-sanitaire et la collecte des eaux de pluie. Des négociations sont en cours pour lancer trois observatoires supplémentaires ainsi qu'un réseau national. En *Equateur*, un projet en cours soutient la gouvernance démocratique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, en intégrant à la gestion des ressources en eau des dimensions d'ordre social et territorial ainsi que l'égalité hommes-femmes; le projet va aussi participer à la mise au point d'une nouvelle législation sur l'eau. Cela va améliorer l'accès des plus pauvres à l'eau salubre et à l'assainissement dans quatre provinces, conformément aux Objectifs du Millénaire, avec des retombées positives pour six autres. En *Bolivie* et en



L'eau est vitale pour la santé. Photo © IRIN

collaboration avec les organismes de coopération japonais et allemand ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ONU-HABITAT s'emploie à mettre en place un observatoire de l'eau et de la santé à Santa Cruz, avec l'idée que des indicateurs croisés pourraient aider les autorités locales à mieux cerner les zones critiques.

LA PROMOTION DE TRANSPORTS URBAINS « DURABLES »

En 2009, ONU-HABITAT a aussi investi ses capacités normatives et fonctionnelles dans la mobilité urbaine, en améliorant l'accès aux transports, en réduisant leurs retombées sur l'environnement et en améliorant leur productivité.

PARTENARIATS ET PLAIDOYER

Le défi du changement climatique se faisant de plus en plus sentir dans les villes du monde entier alors que les plus pauvres éprouvent toujours des difficultés à accéder aux services de transport, ONU-HABITAT a renforcé ses partenariats avec des organismes onusiens et non-onusiens afin de promouvoir la mobilité « durable ». Tel est le cas avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), par le canal d'un dispositif spécial, ainsi qu'avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la *Global Environment Facility* (GEF), l'Alliance mondiale pour l'écomobilité, l'Union internationale des transports publics (UITP) et la Coopération technique allemande pour le développement (GTZ).

L'Union internationale et la Coopération allemande ont organisé avec ONU-HABITAT à Nairobi (Kenya) un séminaire international sur le thème « Des transports publics durables pour l'Afrique. » A Yogyakarta (Indonésie), un groupe d'experts s'est penché sur "L'accès des plus pauvres au transport urbain non-polluant en Asie." ONU-HABITAT

a aussi lancé le *Réseau mondial de l'énergie pour les établissements urbains défavorisés* (GENUS), qui favorise l'accès à l'énergie et à des transports urbains améliorés. En préparation du Forum urbain mondial de mars 2010, ONU-HABITAT a organisé des échanges en ligne entre participants sur le thème « Réduire les inégalités dans les transports urbains. »

DES MOYENS DE TRANSPORT « DURABLES » POUR L'AFRIQUE DE L'EST

Avec l'appui financier de la *Global Environment Facility* et au titre de sa propre stratégie dans ce domaine, ONU-HABITAT a lancé en 2009 une initiative-pilote destinée à familiariser les responsables, les parties prenantes et le grand public, en Afrique de l'Est et au-delà, avec les systèmes de transport « durables ». Le projet-pilote s'appuie sur le *Réseau d'action pour le transport durable en Afrique* (SUSTRAN) qu'abrite ONU-HABITAT, en associant assistance technique et soutien institutionnel pour la conception et le déploiement de projets dans les capitales du Kenya, d'Ouganda et d'Ethiopie. Le projet est soutenu par divers partenaires, dont l'Institute for Transportation and Development Policy (USA), le *Transport Research Laboratory*, l'UITP, GTZ et les pouvoirs publics concernés aux échelons national et local. Ces activités vont se déployer en coopération étroite avec les projets actuellement financés par la *Global Environment Facility*.

L'INTÉGRATION DES TRANSPORTS DANS LES POLITIQUES D'ONU-HABITAT

Outre les partenariats, le plaidoyer et les projets de démonstration à l'échelle mondiale, notre institution s'est aussi attachée à intégrer la problématique des transports dans ses autres initiatives et grands domaines d'activité, y compris l'initiative *Villes et changement climatique*.

Au Nicaragua, par exemple, la coopération avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) améliore la dimension « transports » du Programme intégré de gestion des déchets solides lancé à Managua par ONU-HABITAT.

LA PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pendant l'année sous revue, ONU-HABITAT a privilégié dans ce domaine un meilleur accès pour les pauvres en milieu urbain et péri-urbain, outre l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Notre institution a collaboré avec les pouvoirs publics et les fournisseurs d'électricité pour élargir l'accès à cette source d'énergie dans les taudis à travers des solutions innovantes, y compris des systèmes de pré-paiement et d'autres pour la production décentralisée sous contrôle local. ONU-HABITAT a également aidé les gouvernements à mettre au point des politiques favorables aux pauvres en matière d'énergie.

Notre institution a aussi aidé les autorités locales et nationales à mettre à jour leur appareil législatif et réglementaire en matière de construction, afin de rendre les bâtiments plus économes en énergie et donc de réduire les coûts.

En outre, ONU-HABITAT promeut les énergies renouvelables dans une perspective « durable » et favorable aux pauvres, afin de réduire les coûts associés aux sources traditionnelles (combustibles fossiles et électricité fournie par les réseaux nationaux), de faciliter l'accès aux énergies modernes et de combattre le changement climatique par la réduction des empreintes-carbone. Plus particulièrement, les diverses installations publiques en milieu urbain – marchés, abattoirs,

toilettes, écoles, prisons, casernes, etc. – produisent d'importantes quantités de déchets organiques qui pourraient être converties en énergie thermique (biogaz) à usage productif. Outre l'amélioration des conditions sanitaires dans ces bâtiments, le biogaz réduirait la demande de bois de chauffage pour la cuisine, et donc les émissions de gaz à effet de serre.

En 2009 et en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la *Global Environment Facility* et les gouvernements la Communauté de l'Afrique de l'Est (*Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie*), ONU-HABITAT a engagé la mise au point d'un programme intitulé "Promotion

de l'efficacité énergétique des bâtiments en Afrique de l'Est." Il a pour raison d'être l'intégration de l'efficacité énergétique dans les politiques de l'habitat et les codes de la construction, normes et pratiques dans cette région, où les économies d'énergie et le recours aux systèmes passifs n'ont pas encore leur place, comme c'est par ailleurs le cas dans la majorité du monde en développement. Cette initiative a l'avantage de diffuser l'efficacité énergétique et les sources renouvelables à travers divers secteurs d'activité dans un pays donné, comme le fait aussi la promotion des lampes à basse consommation et des chauffe-eau à énergie solaire. Les bâtiments étant généralement responsables de 40 pour cent

de la consommation d'énergie d'un pays, même des économies de 10 pour cent libèreraient des ressources pour de meilleurs usages.

LES AUDITS DE FOURNISSEURS

Une autre dimension « pro-pauvres » du programme d'efficacité énergétique porte sur les audits de fournisseurs d'eau et de services d'assainissement, comme ceux qui ont été effectués en 2009 en Afrique (*Ghana Water Company Ltd*, le Service des eaux et de l'assainissement d'Addis Abeba en Ethiopie, et *le Plateau State Water Services Board* au Nigeria). Suite à ces interventions,

ENCADRÉ 4.4: LA PLUS HAUTE DISTINCTION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

C'est à la veille de la conférence internationale de Copenhague sur le climat que Mme Tibaijuka s'est vu remettre le prestigieux Prix de Göteborg 2009 pour le Développement Durable. Souvent considérée comme "le prix Nobel de l'Environnement", cette distinction était partagée avec Enrique Peñalosa, ancien maire de Bogotá (Colombie), et le célèbre champion danois de l'environnement, Sören Hermansen.

La cérémonie s'est déroulée le 24 novembre 2009, soit 10 ans après la création du prix qui, à cette occasion, a mis l'accent sur la dimension urbaine des enjeux du changement climatique et de l'environnement.

"Les villes grandes et moins grandes se développent rapidement et accueillent désormais la moitié de la population de la planète. Elles représentent 75 pour cent de toute la consommation d'énergie et sont à l'origine de 80 pour cent des émissions de gaz à effet de serre," a noté Stefan Edman, président du jury.

"Nous sommes très heureux de conférer ce dixième prix à ces brillants visionnaires, stratèges et agents de transformation systémique."

Le jury a distingué Mme Tibaijuka pour son succès à la tête d'ONU-HABITAT, dont elle a renforcé le rôle et l'influence, et pour avoir démontré que le développement urbain durable est l'un des préalables à un meilleur avenir. Dans son discours de remerciement, Mme Tibaijuka s'est déclarée « très honorée » par la reconnaissance ainsi accordée à elle-même et à l'institution qu'elle dirige.

"J'accepte cette récompense non seulement en mon nom mais aussi en celui de mes collègues d'ONU-HABITAT qui ont œuvré à mes côtés en faveur de l'urbanisation durable," a-t-elle déclaré. "Nous voulons toujours mettre fin au manque de logements, à la pauvreté en milieu urbain, aux privations, à l'exclusion sociale et aux souffrances à travers le monde. Faute de fournir l'habitat, nous ne pourrions pas préserver l'environnement," a ajouté Mme Tibaijuka.

Quant à M. Peñalosa, il a souligné toute l'importance qu'il y a à ce que les villes soient accueillantes à tous ceux qui y résident, pour qu'ils s'y sentent parties prenantes, de sorte que, par exemple, "qui va au travail à bicyclette a autant le droit à la sécurité dans ses déplacements que qui roule dans une voiture à 30 000 dollars."

Pour sa part, M. Hermansen a souligné qu'il faut toujours garder à l'esprit que le changement climatique et l'environnement ne relèvent pas que du domaine de la science, mais concernent aussi chacun d'entre nous, ce qui veut dire que nous devons faire l'apprentissage d'un meilleur partage.

Le Prix de Göteborg pour le Développement Durable est financé par la municipalité, un fonds de retraite et dix entreprises suédoises: Carl Bennet AB, Elanders AB, Eldan Recycling, Folksam, Götaverken Miljö, Handelsbanken, Nordea, Peab, Schenker AB, et SKF.



Mme Tibaijuka avec Enrique Peñalosa (g.) et Sören Hermansen à Göteborg (Suède), 2009.
Photo © ONU-HABITAT / EDLAM YEMERU

la compagnie ghanéenne s'attend à réduire de 18 pour cent le montant total de ses frais d'énergie, soit un peu plus d'un demi-million de dollars US par an, dont une partie sera répercutée sur le consommateur final.

L'expérience acquise lors de ces trois audits a été recueillie dans un *Manuel de l'audit énergétique pour les fournisseurs dans les pays en développement*; celui-ci est appelé à la diffusion la plus large afin d'encourager ces entreprises à conduire ce type d'exercice pour elles-mêmes à intervalles réguliers. Avec l'assistance technique d'ONU-HABITAT et de son Fonds d'affectation spécial pour l'eau et l'assainissement, un certain nombre de fournisseurs de services aux collectivités situés dans les *Caribes* se sont à leur tour lancés dans leurs propres audits énergétiques.

Les diverses options disponibles pour le recours à des énergies renouvelables d'un bon rapport qualité-prix et lié à l'eau et l'assainissement ont fait l'objet d'études préalables dans 10 villes grandes et moyennes en Afrique. L'une de ces études, qui porte sur la construction d'une micro-centrale hydro-électrique de 200kw à Kisii (Kenya), a montré que l'on pourrait réduire les coûts de quasiment 80 pour cent grâce à une source d'électricité stable et non-polluante pour le pompage, avec une réduction égale des coûts pour la compagnie de distribution des eaux. ONU-HABITAT collabore avec la municipalité de Kisii pour trouver un partenaire financier pour ce projet.

Le potentiel du biogaz a fait l'objet d'évaluations dans des villes grandes et moyennes de sept pays africains. Suite à cela, ce sont 29 projets qui ont été mis au point et sont aujourd'hui prêts à entrer en application. Cinq unités potentielles de production de biogaz (au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie) ont été retenues pour servir de projets-pilotes.

Dans le cadre du programme spécialisé, une brochure intitulée *Energies renouvelables et efficacité énergétique: Etudes de cas* est en préparation et vise avant tout les autorités municipales des pays en développement.

La section « Energie urbaine » d'ONU-HABITAT préside le secteur « Afrique » d'ONU-Energie, dispositif spécialisé de liaison entre institutions onusiennes. ONU-Energie facilite les échanges d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques ainsi que les projets conjoints en matière d'énergie qui peuvent aussi voir la participation d'entités non-onusiennes (comme des entreprises privées) elles aussi engagées dans les énergies durables. Les priorités pour 2010 incluent la première *Semaine africaine de l'énergie*, l'aide à la préparation du rapport *Afrique Energie Vision 2035* de l'Union africaine, et la publication d'un document de référence, le *Rapport sur le développement régional intégré de l'énergie en Afrique*.

ONU-HABITAT contribue aussi à un processus lancé en mai 2009 (lors de la 4e *Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique*) pour promouvoir l'éclairage « propre » et bon marché dans les établissements humains d'Afrique, ainsi que des systèmes d'eau et d'assainissement durables pour les plus pauvres.

LES PERSPECTIVES

Dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et des transports, ONU-HABITAT s'attend à la poursuite ou l'élargissement, en 2010, des programmes, projets et partenariats en cours avec le secteur privé. L'accent restera mis sur l'accès « durable » aux services d'eau et d'assainissement pour les citoyens pauvres à travers des projets municipaux de démonstration, ainsi que des démarches de dimension

régionale en ce qui concerne le plaidoyer et le renforcement des capacités.

Une fois achevées les phases-pilotes des initiatives-modèles, les projets du lac Victoria et du Mékong vont être élargis à d'autres villes en 2010 (dont 15 en Afrique). Dans la région du Mékong, le programme est en cours dans 27 villes. De nouveaux partenariats vont être recherchés pour pouvoir passer à l'échelle supérieure, afin d'atteindre l'objectif fixé, à savoir des services d'eau et d'assainissement améliorés pour un peu plus d'un million d'habitants dans les petites villes de cette région d'Asie.

La conception et la diffusion de panoplies de gestion pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de livres-sources et de directives qui fixent des normes pratiques vont se poursuivre en 2010. Tel va être aussi le cas des contributions aux grandes débats de politique publique, à l'échelle nationale et régionale, par le canal des réseaux et événements spécialisés dans l'eau et l'assainissement, dont notamment le *Conseil ministériel africain pour l'eau*, la *Conférence ministérielle d'Asie-Pacifique sur l'habitat et les établissements humains*, ainsi qu'ONU-Eau. Notre institution va aussi continuer à défendre les intérêts des citoyens les plus pauvres lors de grandes manifestations internationales, telles que la *Foire-congrès de l'eau et de l'assainissement en Afrique*, le *Forum urbain mondial*, la *Semaine internationale de l'eau de Singapour*, l'Exposition universelle de Shanghai (Chine) et la *Semaine mondiale de l'eau à Stockholm* (Suède).

Les plateformes du *Partenariat des professionnels de l'eau* étant désormais en place pour faciliter jumelages et formations dans la plupart des régions du monde, l'*Alliance mondiale des partenariats des professionnels de l'eau* cherche maintenant à mettre au point les outils qui s'imposent



Linz, Autriche. Photo © Shutterstock

en matière de connaissances et de financements. Tirant avantage du savoir-faire et des ressources de ses membres, l'Alliance va mettre au point et diffuser les instruments et ressources élémentaires qui vont faciliter la formation de partenariats entre professionnels de l'eau, ce qui va exiger des efforts de communication et de plaidoyer non négligeables.

L'année 2010 va aussi voir la fin de la première phase de l'*Initiative h2.0* soutenue par Google, et des propositions vont être formulées pour la poursuite de cette collaboration qui innove dans le domaine du suivi-observation. La mise en place de divers dispositifs dans le cadre de cette initiative se poursuit à travers le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. En juin 2010 au plus tard, toutes les données auront été recueillies et mises dans le domaine public au moyen des *Fusion tables*, nouveau programme de Google qui facilite le partage, l'analyse et la présentation visuelle des données.

Les résultats de ce projet-pilote seront diffusés à l'occasion de diverses conférences dans le courant du dernier trimestre de 2010.

Le Forum urbain mondial de mars 2010 devait donner à notre institution une bonne occasion de promouvoir la mobilité urbaine « durable », sujet qui va figurer aussi à l'ordre du jour de la 18^e session de la Commission du développement durable de l'ONU, à laquelle va participer ONU-HABITAT tout en organisant à la marge une manifestation avec des partenaires internationaux.

Les résultats de la conférence de Copenhague sur le climat peuvent aussi rendre plus difficiles les travaux en cours sur la mobilité « durable », du fait de l'incertitude qu'ils suscitent quant à l'ampleur des initiatives et des investissements nécessaires à la mise à niveau des systèmes de transport urbain plus écologiques à travers le monde.

DÉFIS À VENIR ET LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, l'exploitation commerciale d'infrastructures est grosse consommatrice tant de capital que de temps, ce qui exige une « durabilité » financière à long terme. Il en résulte des contraintes bien particulières pour les donateurs, mais aussi, de la part de ceux-ci et d'autres partenaires, pour les gouvernements bénéficiaires ; il faut aussi veiller à ce que les financements de base pour les activités « transversales » sont utilisés aussi efficacement que possible. Or les effets de la crise économique mondiale ont continué à se faire sentir sur les activités programmées, une fois que les donateurs ont épuisé les fonds qui leur avaient été alloués pour l'exercice.

Les contacts avec les donateurs se sont élargis au-delà du groupe habituel – bi- ou multi-latéral – pour s'étendre à des fondations

ENCADRÉ 4.5: LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

En octobre 2009, le gouvernement Obama a établi d'importants précédents qui vont porter à un niveau supérieur la célébration de la Journée mondiale de l'habitat, en transformant l'occasion en une « semaine » à part entière et en suggérant de nouvelles perspectives sur la façon dont les Etats-membres collaborent avec les Nations Unies pour agir à l'échelon local en fonction d'objectifs mondiaux.

Pour la première fois, la Journée mondiale de l'habitat a comporté une prestigieuse remise de prix marquée par un message vidéo du Président Barack Obama, et sept journées d'événements connexes à l'échelle régionale organisés par des entités non-gouvernementales et qui ont constitué la « Semaine mondiale de l'habitat ».

Dans ce qui pourrait bien représenter un précédent pour les pays du Nord, le gouvernement américain a fait des célébrations à l'échelle mondiale une plateforme pour faire progresser la politique urbaine aux Etats-Unis. Cette démarche a marqué très clairement l'importance que peuvent avoir les Nations Unies pour un grand pays industrialisé

quand il s'agit de promouvoir un objectif prioritaire de développement national. Les Etats-Unis ont aussi saisi cette occasion pour appeler au recours tant à la diplomatie qu'au développement pour voir l'avènement d'une urbanisation durable. Enfin, les célébrations à travers le monde ont fait apparaître une démarche délibérée de la part des gouvernements et autres partenaires pour faire de la Journée mondiale l'occasion d'attirer l'attention sur le 5e Forum urbain mondial (mars 2010).

L'extension de la « Journée » en « Semaine mondiale de l'habitat » a été le fruit d'une planification très poussée. Dès juin 2009, M. Shaun Donovan, Ministre américain du logement et de l'aménagement urbain (HUD) et Mme Tibaijuka ont organisé à Washington un dîner privé pour lancer le Comité d'honneur pour la Journée mondiale de l'habitat. L'occasion a réuni d'importants responsables de la Maison Blanche, du Congrès, du Département d'Etat, de la Conférence des maires, de grandes institutions de recherche, du milieu associatif et des organismes de logement.



La Journée mondiale de l'Habitat à Washington (USA), 2009. Photo © ONU-HABITAT

Dans les mois qui ont suivi, Mmes Valerie Jarrett, conseillère à la présidence, et Melody Barnes, responsable des affaires nationales à la Maison Blanche, ont orienté les travaux à titre de co-présidentes du Comité d'Honneur tandis que les organisations participantes travaillaient avec le HUD et ONU-HABITAT pour mettre le programme au point. Celui du 5 octobre, Journée mondiale, a commencé par une réunion au *National Building Museum*, où la cérémonie de remise des prix a suivi les discours d'importants responsables, pour se poursuivre par un débat avec d'éminentes personnalités à la *Howard University*, puis un dîner privé organisé par la *Rockefeller Foundation* au *National Building Museum*. Les manifestations connexes, qui se sont déroulées du 1er au 8 octobre, ont été marquées notamment par une série de grands débats à Washington et divers événements d'intérêt régional dans six autres villes du pays. Ces derniers ont été organisés par *Habitat for Humanity International*, la Chambre de Commerce américaine, l'Association des urbanistes américains, la *Brookings Institution*, la *United Nations Federal Credit Union*, la Commission Huairou, l'*International Housing Coalition* et le *Woodrow Wilson Center for International Scholars*.

Le gouvernement a calibré les manifestations du 5 octobre 2009 de manière à promouvoir la politique qu'il est en train de mettre au point en matière urbaine et de logement. Le matin, le Président Obama a défendu la stratégie nationale de développement métropolitain durable dans le message vidéo retransmis au *National Building Museum*. Mme Barnes et M. Donovan ont détaillé certaines des mesures prévues par le gouvernement pour assurer un logement d'un coût abordable, des villes « vertes » et des approches interministérielles mais en fonction des conditions locales en ce qui concerne les métropoles. L'après-midi, Adolpho Carrion, directeur des affaires urbaines à la Maison Blanche, a profité du forum à la *Howard University* pour détailler la « campagne d'écoute » lancée en juillet 2009 par le gouvernement américain pour engager un débat national sur l'avenir des villes du pays.

Lors du dîner privé, Mme Jarrett a souligné qu'en dernière instance, c'est à l'échelon local que se produit le changement, et que le rôle du gouvernement est de soutenir les interventions à l'échelon local.

Prenant la parole le matin, en milieu et en fin de journée, Mme Tibaijuka a évoqué les principales conclusions du *Rapport mondial 2009*

sur les établissements humains: Planifier notre avenir urbain. Elle a invité les Américains à s'inspirer de leur tradition d'urbanisme pour faire progresser le développement durable des métropoles chez eux comme à l'étranger.

D'un point de vue international, de hauts responsables du Département d'Etat ont saisi cette occasion pour évoquer de nouvelles perspectives pour faire face au défi urbain. Mme Susan Rice, Ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, a félicité ONU-HABITAT pour avoir provoqué une prise de conscience à propos de l'urbanisation et pour sa collaboration avec les Etats-Unis dans de nombreux pays pour la cause du logement bon marché et du développement urbain durable.

Lors du débat à la *Howard University*, Mme Esther Brimmer, responsable des organisations internationales au Département d'Etat, a repris à son compte les remarques de Mme Rice, ajoutant que les Etats-Unis avaient récemment doublé leur contribution facultative à ONU-HABITAT. Lors du dîner privé, Mme Anne-Marie Slaughter, directrice de la planification des politiques au Département d'Etat, a déclaré que l'aide au développement ne suffira pas pour faire face au défi urbain – il y faut aussi, d'après elle, une initiative diplomatique de grande ampleur. Lors de ses interventions successives, Mme Tibaijuka a appelé les milieux diplomatiques américains à revenir sur les postulats qui sont les leurs concernant le développement urbain. Elle a pressé le gouvernement de considérer l'urbanisation durable tout à la fois comme une suite logique et un préalable à un développement agricole bien compris.

Mme Jarrett a, pour sa part, invité les Américains à se rendre au 5e Forum urbain mondial au Brésil, en mars 2010.

M. Donovan a annoncé « qu'il conduirait lui-même la délégation de son pays au Forum de Rio de Janeiro, ce qui, six mois à l'avance, devait faire beaucoup pour y encourager une forte participation américaine. On s'attendait à ce que les membres du Comité d'Honneur prennent une part active aux préparatifs en vue du Forum, tant auprès des autorités publiques que des autres partenaires.

ENCADRÉ 4.6: LE TABLEAU D'HONNEUR 2009 D'ONU-HABITAT

1. **Un Techo Para Mi País, organisation non-gouvernementale chilienne**
Pour avoir fourni 42 000 logements aux pauvres de 15 pays d'Amérique Latine.
2. **Le Projet de renouveau d'Alexandra (Johannesburg, Afrique du Sud)**
Pour avoir aidé des milliers de pauvres à s'installer dans des logements de meilleure qualité tout en améliorant les services de santé, d'eau et d'électricité.
3. **L'Observatoire urbain local d'Al-Medina Al-Munawarah (Arabie saoudite)**
Pour avoir lancé un système d'observation qui, depuis, a fait école dans tout le pays et au Moyen-Orient, où il contribue à améliorer l'urbanisme.
4. **Municipalité de Rizhao (Chine)**
Pour avoir transformé la ville en un lieu « vert » et accueillant, avec de nouveaux logements et infrastructures.
5. **Ville de Grozny (Russie)**
Pour avoir fait revivre cette ville ravagée par la guerre en fournissant de nouveaux logements à des milliers d'habitants.
6. **Peter Oberlander (Canada)**
L'un des pères fondateurs d'ONU-HABITAT, pour avoir consacré sa vie à la cause de l'urbanisme dans le monde entier.
7. **Jan Peterson (Etats-Unis d'Amérique)**
Pour avoir défendu la cause des droits des femmes des classes populaires et de leurs mouvements en faveur de meilleurs établissements humains.
8. **Neal Peirce (Etats-Unis d'Amérique)**
Pour avoir consacré sa carrière de journaliste aux affaires urbaines et à un meilleur avenir pour les villes.
9. **UWESO (« Uganda Women's Efforts to Save Children »), campagne des femmes d'Ouganda pour sauver les enfants**
Pour avoir organisé la fourniture d'eau, de services de santé et d'assainissement aux orphelins et autres enfants vulnérables.
10. **Ville de Malmö (Suède)**
Pour la façon innovante et « holiste » dont elle s'est transformée en « ville verte du 21e siècle. »
11. **Cementos Mexicanos (CEMEX, Mexique)**
Pour avoir aidé plus d'un million de pauvres à bâtir leurs propres logements, entre autres.



Mme Tibaijuka avec le Tableau d'Honneur et les lauréats du Prix mondial de l'Habitat, Washington (USA), 2009.
Photo © UN-HABITAT

ainsi qu'au secteur privé. En ce qui concerne les institutions internationales, la possibilité pour ONU-HABITAT de soumissionner pour des appels d'offres à source unique est actuellement à l'étude et pourrait élargir les partenariats, notamment avec les banques de développement.

Lors de l'évaluation du Fonds d'affectation spécial d'ONU-HABITAT, l'intégration des projets et programmes dans les stratégies nationales est apparue comme un problème méritant attention. Les modalités de cette intégration divergent d'une région à l'autre. Toutefois, dans certains cas, on pourrait mieux faire connaître et mieux conduire les opérations, qu'il s'agisse des départements ministériels responsables de l'eau mais aussi des finances, des collectivités locales et de l'aménagement urbain. Une coordination plus

étroite parmi les donateurs rendrait l'aide plus efficace tout en évitant chevauchements et doubles emplois. L'implication des ministères des finances placerait ONU-HABITAT en meilleure position par rapport aux banques de développement.

De toute évidence, les relations d'ONU-HABITAT avec les banques de développement ont pris une autre dimension. Ces banques voient désormais dans notre institution un partenaire précieux capable de mettre en place des fondations solides pour les projets. Au-delà de la conception, le rôle d'ONU-HABITAT s'élargit désormais à l'analyse financière et économique des projets potentiels, et son apport est précieux. Par exemple, une compréhension approfondie des entreprises de services collectifs et de leur solidité respective joue un rôle déterminant dans le type de

financement qui va convenir à un projet donné. Cet aspect revêt une importance toute particulière s'agissant des petits et moyens fournisseurs, qui peuvent offrir de belles occasions d'investissement. Les types de collaboration actuellement à l'étude amènent aussi ONU-HABITAT à renforcer ses propres capacités afin de mieux soutenir l'investissement dans les infrastructures.

En ce qui concerne les autres organismes de développement, deux types de partenariat méritent aussi attention. L'un d'eux implique le système onusien, que ce soit dans un pays donné sous la bannière "Unis dans l'action" (*One UN*) ou avec les organes centraux chargés des politiques et de la programmation. Le second type de partenariat implique divers organismes, comme les organisations non-gouvernementales et le secteur

ENCADRÉ 4.7: LE MESSAGE DU PRÉSIDENT OBAMA LORS DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L' HABITAT

Bienvenue à Washington. Je voudrais remercier tous ceux qui célèbrent en ce moment la Journée mondiale de l'habitat à travers notre pays et le monde entier. Et je voudrais aussi dire ma gratitude au Ministre M. Donovan ainsi qu'au Dr Tibaijuka, des Nations Unies, pour avoir rendu possible cette journée. Chaque année, la Journée mondiale de l'habitat nous donne l'occasion d'une prise de conscience et d'un échange d'idées sur les moyens d'améliorer l'état de la planète pour nous-mêmes et nos enfants. Cette année, les célébrations se font à un moment particulièrement difficile pour l'Amérique comme pour le monde. Nous nous trouvons au milieu d'une récession qui affecte le monde entier. Des millions de familles, chez nous comme dans tant d'autres pays, ont perdu leur foyer ou craignent de le perdre dans un proche avenir. La Journée mondiale de l'habitat est l'occasion pour nous de faire quelque chose pour que cela ne se produise pas. Afin de bâtir un avenir où toutes nos familles trouvent un endroit qu'elles puissent considérer comme le leur. Pour que toutes nos familles puissent trouver une population locale dynamique dont à laquelle s'intégrer. Mon gouvernement est déterminé à jouer le rôle qui est le sien pour atteindre cet objectif en dynamisant nos zones métropolitaines, les villes, banlieues et campagnes qui sont les moteurs de notre croissance

économique. Nous investissons dans l'énergie « propre », secteur appelé à créer de nouveaux emplois « verts », en construisant des logements bon marché économes en énergie et en promouvant un développement plus durable, ce qui va nous permettre de satisfaire les besoins d'aujourd'hui tout en rendant plus sûr l'avenir l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Je suis persuadé que c'est en notre pouvoir. Mais nous n'y parviendrons pas seuls. C'est pourquoi nous sommes déterminés à collaborer avec les Nations Unies et nos partenaires dans le monde entier pour que de plus en plus de familles puissent trouver un endroit où vivre en sécurité. De Nairobi à Delhi en passant par Washington. C'est comme cela que nous ouvrirons des perspectives et que nous apporterons la prospérité non seulement aux États-Unis mais dans le monde entier. En dernière analyse, le moment présent se caractérise par un énorme défi mais il est aussi très riche de possibilités. L'occasion nous est donnée d'améliorer les conditions de vie de tous dans nos pays. C'est là un objectif que nous devons chercher à atteindre en cette Journée mondiale de l'habitat. C'est là un objectif que nous devons chercher à atteindre jour après jour. Et c'est un objectif que pouvons et que nous allons atteindre ensemble."

privé. Avec ces deux types de partenariat, il faudrait privilégier la complémentarité plus que la concurrence. Il apparaît que des consultations régulières avec les partenaires s'imposent si l'on veut créer des synergies dans la programmation.

Au sein même d'ONU-HABITAT, la division « Eau, assainissement et infrastructures » a d'ores et déjà veillé à créer de meilleures synergies avec les activités techniques régionales et celles de la division de la coopération, avec pour résultat des programmations conjointes. A plusieurs occasions, le réseau des directeurs de programme d'ONU-HABITAT a fait la preuve de son efficacité pour incorporer les activités de notre institution avec celles des programmes-pays de l'ONU, ce qui dans certains cas a comporté aussi des co-financements.

APERÇUS REGIONAUX: ASIE-PACIFIQUE

Broader access to basic services
En 2009, ONU-HABITAT aura mis en œuvre 83 projets sur le terrain dans 16 des 39 pays de la région Asie-Pacifique; 39 sont arrivés à leur terme et 29 autres mis en chantier. C'est en septembre que notre institution a ouvert un nouveau bureau à Bangkok, afin de mieux collaborer dans la région avec les autres organes de l'ONU établis dans la capitale thaïlandaise.

Les nouveaux projets sont situés en *Chine* (reconstruction d'écoles primaires touchées par un séisme), en *Indonésie* (formations pour une meilleure gestion municipale des déchets), au *Laos* (abris d'urgence en zones inondées), aux *Maldives* (soutien aux politiques foncière et de l'habitat), en *Mongolie* (réhabilitation de la zone de Ger), au *Myanmar* (Birmanie) (systèmes locaux d'eau et d'assainissement après situation d'urgence, et réduction des risques de catastrophe), au *Népal* (logements pour les déplacés), au *Pakistan* (abris

d'urgence pour les déplacés), aux *Philippines* (adaptation des villes au changement climatique), au *Sri Lanka* (reconstruction « durable » dans les zones touchées par le tsunami), et au *Vietnam* (soutien à la politique nationale de l'habitat et à la stratégie de développement des provinces).

Le portefeuille-pays le plus important reste l'*Afghanistan*, mais c'est au *Bangladesh* que se trouve le plus vaste projet individuel (les *Partenariats pour la réduction de la pauvreté urbaine* dans 30 villes).

Au cours de l'année 2009, ONU-HABITAT a organisé diverses rencontres destinées à améliorer l'efficacité de ses interventions dans la région. Elles ont porté sur la gestion du personnel et des appels d'offres; la planification et le suivi; la divulgation et l'évaluation des résultats; et l'intégration de la dimension du genre dans les programmes concernant les établissements urbains. Lors de la Journée mondiale de l'habitat, un symposium international a été organisé à Fukuoka (Japon) sur le thème « Planifier l'avenir de nos villes: la réduction de la fracture urbaine en Asie. » Parmi les autres événements sont à noter une rencontre d'experts sur « la coopération technique pour le développement durable en Asie-Pacifique », un concours de dessins d'enfants et la 4e Conférence des journalistes asiatiques spécialisés dans les questions urbaines.

Notre institution a tenu à Manille (Philippines) sa rencontre consultative annuelle avec la Banque asiatique de développement sur les questions d'eau et d'environnement, et a en outre participé au Forum mondial des villes sur le développement durable à Inch'on (Corée).

DES SYSTÈMES DE FINANCEMENT RENFORCÉS POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

“Nous nous engageons à renforcer les systèmes existants et à élaborer des méthodes innovantes pour financer la mise en œuvre du Programme pour l’Habitat, en soutenant le développement d’un habitat décent et d’établissements humains “durables”.”

-- Programme pour l’Habitat



La résidence écologique de Beddington (Angleterre) est à l’avant-garde des projets de collectivités “durables”, 2009.
Photo © BIOREGIONAL

UN RÔLE DE CATALYSEUR AMPLEMENT DÉMONTRÉ

Quelque 1 150 millions d'êtres humains, soit un sixième de la population mondiale, vivent dans des taudis parce que les systèmes économiques et financiers officiels sont incapables de pourvoir à un logement décent pour tous. Le nombre de ceux qui manquent d'un abri, d'un approvisionnement en eau et de systèmes sanitaires convenables augmente de 70 millions d'une année à l'autre. L'ONU estime que pour atteindre l'Objectif du Millénaire concernant les taudis, il faudrait chaque année 20 milliards USD pendant 15 ans. Ce montant dépasse largement celui des investissements actuellement consacrés à l'amélioration et à la prévention des taudis. D'après la Fondation Rockefeller, ce sont 1 000 à 2 000 milliards USD qui permettraient de subvenir aux besoins de la population des taudis. Et pourtant, ces 10 dernières années, un certain nombre de pays ont montré que la réduction et même la prévention des taudis ne sont pas hors de portée.

Lors de sa session de 2009 et sur fond de crise financière mondiale, le Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT a souligné toute l'urgence qu'il y avait à instaurer des systèmes de financement de l'habitat qui soient favorables aux pauvres. Notre institution a démontré qu'il s'agit là encore d'un domaine où elle peut jouer le rôle de catalyseur, en mobilisant les partenaires et ressources internes comme internationales au service d'un habitat bon marché, de la régénération urbaine et du développement social local. En intégrant les logiques de marché et méthodes commerciales aux démarches des populations de base, on se donne les moyens de faire face de manière efficace aux vastes défis que constitue l'absence de logements, de distribution d'eau et d'assainissement convenables à travers le monde.

ENCADRÉ 5.1: FINANCEMENT URBAIN: LES GRANDS PARTENAIRES

Dans le domaine du crédit aux municipalités, ONU-HABITAT compte comme principaux partenaires la Société financière internationale (SFI), l'*Overseas Private Investment Corporation* des Etats-Unis d'Amérique, la Banque interaméricaine de développement, la *Bank of America*, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque d'Amérique centrale pour l'intégration économique, la Fondation pour l'habitat coopératif (*Cooperative Housing Foundation*), la *Middle East Investment Initiative de l'Aspen Institute*, *Millennium Cities*, *Swedbank/SIDA*, la Fondation mondiale pour l'habitat (*Global Housing Foundation*) et Habitat for Humanity International.

En 2009, les interventions d'ONU-HABITAT dans ce domaine ont pris les cinq formes suivantes: (1) prises de participation dans le capital d'institutions financières; (2) rehaussement de crédit; (3) mise au point de modalités-prototypes de prêts; (4) soutien à l'habitat locatif neuf et à la construction progressive de foyers pour abaisser les coûts; et (5) encouragement à la création d'emplois dans les secteurs de l'habitat et des infrastructures urbaines. Ces deux secteurs appellent à la fois des prêts à long terme et des coûts d'emprunt peu élevés, pour permettre à l'habitat de se développer de façon durable, avec l'appui d'institutions de financement du logement local qui soient à la fois viables, efficaces et bien administrées. Les deux canaux de financement disponibles – pour la prévention des taudis (avec la construction d'habitat bon marché) et leur amélioration – reçoivent un appui de nature technique (pour les institutions locales, y compris le micro-crédit, les systèmes d'épargne populaire et individuelle); cet appui peut aussi porter sur le renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance, afin d'assurer une gestion et des méthodes saines.

Dans les partenariats noués avec les grandes institutions financières internationales, ONU-HABITAT intervient généralement lors des toutes premières phases. Cela permet à notre institution d'intégrer les priorités qui sont les

siennes – un habitat convenable et bon marché – aux projets concernant le logement ou qui y sont liés, l'objectif étant de pourvoir aux besoins des nombreux citoyens délaissés qui n'ont aucun accès aux secteurs officiels du logement ou du crédit au logement (« le bas de la pyramide », soit, sur l'échelle des revenus, ceux compris entre les 30e et 80e déciles).

CAPITAL D'AMORÇAGE: UN PUISSANT EFFET DE LEVIER

L'année 2009 a constitué une étape majeure pour les activités d'ONU-HABITAT dans le domaine du financement de l'habitat: deux de ses principaux moyens d'action sont en effet passés du stade expérimental ou « de projet-pilote » au rang d'instruments d'intervention ordinaires. Il s'agit de la Facilité d'amélioration des taudis (SUF) et du Dispositif de capital d'amorçage remboursable (ERSO).

L'ERSO est le canal par lequel ONU-HABITAT accorde des soutiens au titre de son Programme de crédits tournants aux institutions finançant le logement social. Notre institution collabore en ce moment dans ce sens à l'échelon local avec des banques, organismes de micro-crédit et organisations non-gouvernementales en Palestine, en Tanzanie, en Ouganda, au Nicaragua, au Belize, au Népal et au Laos. La coopération avec les institutions financières

internationales et les partenariats public-privé renforce l'effet de levier. Les crédits ERSO facilitent aux banques et organismes de micro-crédit de ces pays l'accès à des financements à moindre coût et à plus long terme. L'ERSO peut aussi catalyser les démarches et ressources de banques locales et du milieu associatif pour le lancement de programmes « bancables » de crédit populaire et de développement social.

Lancé à titre expérimental, l'ERSO est destiné à devenir un fonds viable et autonome de prêts tournants, qui va combiner trois types de crédit pour appuyer le développement des marchés du financement de l'habitat à travers le monde:

1. Financement de nouvelles unités de logement bon marché (à l'intention de salariés à faibles revenus comme les professeurs, les infirmières, les échelons les plus bas de la police et de l'administration ainsi que les ouvriers dans l'industrie), et tout particulièrement dans les régions où la pénurie de logements bon marché est la plus prononcée;
2. Rôle d'investisseur de référence/chef de file pour des projets de micro-finance et de crédit dans le domaine du logement et des infrastructures, afin de faciliter l'avènement de systèmes financiers secondaires ainsi que l'accès au marché des capitaux; et
3. Des prêts d'un coût très réduit pour permettre aux programmes de financement de l'habitat lancés de fraîche date de monter en puissance jusqu'au moment où ils apparaîtront à la fois pleinement viables et durables.

Le Dispositif ERSO de crédit renouvelable constitue un moyen très efficace d'atteindre les populations les moins bien desservies. Il se marie bien (quand il ne lui vient pas en complément

ENCADRÉ 5.2: LE FINANCEMENT DE L'HABITAT BON MARCHÉ

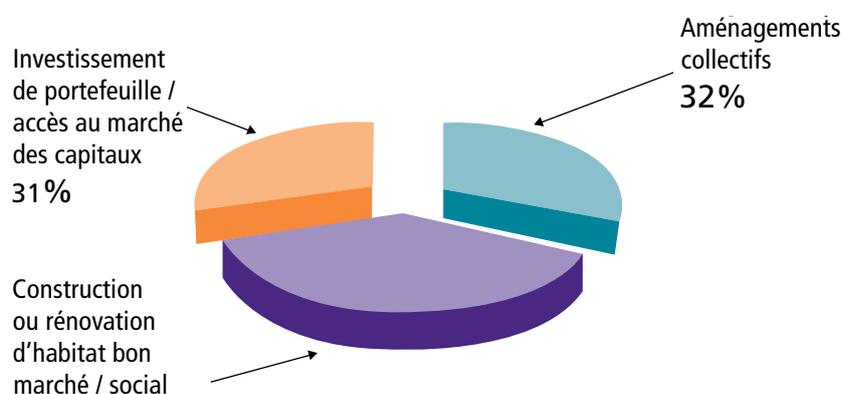
La division « Financement urbain » d'ONU-HABITAT poursuit les cinq grands objectifs suivants:

- Un accès amélioré à la finance de marché à travers l'investissement de long terme dans des programmes d'habitat social à bas coût ainsi que dans des banques et organismes de micro-finance locaux;
- Augmenter l'offre « formelle » de logements bon marché, en mettant en place et en soutenant des systèmes de micro-finance spécialisés;
- Appuyer l'investissement dans l'habitat bon marché de la part des institutions financières internationales, y compris par le recours au rehaussement de crédit;
- Encourager les donateurs à soutenir, à travers ONU-HABITAT, les banques et groupements de consommateurs, ainsi qu'à partager les outils normatifs qui vont permettre aux prêteurs d'octroyer et d'évaluer les logements financés par micro-crédit et les prêts à la construction populaire; et
- Au sein même d'ONU-HABITAT, renforcer les capacités stratégiques et institutionnelles ainsi qu'en matière de gouvernance.

... et quatre approches:

- Le Dispositif de prêts d'amorçage remboursables (ERSO);
- La Facilité d'amélioration des taudis (SUF);
- L'assistance technique à la finance urbaine locale;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance.

Figure 5.1: Répartition des prêts



privilegié) avec la Facilité de financement local d'ONU-HABITAT (qui fait partie elle-même de la Facilité d'amélioration des taudis), qui dessert les plus pauvres parmi les populations défavorisées.

Deux accords de prêt au titre de l'ERSO ont été signés en octobre 2009: l'un en Tanzanie (voir Encadré) et l'autre au Bangladesh. D'autres crédits renouvelables devraient être déboursés dans le courant des premier et deuxième

trimestres 2010 au bénéfice de projets situés en Palestine (voir Encadré), au Népal, en Ouganda et au Nicaragua. Deux projets au Laos et au Belize figurent au calendrier 2010.

ONU-HABITAT prévoit que les 3,6 millions USD qui auront constitué les premières ressources de l'ERSO auront été entièrement prêtés en 2010. Cette première campagne aura appuyé la construction ou l'amélioration de plus de 33 000

ENCADRÉ 5.3: PALESTINE: 30 000 NOUVEAUX LOGEMENTS

Une opération en Palestine illustre parfaitement la souplesse qui caractérise la formule du capital d’amorçage remboursable. Celle-ci s’adapte en effet sans difficulté à des systèmes financiers très différents, y compris le régime bancaire et financier islamique, pour remplir la mission générale que lui assigne ONU-HABITAT: promouvoir l’accès des pauvres à un habitat convenable. C’est en septembre 2009 que le Fonds (souverain) d’investissement de la Palestine et ONU-HABITAT ont signé une lettre d’intention avec la Société hypothécaire et de crédit à conditions modérées (*Affordable Mortgage and Loan Corporation* (AMAL)) pour permettre à celle-ci d’offrir des prêts d’accession à la propriété aux catégories à faibles et moyens revenus. Aux termes de ce dispositif, ONU-HABITAT va octroyer un prêt de 500 000 USD à la Fondation palestinienne pour le logement à bas coût (*Palestinian Affordable Housing Foundation* (SAKAN)). Le prêt va permettre à cet organisme non-gouvernemental de création récente de prendre une participation dans le capital d’AMAL, fournisseur autorisé de financements secondaires pour la distribution de prêts

hypothécaires et de crédit-logement se conformant à la sharia et à des coûts abordables. AMAL est financée par un placement d’obligations privilégiées d’un montant total de 500 millions USD auprès d’un certain nombre d’institutions, dont l’*Overseas Private Investment Corporation* des Etats-Unis d’Amérique, la Société financière internationale (SFI), le Fonds d’investissement de la Palestine, la Banque de Palestine et la Banque du Caire et d’Amman (*Cairo Amman Bank*), ce prêt est assorti par le Ministère britannique du développement international (DfID) d’une garantie de première perte à hauteur de 20 millions USD. L’AMAL reprête le produit de ce placement sous forme de financement secondaire aux acquéreurs de 30 000 logements bon marché construits par le Fonds d’investissement de la Palestine avec des promoteurs immobiliers locaux. Il revient ensuite à la Banque de Palestine et à la Banque du Caire et d’Amman (succursale de Palestine) de fournir le financement primaire (sous forme de prêts hypothécaires) aux nouveaux acquéreurs de logements.

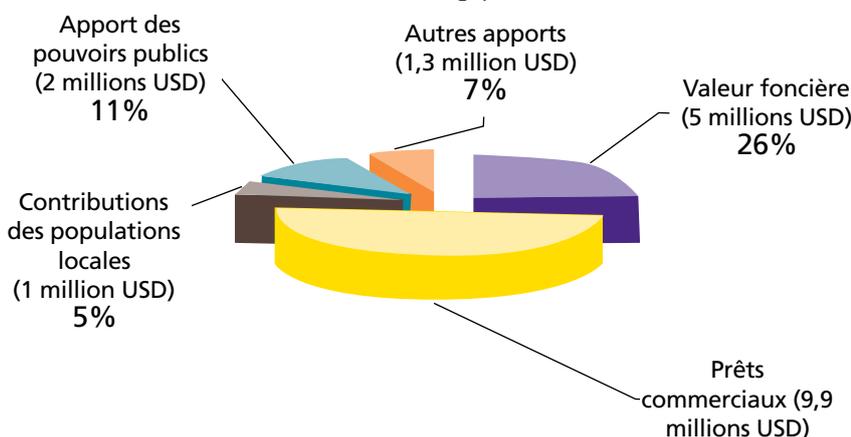
unités de logement social ou bon marché situées dans six pays, avec un ratio de levier financier de plus de [175:1] (total de l’investissement en capital dans l’habitat et les infrastructures, rapporté au capital d’amorçage contribué par ONU-HABITAT).

AMÉLIORATION DES TAUDIS: LES FACILITÉS FINANCIÈRES LOCALES

En 2009, ONU-HABITAT a appuyé la mise en place de Facilités financières locales dans quatre pays: Ghana, Indonésie, Sri Lanka et Tanzanie. Durables et économiquement viables, ces institutions financières non-bancaires sont bien placées pour servir plus de 10 000 ménages d’ici 2014. Elles offrent des services de rehaussement du crédit, le plus souvent sous forme de garanties, en soutien à l’amélioration de l’habitat ou à des infrastructures au bénéfice d’usagers à faibles revenus. Les Facilités locales incitent les banques du pays à s’engager dans le secteur marchand du logement social et bon marché, parfois même pour la première fois, avec des prêts propres à attirer ceux qui travaillent dans le secteur informel. Ces Facilités soutiennent aussi l’amélioration des taudis dans une gamme d’activités qui va du raccordement des sanitaires et au réseau d’adduction d’eau à la construction d’immeubles d’habitation de plusieurs étages, en passant par l’auto-construction par étapes.

Toutes les Facilités financières locales reçoivent une subvention unique qui leur permet de monter l’opération tout en leur fournissant le capital auquel elles adossent le programme renouvelable de rehaussement du crédit qui, à son tour, soutient les projets d’amélioration des taudis. Une fois capitalisée, chaque Facilité se constitue en entreprise viable sous la direction d’un conseil d’administration où siègent des représentants du

FIGURE 5.2: Effet de levier du capital investi par les Facilités Locales de Financement pour les projets d’amélioration des taudis et établissements humains, 2009-2014





Les logements situés dans les basses terres de Bariga (Nigeria) se trouvent sous la menace d'une élévation du niveau de la mer. 2009. Photo © DAVID SIMON

milieu associatif, des banques du pays, des municipalités locales et des départements ministériels concernés. Chacune va chercher à financer des projets en combinant épargne populaire, subventions municipales ou nationales, et prêts de banques de dépôt locales. Dans certains pays, la Facilité va jouer elle-même un rôle de parrainage et d'aménageur d'un projet pour une population locale.

Réduire la « fracture financière » passe par un soutien technique et des financements d'origines diverses. Lors de leurs collaborations avec les catégories à faibles revenus en faveur de l'habitat social, les Facilités financières locales ont réussi à obtenir, en moyenne, un ratio de [3,5:1] entre le total des

investissements et le montant initial versé pour le rehaussement du crédit.

AMÉLIORATION DES TAUDIS: LES FACILITÉS FINANCIÈRES LOCALES

En 2009, ONU-HABITAT a appuyé la mise en place de Facilités financières locales dans quatre pays: *Ghana*, *Indonésie*, *Sri Lanka* et *Tanzanie*. Durables et économiquement viables, ces institutions financières non-bancaires sont bien placées pour servir plus de 10 000 ménages d'ici 2014. Elles offrent des services de rehaussement du crédit, le plus souvent sous forme de garanties, en soutien à l'amélioration de l'habitat ou à

des infrastructures au bénéfice d'utilisateurs à faibles revenus. Les Facilités locales incitent les banques du pays à s'engager dans le secteur marchand du logement social et bon marché, parfois même pour la première fois, avec des prêts propres à attirer ceux qui travaillent dans le secteur informel. Ces Facilités soutiennent aussi l'amélioration des taudis dans une gamme d'activités qui va du raccordement des sanitaires et au réseau d'adduction d'eau à la construction d'immeubles d'habitation de plusieurs étages, en passant par l'auto-construction par étapes.

Toutes les Facilités financières locales reçoivent une subvention unique qui leur permet de monter l'opération tout en leur

GHANA

Au Ghana, les deux Facilités initialement prévues dans deux municipalités vont bientôt n'en faire qu'une, et de dimension nationale, avec un capital équivalant à plus de 1.4 million USD. Une vingtaine de projets sont en préparation, la phase de construction ayant déjà été achevée pour les deux premiers. Il est prévu que la Facilité nationale améliore les conditions de vie de 2 000 foyers d'ici 2014. L'un des projets, d'initiative populaire, situé au cœur du taudis d'Amui Djor, porte sur un immeuble à deux étages qui abritent 31 unités d'habitation; le rez-de-chaussée est occupé par 13 boutiques et des toilettes publiques, ce qui permet d'abaisser les coûts par péréquation pour le plus grand bénéfice des catégories économiquement faibles. La Facilité financière nationale a financé les travaux de construction et travaille maintenant avec les banques pour les mettre en mesure d'accorder des crédits aux acquéreurs. Sur fond de taux d'intérêt élevés et de liquidité limitée sur le marché local, la Facilité nationale parrainée par ONU-HABITAT joue donc un rôle très important dans l'amélioration des taudis et autres établissements humains, ainsi que dans le développement de l'habitat bon marché.

INDONÉSIE

Deux Facilités municipales ont été établies dans deux villes d'Indonésie: l'une à Solo et l'autre à Yogyakarta. Dans les deux cas, il s'agit d'organismes quasi-publics dont les bureaux sont abrités par la municipalité et qui ont pour mission explicite d'atteindre les objectifs locaux et nationaux en matière d'amélioration des taudis. Des contributions non-négligeables sont prévues de la part des pouvoirs publics, que ce soit sous forme de personnel et de locaux ou, surtout, d'apports financiers directs à toute une gamme de projets d'amélioration. Les 15 projets en préparation vont de l'amélioration progressive à des raccordements aux réseaux d'infrastructures qui devraient bénéficier à plus de 3 500 personnes au cours des quatre ans à venir. Ces projets vont donner l'occasion de mettre à l'essai quelques dispositifs innovants, dont notamment des fonds communs de placement immobilier (FCPI) populaires.

SRI LANKA

Sous la raison sociale "*Lanka Financial Services for Under-served Settlements (LFSUS)*" a été créée une institution financière non-bancaire qui, en tant que Facilité de dimension nationale est amenée à rehausser le crédit d'un nombre croissant de projets à travers tout le Sri Lanka. Des prêts et garanties ont déjà été négociés pour quatre projets. L'un d'eux, situé à Kirulapone (Colombo) a porté sur des travaux d'amélioration de l'habitat pour 31 foyers. Appuyé par un prêt bancaire octroyé par la banque HSBC en février 2009, le projet est placé sous la direction d'un partenaire solide, SAPSRI, qui est particulièrement actif dans le milieu local. Trois autres projets devaient voir les travaux commencer peu après le début de 2010. La Facilité financière nationale LFSUS s'est d'ores et déjà attiré des engagements du gouvernement concernant une augmentation de capital, et elle a pour le moment renforcé la sécurité de la tenure pour plus d'une centaine de ménages au titre de trois projets distincts. Vu la valeur élevée des terrains à Colombo, la sécurité de la tenure représente un actif marchand non-négligeable pour les couches sociales économiquement faibles. D'ici 2014, LFSUS va bénéficier à plus de 1 000 ménages; l'effet de levier entre l'apport initial (rehaussement de crédit) et la valeur des projets est estimé à plus de [6:1].

TANZANIE

En octobre 2009, ONU-HABITAT a accordé à l'Azania Bank de Tanzanie un prêt équivalent à 500 000 USD lié au crédit syndiqué (5.3 millions USD) dirigé par celle-ci au bénéfice du conseil municipal de Mwanza (Tanzanie) pour financer un projet de rétablissement et de réaménagement. Ce prêt syndiqué domestique devait permettre à la municipalité de lancer deux projets liés: (1) l'aménagement de 2 400 parcelles planifiées, viabilisées et enregistrées au cadastre, pour le rétablissement progressif de ménages à faibles revenus à l'écart d'une zone riveraine d'un lac; et (2) l'aménagement et la vente de ce lotissement à des ménages à revenus faibles, moyens et élevés, y compris des commodités publiques. Le prêt d'ONU-HABITAT est libellé en monnaie tanzanienne et son décaissement est prévu dans le courant du premier trimestre 2010; il est d'une durée de trois ans (période de grâce: six mois), avec un taux d'intérêt préférentiel de 1.5 pour cent par an.

fournissant le capital auquel elles adossent le programme renouvelable de rehaussement du crédit qui, à son tour, soutient les projets d'amélioration des taudis. Une fois capitalisée, chaque Facilité se constitue en entreprise viable sous la direction d'un conseil d'administration où siègent des représentants du milieu associatif, des banques du pays, des municipalités locales et des départements ministériels concernés. Chacune va chercher à financer des projets en combinant épargne populaire, subventions municipales ou nationales, et prêts de banques de dépôt locales. Dans certains pays, la Facilité va jouer elle-même un rôle de parrainage et d'aménageur d'un projet pour une population locale.

Réduire la « fracture financière » passe par un soutien technique et des financements d'origines diverses. Lors de leurs collaborations avec les catégories à faibles revenus en faveur de l'habitat social, les Facilités financières locales ont réussi à obtenir, en moyenne, un ratio de [3,5:1] entre le total des investissements et le montant initial versé pour le rehaussement du crédit.

SOUTIEN TECHNIQUE ET CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES RENFORCÉES POUR LA FINANCE URBAINE

ONU-HABITAT établit en ce moment un partenariat de dimensions mondiales avec *CHF International* dont l'appui devrait se faire sentir dans trois grands types d'activité: (1) soutien à la formation élémentaire des emprunteurs en matière de finance et de consommation; (2) orienter les banques vers les activités de crédit social et bon marché; et (3) l'aide aux institutions de micro-finance qui servent déjà les petites et moyennes entreprises, pour

qu'elles offrent des crédits fonciers et au logement ainsi que leur assistance et des formations au milieu associatif local. Pour sa part, le personnel d'ONU-HABITAT se rend mieux à même de traiter les objectifs qui sont ceux de ces Facilités financières, qu'ils soient bancaires ou plus en rapport avec le développement socio-économique, tout en renforçant les procédures internes de gestion des portefeuilles de prêts et de rehaussement de crédit.

ACTION RÉGIONALE

En *Amérique Latine*, ONU-HABITAT a inventorié les zones prioritaires où le Dispositif ERSO de capital d'amorçage remboursable (ERSO) pourrait être lancé en 2010.

Au *Costa Rica*, une « Subvention aux collectivités » a été conçue pour financer l'amélioration des infrastructures et équipements à l'échelon local.

Dans les *pays arabes*, ONU-HABITAT s'est attachée en 2009 à améliorer l'accès aux financements pour l'habitat et les infrastructures, et particulièrement pour les citoyens pauvres. En *Égypte*, au *Tchad* et en *Libye*, des dispositifs d'auto-financement ont été lancés avec l'appui de notre institution, afin de renforcer le secteur de l'habitat dans ces pays et de mettre au point de nouveaux mécanismes de financement.

En *Europe*, ONU-HABITAT et le Réseau mondial d'outils fonciers ont organisé en octobre 2009 à Varsovie (Pologne) une conférence internationale sur la taxation immobilière et foncière pour le financement d'infrastructures et de logements en milieu urbain. Les participants y auront passé en revue pas moins de 17 exposés sur le type de politiques publiques et d'instruments propres à instaurer une fiscalité équitable, abordable et durable en matière foncière et immobilière. Cette manifestation a fait apparaître le

besoin de poursuivre le dialogue et le partage d'expériences dans ce domaine à l'échelon régional et mondial.

PERSPECTIVES

ONU-HABITAT a inventorié jusqu'à 20 autres projets public-privé possibles en matière d'habitat social bon marché. Avec trois à cinq millions de dollars US supplémentaires, notre institution serait en mesure de mettre à profit des occasions d'investissement dans cinq de ces projets au cours des 20 prochains mois; avec l'effet de levier, ce sont 750 millions USD qui pourraient être mobilisés afin d'améliorer le logement ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement au bénéfice de plus d'un million de citoyens pauvres.

ONU-HABITAT a maintenant l'occasion d'étendre le prototype de la Facilité financière locale aux villes africaines qui participent au Programme des villes du Millénaire, en commençant par Kisumu (Kenya). On peut faire encore davantage au Ghana, comme aussi en Ouganda avec *Cities Alliance*. D'autres programmes du même genre pourraient être lancés en collaboration avec la Banque mondiale et *Cities Alliance*.

L'EXCELLENCE DANS LA GESTION

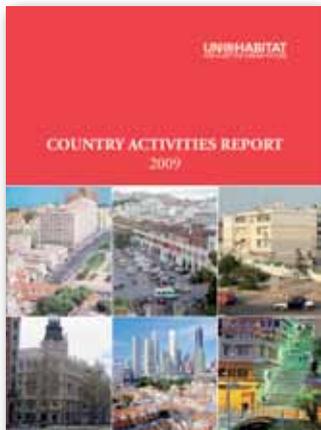
“Nous reconnaissons le besoin d’une approche intégrée et d’une action concertée pour atteindre l’objectif d’un logement décent pour tous et l’aménagement d’établissements humains “durables”, et nous nous attacherons à la mise en application coordonnée des engagements et programmes d’action internationaux.”

-- Programme pour l’Habitat



UNE ANNÉE MARQUANTE

2009 a été une année marquante dans le domaine de la gestion-administration puisqu'elle a vu ONU-HABITAT rationaliser ses structures et mieux organiser son fonctionnement, afin d'atteindre les résultats que lui a assignés son Projet institutionnel et stratégique à moyen terme. Particulièrement remarquable à cet égard aura été l'amélioration des modalités de mobilisation des ressources, y compris au moyen d'une approche plus systématique.



© ONU-HABITAT

La matrice de résultats des six grands domaines d'activité a été achevée; elle privilégie la convergence sur les objectifs stratégiques et une meilleure planification des programmes. Les dispositifs d'évaluation des résultats qui leur sont associés vont permettre de tenir les divers services comptables de leurs résultats sur une base parfaitement claire.

En combinant la capacité fonctionnelle des bureaux régionaux et l'expertise du siège en matière normative, plusieurs pays prioritaires ont pu recevoir un soutien technique particulièrement adapté. Au total, ce sont 33 « Documents intégrés de programme-pays pour l'habitat » (HCPD) qui ont été produits, et ce dans un double objectif: (i) renforcer les liens avec les gouvernements, les services de l'ONU dans chaque pays et les

cadres d'aide au développement de l'ONU; et (ii) mobiliser les partenaires et les ressources. Les données concernant les « résultats attendus » d'ONU-HABITAT dans chaque pays, ainsi que les détails de la mise en œuvre en rapport avec les objectifs prescrits par la Stratégie de moyen terme, sont désormais, et pour la toute première fois, publiés dans un document unique. Ce Rapport d'activités-pays 2009 (*Country Activities Report 2009*) détaille les programmes d'ONU-HABITAT dans 50 pays.

MOBILISATION DES RESSOURCES : UN PROGRAMME D'ACTION

Tout au long de l'année 2009, ONU-HABITAT a pris une série de décisions majeures dans le sens de la stratégie de mobilisation des ressources fixée par le Conseil d'Administration.

ONU-HABITAT a produit une *Note stratégique* sur la mobilisation des ressources et met au point un *Programme d'action (2010-2013) sur la mobilisation des ressources: une institution en*

cours de transformation face aux évolutions de l'aide au développement. La logique holiste du Programme d'action vise à mettre notre institution en position d'adopter une démarche pleinement intégrée d'ici 2013. Le Programme assigne un ensemble de résultats précis à chacun des cinq objectifs stratégiques: (1) consolider la base de donateurs existants; (2) élargir cette base de donateurs; (3) solliciter des sources de financement non-conventionnelles; (4) recourir au partenariat et aux effets de levier en matière de ressources; et (5) établir une politique et une équipe spécialisées en matière de mobilisation de ressources. Ce programme devait être adopté au début de 2010 après une large consultation avec les principales parties prenantes.

ONU-HABITAT a aussi, en 2009, renforcé ses canaux de communication avec les partenaires du développement afin de tirer le meilleur parti possible des partenariats les plus importants. L'adoption par la Norvège et la Suède d'accords-cadres pluri-annuels en est la manifestation la plus claire, et

ENCADRÉ 6.1: LE « CADRE AMÉLIORÉ » D'ONU-HABITAT

Le « Projet stratégique et institutionnel à moyen terme pour 2008-2003 » a pour raison d'être « *d'appuyer l'avènement, d'ici 2013, des conditions permettant aux interventions internationales et nationales de stabiliser l'expansion des taudis tout en posant les jalons d'une réduction de la pauvreté urbaine et de la population des taudis.* ». Telles sont les raisons pour lesquelles ONU-HABITAT a élaboré un « Cadre normatif et fonctionnel amélioré » qui structure son soutien aux gouvernements et partenaires du développement sur la voie d'une urbanisation plus « durable ». Le Projet stratégique reconnaît que vu l'ampleur du défi, aucune institution n'est en mesure de le relever par elle-même. C'est pourquoi le Cadre normatif et fonctionnel amélioré propose une double approche: (i) sur le plan externe, il appelle à « *des partenariats renforcés et une stratégie de réseau* » qui mobilisent les partenaires en faveur d'un ensemble de principes communs et d'objectifs de développement figurant en bonne place dans la nouvelle campagne mondiale pour l'urbanisation durable; et (ii) sur le plan interne, au sein même d'ONU-HABITAT, le cadre appelle à un meilleur alignement des ressources pour améliorer les résultats dans certains pays sur la base d'un « *programme intégré d'activités aux échelons mondial, régional et national.* »

plusieurs autres pays songent maintenant à leur emboîter le pas. Des démarches de mobilisation des ressources et le dialogue sur les politiques à suivre ont eu lieu au siège et dans les capitales concernées. Bureaux-pays et bureaux-projets ont aussi reçu le soutien voulu pour améliorer leurs relations avec les partenaires du développement qui sont les leurs.

LA TRANSPARENCE DANS LES DEUX SENS

Le développement continu d'une approche intégrée de mobilisation des ressources passe aussi, pour ONU-HABITAT, par les systèmes d'information concernés. En 2009, les bonnes pratiques en vigueur ont été inventoriées lors de consultations avec d'autres institutions de l'ONU. Le nouveau système a pour élément central une banque de données sur les donateurs, dont un prototype a été mis au point, présenté au personnel et amélioré suite aux suggestions de celui-ci. Ce système va entrer en fonction en 2010, faisant office de « guichet unique » pour les renseignements sur les donateurs et les financements disponibles. La nouvelle base de données va aussi renforcer la coordination des démarches de collecte de fonds à travers toute notre institution, tant au siège que sur le terrain.

En complément de cette base de données, ONU-HABITAT a aussi mis au point en 2009 un système de profilage des donateurs, qui fournit divers détails concernant les principaux partenaires du développement, y compris les grandes orientations de leurs politiques d'aide, leurs pays prioritaires et leurs principaux domaines de prédilection, entre autres. Notre institution va aussi analyser les tendances qui commencent à caractériser ces donateurs en ce qui concerne le financement des interventions en milieu urbain.

ONU-HABITAT n'a pas fait, en 2009, qu'améliorer le partage et

la transparence, en son propre sein, des informations concernant les donateurs. Notre institution a aussi veillé à améliorer sa propre « visibilité » vis-à-vis de ces donateurs et d'autres partenaires potentiels.

Un catalogue intitulé *ONU-HABITAT: Produits et Services* a été publié, qui inventorie en détail les programmes en cours et les services offerts par notre institution. Ce document fournit une perspective plus rationnelle et mieux intégrée de la mission et des interventions d'ONU-HABITAT, ce qui donne de notre institution une image plus cohérente auprès de tous nos partenaires.

Un site Internet spécialisé (www.unhabitat.org/pipelineprojects) fournit désormais des renseignements sur tous les projets qui n'ont pas encore reçu de financement, ou seulement en partie. Ceux-ci, grâce au regroupement de toutes les données les concernant, sont donc plus faciles à repérer par les donateurs existants ou potentiels, leur permettant de choisir le(s) projet(s) qu'ils souhaitent financer en fonction de leurs propres priorités et intérêts.

LES PERSPECTIVES

S'ils doivent produire pleinement leurs effets, les nouveaux instruments et dispositifs appellent certaines réformes structurelles dans l'organisation,

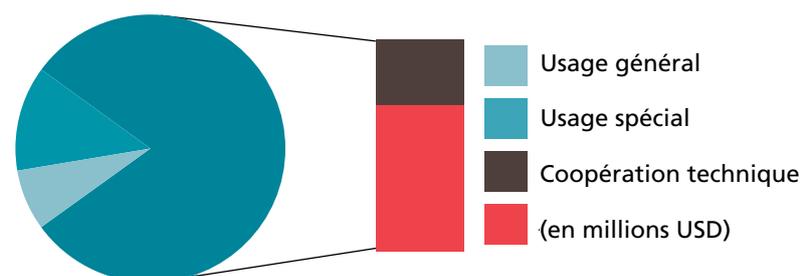
que le programme d'action 2010-2013 est précisément destiné à introduire. La mise en œuvre du Cadre amélioré a connu quelques progrès importants, mais des améliorations supplémentaires s'imposent en ce qui concerne l'alignement du soutien normatif et des opérations à travers les divisions et sections au siège, ainsi qu'entre le siège et les échelons régionaux et nationaux. Un obstacle non-négligeable n'est autre que le manque de financements pour la mise en œuvre des 33 *Documents de programmes-pays intégrés pour l'habitat (HCPD)*, qui devait renforcer la cohésion et le bon alignement du soutien apporté par ONU-HABITAT dans les pays concernés.

NOS RESSOURCES ET DEPENSES

La majeure partie du revenu d'ONU-HABITAT prend la forme de contributions facultatives, qui émanent principalement de gouvernements et de donateurs inter-gouvernementaux. D'autres partenaires, comme les collectivités locales, le secteur privé et les institutions internationales (y compris celles du système onusien) apportent aussi leur contribution, mais avant tout à des programmes bien déterminés.

Les principales sources de financement d'ONU-HABITAT sont les suivantes:

FIGURE 6.1: Distribution des fonds reçus par l'ONU-HABITAT au cours de l'année 2009



*Note: The core funding is comprised of General Purpose contributions and the UN Regular Budget

- Les crédits budgétaires ordinaires alloués par décision de l'Assemblée générale de l'ONU sur la base des quote-parts acquittées par les Etats-membres (ressources de base).
- Les contributions d'usage général au bénéfice de la Fondation de l'ONU pour l'Habitat et les Etablissements humains. Il s'agit de contributions non affectées et facultatives de la part des gouvernements. Ces financements (qui font aussi partie des ressources de base) sont alloués en fonction des priorités fixées d'un commun accord par le Conseil d'Administration.
- Les contributions d'usage spécial, pré-affectées et facultatives, émanent de gouvernements et autres donateurs pour la mise en œuvre d'activités bien définies figurant au programme de travail tel qu'il a été convenu.

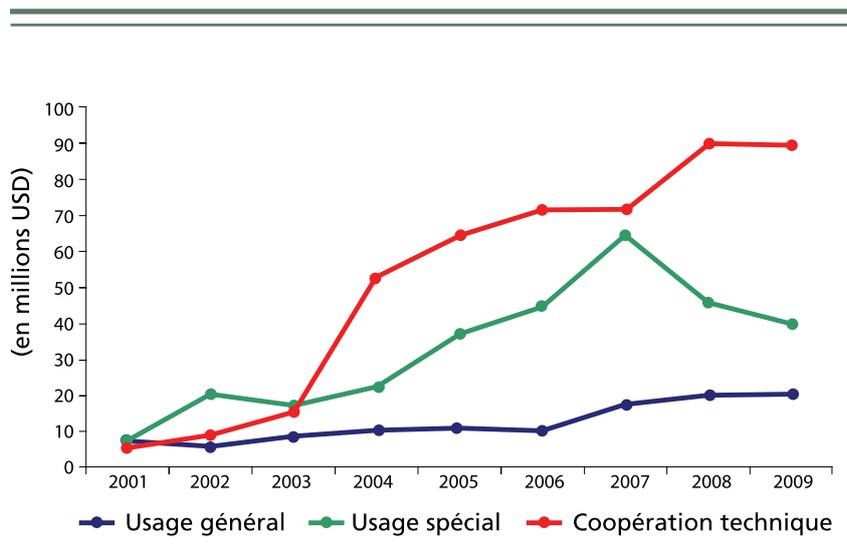
L'UTILISATION DES FONDS

Les contributions vont soit à l'exécution directe de projets dans divers pays (coopération technique), soit à la Fondation pour financer le travail normatif.

En 2009, ONU-HABITAT a reçu des contributions à usage général à hauteur de 20 millions USD, en sus de 128,9 millions USD sous forme de financements à usage spécial. Ces derniers ont été répartis entre la Fondation (39,7 millions USD) et la coopération technique (89,2 millions USD).

**N.B.: Les ressources de base comprennent les contributions d'usage général et le budget ordinaire alloué par l'ONU.*

Une partie des financements pré-affectés dont bénéficie notre institution est allouée aux fonds d'affectation suivants:



LE FONDS D'AFFECTION SPÉCIAL POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Suite à l'inclusion d'un objectif concernant particulièrement l'eau dans la Déclaration du Millénaire, ONU-HABITAT en 2002 a mis en place un Fonds d'affectation spécial pour l'eau et l'assainissement, afin d'aider les municipalités à mieux servir les plus pauvres tout en offrant aux donateurs l'occasion d'appuyer un secteur des plus prioritaires avec un effet maximum et des objectifs bien définis. A ce jour, le Fonds a reçu des contributions de divers gouvernements et organismes, comme suit (en USD): Pays-Bas, 39 millions; Espagne, 36,2 millions; Norvège, 23,7 millions; Canada, 12,4 millions; Suède, 5,6 millions; Italie, 329 381; Pologne, 3 000; Google, 1,8 million; Oxiana/Lane Xang Minerals, 208 000; Coca Cola India, 150474; Coca Cola Nepal, 10 000; Bentley University, 10 836; et le Fonds général d'affectation des Nations Unies, 214 642.

LE PROGRAMME SPÉCIAL D'ÉTABLISSEMENTS HUMAINS EN FAVEUR DU PEUPLE PALESTINIEN

Le Fonds d'affectation pour le Programme spécial d'établissements humains en faveur du peuple palestinien a été mis en place pour faire face à la situation du logement et aux besoins connexes des habitants des territoires palestiniens occupés. Le Programme a six grands objectifs, à savoir: (1) renforcer la capacité institutionnelle et mettre en place des dispositifs de coordination dans le domaine des établissements humains; (2) promouvoir des systèmes bon marché de financement du logement; (3) collaborer avec les organismes de recherche pour la collecte de données socio-économiques à travers la création d'observatoires urbains; (4) soutenir l'élaboration d'une politique palestinienne pour les établissements humains (avec des stratégies connexes pour l'habitat et l'aménagement urbain); (5) établir un cadre pour la planification; et (6) commencer à améliorer le logement et les établissements humains. Ce Fonds d'affectation spécial pour la coopération technique a reçu des contributions de divers gouvernements et autres

entités, à savoir (en USD): Arabie Saoudite, 7,9 millions; Bahreïn, 750 000; Etats-Unis d'Amérique, 500 000; Suède, 296 582; Oman, 100 000; Soudan, 67 380; Russie, 50 000; Chine, 49 980; le Conservateur des Deux Mosquées, 1,52 million; l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles, 354 000; et Al-Maktoum, 199 985. De 2003 et 2009, c'est un montant total de 11 777 922 USD qui a été reçu par le programme spécial.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIAL ERSO

Un fonds d'affectation spécial consacré au Dispositif ERSO a été créé en 2007. Depuis lors, il a bénéficié des apports financiers suivants (en USD): Espagne, 2,88 millions; Bahreïn, 500 000; et la Fondation Rockefeller, 250 000.

CONTRIBUTIONS DE DONATEURS

L'accroissement des contributions témoigne du vigoureux soutien dont bénéficient la mission comme les interventions d'ONU-HABITAT. En adoptant, en 2007, le Projet stratégique et institutionnel

à moyen terme, le Conseil d'Administration avait prévu, pour son lancement en 2008-2009 un budget de 15 millions USD.

ASSURER UN FINANCEMENT PLUS DURABLE

ONU-HABITAT continue à dépendre d'un petit groupe de donateurs pour la majeure partie de son financement. Notre institution a poursuivi en 2009 la politique énergique de mobilisation des ressources lancée l'année précédente, et avec un nombre d'objectifs bien définis: meilleure coordination des démarches de collecte de fonds, élargissement du cercle des donateurs, et financement plus durable grâce à des rencontres annuelles avec donateurs et partenaires du développement afin de les impliquer de manière plus active dans les activités de l'institution.

TABLE 6.1: Total des Contributions – 10 principaux donateurs (2007-2009)

2007		2008		2009	
USD 164,477,770		USD 166,296,234		USD 160,106,279	
Country	%	Country	%	Country	%
1 Spain	11	1 Spain	11	1 Norway	10
2 Norway	10	2 Norway	11	2 Spain	9
3 Sweden	10	3 Japan	10	3 United States	8
4 Netherlands	8	4 United Kingdom	7	4 Sweden	7
5 Regular Budget	7	5 Regular Budget	7	5 Regular budget	7
6 Canada	5	6 Sweden	7	6 Canada	7
7 Italy	4	7 European Union	4	7 Japan	7
8 United Kingdom	2	8 Canada	2	8 Netherlands	5
9 European Union	2	9 Netherlands	2	9 United Kingdom	2
10 Libyan Arab Jamahiri	2	10 United States	1	10 European Union	2
Others	39	Others	38	Others	38

N.B.: Les statistiques pour 2009 ont été établies avant la fin de l'année calendaire.

2009: LES MOMENTS MARQUANTS



ONU-HABITAT s'attache à relier la problématique du genre à celle du changement climatique, en Asie comme dans le reste du monde. 2009. Photo © ONU-HABITAT

ONU-HABITAT et le Comité international olympique ont signé en février un protocole d'accord pour la promotion de l'émancipation par le sport au bénéfice des catégories vulnérables et défavorisées à travers le monde. Cet accord sans précédent a été signé par Mme Tibaijuka et le président du CIO, Jacques Rogge, au siège du Comité à Lausanne (Suisse).

Pour les habitants du **Balouchistan**, au nord-ouest du Pakistan, un rude hiver s'annonçait quand une intervention d'ONU-HABITAT leur a procuré les abris dont ils avaient besoin. D'être exposés aux intempéries pendant la saison froide avec les effets désastreux qui s'y seraient attachés aurait été une double calamité pour les 800 familles établies dans la zone montagneuse et qui avaient déjà eu à subir le tremblement de terre dévastateur d'octobre 2008. ONU-HABITAT a reçu des financements supplémentaires de deux millions de dollars US de la part du ministère britannique pour le développement international (**DfID**) pour renforcer son assistance technique et à la formation au bénéfice des victimes du séisme au Pakistan.

ONU-HABITAT a envoyé à **Gaza** une équipe technique dans le cadre de la mission onusienne d'évaluation dépeçée par le Secrétaire Général, Ban Ki-moon, suite à sa visite dans la région en janvier. Mme Tibaijuka a déclaré à cette occasion: "Conformément au mandat technique d'ONU-HABITAT, cette mission va se concentrer sur le relèvement en matière de logement et d'établissements, ainsi que sur la remise en état des infrastructures de base. Nous allons aussi assister les efforts déployés par les collectivités locales pour la gestion de la reconstruction suite au conflit. »

En février, l'ancien président américain **Bill Clinton** et Mme **Tibaijuka** se sont rencontrés à l'occasion d'une manifestation de haut niveau organisée par l'université de la *Clinton Global Initiative*. Les entretiens ont porté sur la nécessité de collaborer avec les villes du monde en développement pour mettre à profit les aspects

positifs de l'expansion urbaine rapide. Leur second entretien, le 14 février, toujours dans le même cadre et à Austin (Texas), a porté sur la campagne mondiale des Nations Unies pour l'urbanisation durable. Ils se sont revus de nouveau à Séoul (Corée) en mai pour souligner le besoin d'agir à l'échelon des villes en matière de changement climatique. La rencontre a eu lieu à l'occasion du « 3e Sommet Climat des Grandes Villes » qui a rassemblé des maires et administrateurs de 40 villes ainsi que de 17 municipalités affiliées du monde entier.



Photo © Clinton Global Initiative

Dans la région du **lac Victoria** en Afrique de l'Est, ONU-HABITAT a lancé un projet destiné à accélérer l'accès des femmes défavorisées et des ménages vulnérables par le canal d'un système de micro-crédit à fonds rotatifs. Mis en place dans le cadre de l'Initiative en faveur de l'eau et de l'assainissement dans la région, le projet a reçu le soutien du **Gouvernement des Pays-Bas**. Il porte notamment sur les toilettes ménagères à destination de femmes défavorisées vivant dans les villes qui entourent ce lac, le plus grand d'Afrique.

En mars à Istanbul (Turquie), ONU-HABITAT et l'**Association internationale pour l'eau** (*International Water Association, IWA*) ont signé un accord pour renforcer leur coopération en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (« réduire de moitié la proportion de ceux qui sont privés d'accès durable à une eau potable salubre » d'ici 2015). "Nous avons toujours entretenu des relations étroites avec ONU-HABITAT – c'est pour nous un canal naturel pour nos relations avec le système des Nations Unies – et le lancement de ce partenariat stratégique élève nos activités conjointes à un niveau supérieur," a déclaré **Paul Reiter**, Directeur Général IWA.

Un groupe de 31 personnes, dont des jeunes originaires du Kenya, de Tanzanie et du Ghana, a en 2009 fait l'ascension du **mont Kilimandjaro**, dans le cadre d'une campagne de soutien aux jeunes parrainée par ONU-HABITAT. Cet événement annuel, quatrième du genre, est une initiative que l'on doit à **Tim Challen**, de la UN Federal Credit Union (UNFCU), qui avait été sérieusement blessé lors d'une agression à Nairobi (Kenya).

Mme Tibaijuka s'est jointe à plus de 800 responsables de groupes de femmes du monde entier réunies à Monrovia (Liberia) pour veiller à ce que la condition féminine conserve toute la place qui lui revient à l'ordre du jour de la communauté internationale. Organisé à l'occasion de la **Journée Internationale des Femmes**, le 8 mars, le *Colloque international pour l'émancipation et le développement du rôle dirigeant des femmes, de la paix et de la sécurité internationales* relevait d'une initiative de la première femme chef d'Etat africain, la *Présidente du Liberia Ellen Johnson Sirleaf*.

En juin, la première conférence tripartite entre représentants des **pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) signataires de l'Accord de Cotonou, la Commission européenne** et ONU-HABITAT a appelé la communauté internationale à accorder une attention plus soutenue aux problèmes de l'urbanisation durable. Plus de 200 représentants de 50 pays ont approuvé la Déclaration de Nairobi en 13 points sur les enjeux de l'urbanisation et de la réduction de la pauvreté dans les Etats de ces trois régions. La déclaration appelle aussi les gouvernements ACP à placer l'urbanisation au centre de ses négociations avec l'Union européenne.

ONU-HABITAT a lancé en juillet, avec le gouvernement irakien, un programme de 70 millions USD en faveur de la gouvernance urbaine, de l'habitat, des infrastructures et des services de base. Le lancement à Bagdad, par **Ali Baban, Ministre irakien du plan et de la coopération pour le développement**, du Programme-pays d'ONU-HABITAT s'est fait en présence de nombreux hauts fonctionnaires du pays ainsi que de représentants d'institutions de l'ONU et de donateurs.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de **l'Union africaine** sont convenus lors d'une conférence à Syrte (Libye) de veiller à l'accès équitable au foncier de tous ceux qui sont privés de terre, des femmes, des jeunes, des personnes déplacées et autres catégories vulnérables. Dans une déclaration commune adoptée lors de la 13e session ordinaire de leur Conseil (1er-3 juillet 2009), les dirigeants africains se sont dits déterminés à "faire en sorte que la législation foncière assure l'accès équitable au foncier et autres ressources connexes pour tous les utilisateurs." Ils se sont aussi déclarés résolus à "renforcer la sécurité de la tenure pour les femmes, problème qui mérite une attention particulière".

ONU-HABITAT et les **Services nationaux de bibliothèque du Kenya** ont signé un nouvel accord en juillet prévoyant le recours à des conteneurs de marchandises pour desservir les populations les plus pauvres. Ce *Projet de conteneur-bibliothèque*, le premier au Kenya, se propose de donner aux habitants des taudis accès aux occasions de s'instruire et d'entreprendre que peut offrir la lecture.

Dans le **Nord de l'Ouganda** en juillet, Mme Tibaijuka a assisté aux cérémonies d'achèvement et de présentation par ONU-HABITAT au district de **Lira** de 64 logements neufs destinés aux professeurs de 16 écoles où sont inscrits quelque 10 000 élèves.

Des experts du monde entier se sont réunis trois jours en juillet au siège d'ONU-HABITAT à Nairobi (Kenya) pour passer en revue l'état de l'intégration des questions féminines dans la gouvernance locale. Les 21 universitaires, représentants de mouvements associatifs, de collectivités locales, groupements de femmes et autres organismes étaient spécialistes du sujet dans des pays aussi divers que l'Autriche, l'Egypte, l'Equateur, le Ghana, l'Indonésie, le Malawi, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, les Philippines, le Soudan, le Royaume-Uni et le Zimbabwe, ainsi qu'au sein de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique et de la Fédération des municipalités canadiennes.

C'est en septembre qu'ONU-HABITAT a attribué les premières subventions au titre de son **Fonds pour la jeunesse urbaine** à 67 projets menés par des jeunes de 33 pays à travers le monde. Les bénéficiaires ont été sélectionnés parmi 1 116 candidats originaires de 86 pays. Ce sont le Kenya, l'Inde, le Pakistan et le Cameroun qui ont fourni le plus grand nombre de bénéficiaires, dans le cadre de ce fonds qui a été lancé grâce à une subvention initiale d'un million de dollars par an accordée par le gouvernement norvégien.

La **Fondation Volkswagen** est convenue en septembre de financer un nouveau programme de recherche sur la violence urbaine en Afrique sub-saharienne. Ce projet de trois ans est lancé en collaboration avec les universités de Yaoundé I (Cameroun), Nairobi (Kenya), Witwatersrand (Johannesburg, Afrique du Sud) et Darmstadt (Université technique, Allemagne).

Une avancée majeure a eu lieu à Nairobi (Kenya) lorsque 1 300 familles ont quitté leurs cabanes de Kibera, le plus grand bidonville de la métropole, pour être relogées dans des immeubles à plusieurs étages construits en partenariat entre le gouvernement kenyan et ONU-HABITAT dans le cadre du **Programme d'amélioration des taudis**. Les bénéficiaires sont ainsi passés d'un jour à l'autre d'une pièce unique à des appartements

neufs, moyen un loyer mensuel équivalant à 20 USD, montant très faible surtout par comparaison avec les prix exorbitants en vigueur à Nairobi. Les cabanes de Kibera abritent quelque 800 000 personnes sur une superficie égale à celle d'un terrain de golf.

Mme Tibaijuka est devenue la première femme à se voir décerner un doctorat honoris causa par la **Warsaw School of Economics** depuis la fondation de celle-ci voici plus d'un siècle à Varsovie (Pologne). Lors d'une cérémonie en novembre, les assesseurs – les professeurs **Adam Budnikowski**, Recteur de l'Ecole, **Kjell Havnevik**, **Andrzej Kowalski**, **Marek Belka** (ancien premier ministre), **Marek Bryx** et **Andrzej Herman** ont félicité Mme Tibaijuka pour avoir mieux fait prendre conscience au monde de la pauvreté et de l'injustice sociale, notamment parmi les 1 000 millions d'habitants des taudis et de tous ceux qui manquent d'un logement décent. Ils ont aussi fait l'éloge de son engagement en faveur des jeunes défavorisés.

Les pays du Pacifique

Deux institutions spécialisées onusiennes ont fait part de leur préoccupation face à l'absence de progrès des pays du Pacifique en matière d'aménagement, de logement, d'assainissement, de gestion des déchets et de pollution de l'environnement en milieu urbain. ONU-HABITAT et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ont sonné l'alarme en décembre après six mois d'enquête dans la région. Les deux organismes ont fait savoir que les gouvernements et les donateurs devaient redoubler d'efforts face aux problèmes urgents auxquels ces pays sont aux prises en matière d'aménagement et de gestion urbains.

COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC L'UE SUR LES QUESTIONS URBAINES

Lors de la Journée mondiale 2009 de l'habitat, ONU-HABITAT est devenue la première institution spécialisée des Nations Unies à faire flotter son drapeau au Parlement Européen à Bruxelles, où un débat animé sur les affaires urbaines s'est accompagné d'une exposition de trois jours invitant les gouvernements à accorder une plus grande attention au phénomène de l'urbanisation en Europe comme à travers le monde.

Mme **Inga Björk-Klevby**, Secrétaire Générale Adjointe des Nations Unies et Vice-Directrice Générale d'ONU-HABITAT, a salué cette occasion de nouer des liens avec l'assemblée élue à la mi- 2009 et d'élargir la prise de conscience du phénomène urbain en Europe et ailleurs.

Le déplacement à Bruxelles aura aussi permis de nouer des relations de travail plus étroites avec la Commission européenne.

Mme Björk-Klevby a salué au passage l'engagement déterminé de Mme **Eva Joly**, présidente de la commission du développement du Parlement européen, tandis que le député européen **Jan Olbrycht** dressait un panorama complet de la politique européenne en matière d'urbanisme.

Le Parlement européen a constitué un « Intergroupe urbain » (précédemment connu sous le nom de « *URBAN-Housing* ») pour une meilleure prise en compte des problématiques urbaines dans ses activités. Avec plus de 60 parlementaires appartenant aux 22 commissions et représentant toutes les sensibilités politiques, l'Intergroupe a été officiellement mis en place pour toute la durée de la législature en cours (2009-2014). Il collabore désormais étroitement avec ONU-HABITAT.

Mme Björk-Klevby et M. **Jean Bakolé**, Directeur

du bureau d'ONU-HABITAT à Bruxelles, ont aussi rencontré M. **Luis Riera Figueras**, Directeur des politiques à la direction générale du développement de la Commission européenne, ainsi que M. **Luc Van den Brande**, Président du Comité des Régions, et M. **Jean-Michel Baer**, Directeur des affaires scientifiques, économiques et sociales à la direction générale de la recherche.

Lors des entretiens avec M. Figueras, il a été décidé d'organiser en 2010 une rencontre entre la Commission européenne et ONU-HABITAT (avec la Norvège, non membre de l'Union européenne, en tant qu'observateur), au titre du nouveau partenariat stratégique entre les deux instances internationales.

Avec M. Van den Brande, Mme Björk-Klevby a signé un protocole d'accord pour le lancement de projets-pilotes dans les pays en développement. La coopération va porter sur un « Pacte des maires », l'échange d'informations sur le développement décentralisé ainsi que la mise à disposition du Comité des régions de divers outils conçus par ONU-HABITAT; il appartiendra au Comité de diffuser auprès des collectivités locales d'Europe les recommandations d'ONU-HABITAT concernant le renforcement des capacités.

Lors de son entretien avec M. Baer, Mme Björk-Klevby est convenue d'améliorer la coopération dans le domaine de la recherche et d'améliorer la cohérence entre le Programme pour l'Habitat et les politiques européennes en la matière. La célébration de la Journée mondiale de l'Habitat a aussi donné à Mme Björk-Klevby l'occasion de rencontrer M. **M. Bontemps**, Directeur Général Adjoint de la Coopération belge pour le développement.



ONU-HABITAT au Parlement Européen à Bruxelles lors de la Journée mondiale de l'Habitat 2009.

Photo © ONU-HABITAT/VICTOR MGENDI



HS/127/10F

ISBN Number:(Volume) 978-92-1-132243-9

ISBN(Series): 987-92-113-1928-6

ONU  HABITAT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

P.O. Box 30030, GPO, Nairobi, 00100, Kenya

Tel.: +254 (20) 762 3120; Fax: +254 (20) 762 4266

E-mail: habitat.publications@unhabitat.org

www.unhabitat.org

